

Le cri de la nature, en faveur des enfans nouveaux nés; ouvrage dans lequel on expose les regles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, et pendant leurs couches; les avantages et les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans; & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle. On y a joint un précis historique de l'inoculation. Et plusieurs autres objets d'utilité publique ... / [Pierre François Nicolas].

Contributors

Nicolas, Pierre François, 1743-1816

Publication/Creation

Grenoble : Le Veuve Giroud; et se vend a Paris, chez la veuve Desaint [etc.], 1775.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/rnpwd28b>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







38699/A

J. xxxv.

18/n

LA NATION

1870-1871

THE NATION

THE NATION

THE NATION

THE NATION

THE NATION

THE NATION

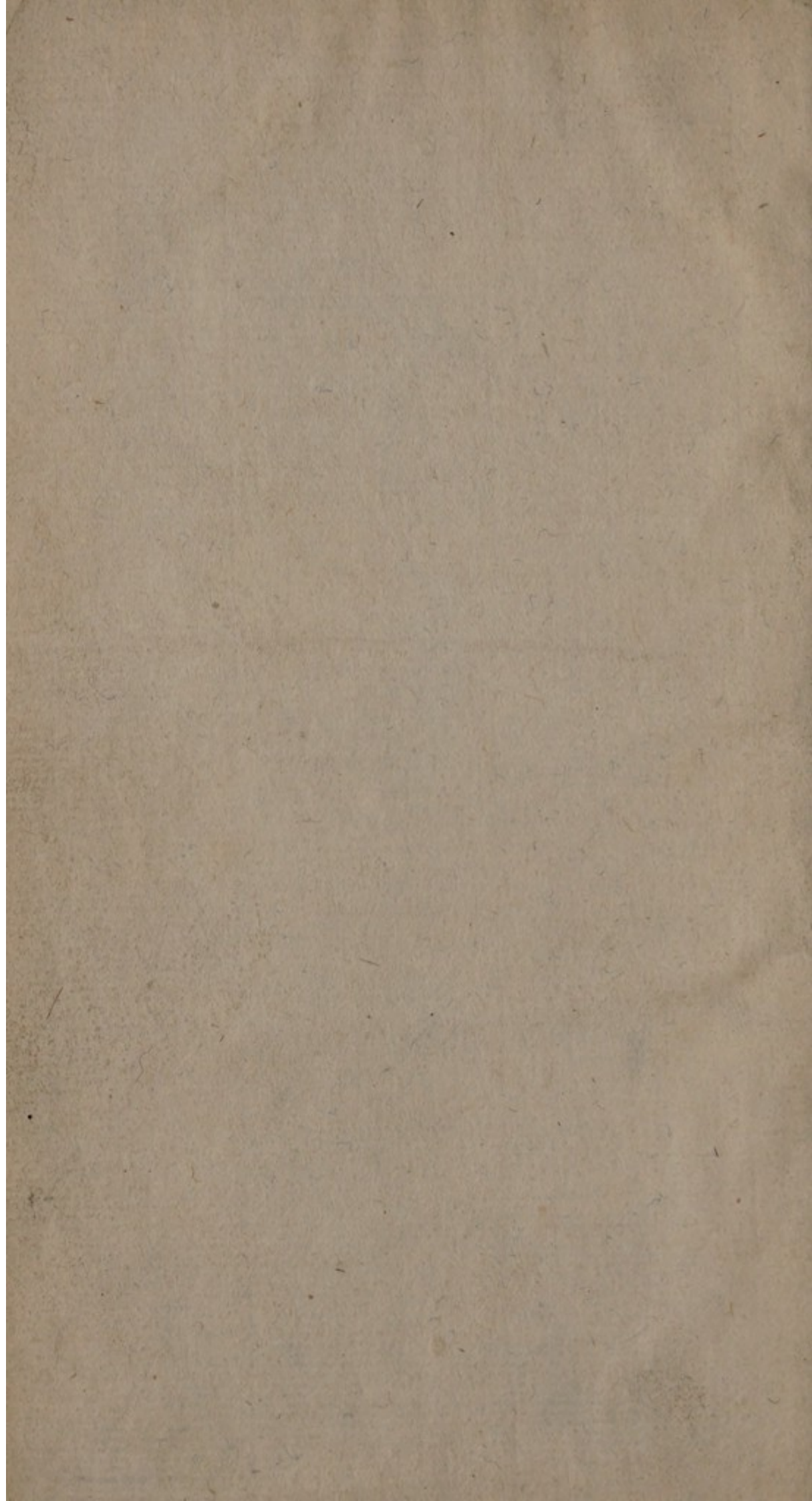
THE NATION

THE NATION

THE NATION

THE NATION

THE NATION



LE CRI DE LA NATURE,

EN FAVEUR
DES ENFANS NOUVEAUX NÉS;

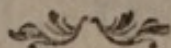
OUVRAGE dans lequel on expose les regles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, & pendant leurs couches; les avantages & les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans; & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle.

ON y a joint un Précis historique de l'Inoculation, & plusieurs autres objets d'utilité publique.

PAR M. NICOLAS,

DOCTEUR en Philosophie & en Médecine de l'Université de Lorraine, de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, de celle de Nîmes, des Arcades de Rome, ci-devant Médecin Pensionnaire de la Ville du Buis en Dauphiné, actuellement Médecin à Grenoble.

Gratum est quòd patriæ civem, populoque dedisti,
Si facis ut patriæ sit idoneus, utilis agris. *JUV. Sat. xv.*

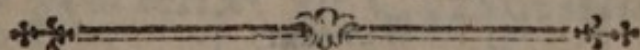


A GRENOBLE,

Chez la Veuve GIROUD, Imprimeur-Libraire du
Parlement, à la Salle du Palais.

Et se vend A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire rue du Foin.
Et chez VINCENT, Libraire rue des Mathurins,
Hôtel de Clugny.



M. DCC. LXXV.



A MADAME

Madame DE MARCHEVAL,
Intendante de Dauphiné.

MADAME,

Réunir aux qualités les
plus rares du cœur, le
goût le plus décidé pour
les Sciences ; encourager les
talents, les animer ; mériter
par un patriotisme éclairé,
le titre glorieux de Citoyenne ;

être un des ornemens de la
 Société, & la meilleure des
 mères : tels sont les pré-
 cieux avantages que chacun
 reconnoît en vous. Épouse chérie
 par un époux vertueux, bien-
 faisant, & cher à la Pro-
 vince dont il a l'administra-
 tion ; adorée par des en-
 fans, que vous joindra ont con-
 duit dans le monde, qui se
 félicite de les posséder ; vous
 connoissez, Madame, toute
 l'étendue des devoirs de la
 maternité, & vous daignez
 protéger un Ouvrage qui les

V
rappelle à qui pourroiz les
avoir oublié. Cette protec-
tion est le plus heureux au-
gure en faveur de ce Livre.
Mes vœux seront satis-
faits, Si ma Patrie, Si mes
Concitoyens le jugent digne
de leur suffrage.

J'ai l'honneur d'être avec
un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble
& très-obéissant
serviteur,
NICOLAS, Médecin.



A V T S ,

SUR CET OUVRAGE.

LA matiere dont je vais m'occuper est si importante , & l'on est si généralement convaincu de son utilité , que je crois pouvoir m'épargner la peine d'en fournir de nouvelles preuves dans une Préface , ou dans un Discours préliminaire ; je ne présente ici qu'un sommaire de ce que les plus grands Médecins & autres Savants ont écrit sur l'obligation où les meres tendres & délicates sont de nourrir leurs enfants , & le résultat des observations que j'ai faites , en suivant leurs principes , pendant le cours de ma pratique , dans la Capitale & dans la Province. J'ai soumis aux regles prescrites dans ce livre , toutes les femmes qui m'ont consulté , celles que j'ai accouchées , ou qui m'ont donné leur confiance pendant leurs

couches ; le succès a toujours répondu à mes espérances. C'est aux meres sensibles que j'adresse ce précis ; & j'espere les trouver assez indulgentes , pour oublier les imperfections de mon stile , en faveur du zele qui m'anime : leur bien , celui de leur postérité , & celui de ma patrie , sont les trois grands objets de mon travail. Puisse cette dissertation mériter d'être lue , & mes conseils d'être suivis.

L'Inoculation venant d'éprouver parmi nous la révolution la plus heureuse , j'ai cru devoir ajouter à mon livre un traité racourci de cette opération , en faveur des Habitants des Campagnes , qui ne sont point à portée de se procurer les ouvrages qui en ont traité ex professo. Quelques observations que j'ai eu occasion de faire sur la Rougeole & la Péricneumonie Morbilleuse , m'ont aussi paru devoir être de quelque utilité pour les peres & les meres ; elles les prémuniront contre les

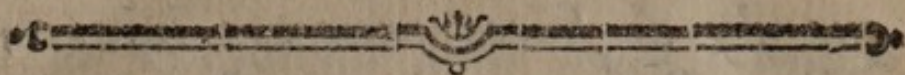
abus dangereux dont leurs enfants pourroient être les victimes ; elles les engageront à recourir , dans le besoin , aux Ministres légitimes de santé , & à se méfier toujours de ces gens ignares & ineptes auxquels on accorde trop légèrement la faculté de droguer les malades.

On trouvera enfin dans ce même volume des vues sur des établissemens de Bureaux de Nourrices , à l'instar de celui de Paris , qu'on pourroit établir dans toutes les Capitales des Provinces , & dont on retireroit les plus grands avantages.

Il y a quelque temps que le corps de cet Ouvrage est composé , comme on peut le voir par la date de l'approbation du Censeur ; la publicité en a été retardée par un enchaînement de circonstances , dont il seroit inutile d'entretenir le Lecteur : je le soumets aujourd'hui à sa censure ; & persuadé que les additions

que j'y ai faites pourront lui être utiles, j'ose attendre de son équité qu'il me regardera moins comm'un Auteur à prétention, que comm'un Médecin qui aspire au titre d'Ami des Hommes.





T A B L E.

ÉPITRE à Madame l'Intendante de Dauphiné. Page iiij.

AVIS sur l'Ouvrage. Pag. vij.

ARTICLE I^{er}. Contenant cinq Regles de conduite pour une femme enceinte. = La 1^{ere}., pag. 2, qu'une femme enceinte doit autant qu'il est possible, habiter un air pur & tempéré. = La 2^e., pag. 8, que la femme enceinte doit être modérée sur l'usage des aliments. = La 3^e., pag. 19, que les femmes grosses doivent faire de l'exercice. = La 4^e., pag. 24, qu'une femme doit avoir de la modération dans le sommeil. = La 5^e., pag. 25, qu'elle doit régler ses passions, & modérer ses desirs.

ART. II. Est-il absolument nécessaire de saigner une femme enceinte? Peut-on la faire vomir & la purger, quand les indications le demandent? Pag. 30.

ART. III. Des habits que doit porter une femme enceinte. Pag. 36.

ART. IV. Conduite que doivent tenir les femmes, depuis l'accouchement, jusqu'au moment où la mere donne à tetter à son enfant. Pag. 39.

ART. V. *Maniere d'emmailloter les enfants.* Pag. 46.

ART. VI. *Moyens de former les bouts des Seins. Temps de présenter la mamelle à l'enfant.* Pag. 50.

ART. VII. *Précautions à prendre à l'égard d'un enfant au berceau.* Pag. 63.

ART. VIII. *Nécessité de laver souvent les enfants.* Pag. 70.

ART. IX. *Maniere de nourrir les enfants. Soins qu'on doit leur donner.* Pag. 76.

ART. X. *Choix d'une Nourrice.* Pag. 87.

ART. XI. *Combien il est dangereux de mettre les enfants en nourrice.* Pag. 92.

ART. XII. *Des avantages que les meres trouveront à nourrir leurs enfants.* Pag. 104.

ART. XIII. *Nécessité & moyens de fonder des Bureaux de Nourrices dans les Capitales des Provinces.* Pag. 111.

ART. XIV. *De la dentition.* Pag. 130.

ART. XV. *De la petite Vérole, pag. 140. De l'Inoculation, pag. 148.*

Choix de l'une des trois méthodes usitées d'inoculer, pag. 164. Lettre d'Hippocrate sur l'Inoculation, écrite des Champs Élysées, à M. Richard, 1^{er}. Médecin, &c.; traduite du grec par un Médecin Dauphinois. Pag. 167.

ART. XVI. *De la Rougeole.* Pag. 189.

MÉMOIRE *sur la Médecine morale,*
& les secours qu'elle peut fournir aux
Médecins. Pag. 196.

Faute d'impression à corriger.

A la pag. 164, au-dessus de ce titre, *Choix de l'une des trois méthodes usitées*, les mots *Article XV* ont été placés mal-à-propos; retranchez-les.



I
L E C R I
DE LA NATURE ,
*En faveur des Enfants
nouveaux nés.*



A R T I C L E I^{er}.
*Regles de conduite pour une Femme
enceinte.*

A USSI-TÔT qu'une femme est assurée d'avoir conçu , elle doit doublement chérir son existence , & veiller avec plus de soin encore à sa conservation. Dépositaire d'une créature nouvelle , dont la délicatesse & la fragilité sont extrêmes , la nature lui impose de régler toutes ses démarches , ses desirs , ses appétits , ses passions , sur les besoins de son fruit. Lorsqu'elle manque de mé-

nagement, elle est coupable à la fois envers elle-même, envers les siens, envers la Société : l'intérêt de l'enfant qu'elle porte dans son sein, est celui de la Patrie.

PREMIERE REGLE.

La Femme enceinte doit, autant qu'il est possible, habiter un air pur & tempéré.

QUOIQUE l'embryon ne respire pas dans le sein de sa mere, & qu'il paroisse à l'abri des injures de l'air, il ne ressent pas moins les influence de ce fluide; quelquefois même il est la malheureuse victime de ses intempéries : si l'air est trop froid, il contracte toute l'habitude du corps, condense nos liquides, supprime la transpiration; delà peuvent naître des maladies très-dangereuses, que toute personne feroit en état de prévenir, si l'on avoit la patience de réfléchir à tous les inconvénients auxquels des imprudences dans le régime, conduisent tous les jours ceux qui paroissent avoir la plus heureuse constitution. L'économie animale a besoin d'une

alternative de froid & de chaud , pour le maintien de cet heureux équilibre dans les fonctions vitales & animales, que l'on connoît généralement sous le nom de *santé* ; mais il faut que le passage de la chaleur à la fraîcheur soit modéré : les extrémités sont très-nuifibles , sur-tout aux femmes grosses.

La chaleur règle la quantité de la transpiration : lorsqu'elle est excessive, au lieu de porter dans les poumons , un aliment utile & nécessaire pour rafraîchir le sang, elle y porte au contraire le trouble & la confusion. Lorsqu'une femme enceinte habitera une air trop chaud, les pertes excessives qu'elle fera par la transpiration, influenceront bientôt sur la vie de son enfant , dont les vaisseaux extrêmement foibles, perdront leur ressort , & ne pourront plus conduire, ni contenir le sang dans les voies de la circulation , à peine ébauchées : des engorgements opiniâtres , des dépôts lymphatiques , & mille autres accidents de cette nature , assailliront l'être naissant ; souvent même , ils entraîneront sa destruction.

Une humidité excessive n'a pas des

fuîtes moins funestes : on doit en dire autant des variations subites de l'air. Les femmes ont le plus grand intérêt de s'en garantir ; c'est pourquoi , celles qui en auront la commodité , choisiront un athmosphère convenable à la force ou à la foiblesse de leur tempérament. Les climats trop vifs & trop exposés aux vents du Nord , feroient également dangereux pour celles qui n'y sont point accoutumées : telles sont les femmes opulentes des grandes Villes , qui , habituées à une vie molle & oisive , ne pourroient supporter les rigueurs des saisons & des frimats. Quant aux femmes de Campagne , comme elles ont été élevées durement, dès leurs tendres années , elles n'ont pas besoin de tous les ménagements que nous recommandons ici : peut-être même tant de précautions leur feroient nuisibles ; elles sont comme familiarisées avec le froid & le chaud , le sec & l'humide. Heureuse éducation , qui les garantit de mille infirmités qui semblent reléguées parmi les femmes qui peuvent se procurer toutes les commodités de la vie : il faut ménager la sensibilité de celles-ci , flatter leurs goûts , étudier leurs

caprices, pour leur apprendre ce que, dans les Villages & les Hameaux, on ne tient que de la seule nature.

Lorsque les chaleurs sont excessives, & que les femmes enceintes en sont incommodées, elles doivent, autant qu'elles le peuvent, se retirer dans des lieux frais; observant de n'y entrer que dans un état de moiteur, jamais lorsqu'elles suent beaucoup, & de n'y rester qu'autant de temps qu'il en faut, pour se rafraîchir: elles prendront d'ailleurs les autres précautions requises en pareil cas, & feront usage des boissons acidules & rafraîchissantes, telles que la limonade cuite, l'eau de groseilles, mais légère, &c.

Précautions à prendre pendant les chaleurs.

Quand le froid est violent, on doit entretenir dans les appartements un degré de chaleur modéré; si l'air est trop humide & chargé d'exhalaisons, on fera bouillir des plantes aromatiques, pourvu néanmoins que leur odeur n'incommode point les femmes auxquelles on veut donner ce parfum, très-propre à reveiller l'oscillation des fibres, & à leur redonner du ton.

La pureté de l'air n'est pas moins indispensable à la femme & à son enfant, que sa température; ce fluide est mor-

L'air que les femmes enceintes

respi-
rent, doit
être pur.

tel, quand il a perdu son ressort. Tel est l'air qu'on respire dans les chambres échauffées par des poëles, ou par le charbon, dont la vapeur funeste a donné la mort à bien de malheureux. On a eu à Paris & ailleurs, les exemples les plus frappants au sujet de cette vapeur; & il est cependant assez commun de voir le peuple s'y exposer tous les jours: c'est un malheur attaché à l'indigence; mais n'est-il aucun moyen de l'éviter? C'est aux meres, jalouses de mériter ce nom, à ne rien négliger pour cela; leur vie y est intéressée, comme celle de leurs enfants.

Ainsi, quand la rigueur de l'hiver les oblige à se renfermer dans des appartements, qu'elles aient soin d'en renouveler l'air plusieurs fois dans la journée, & de ne pas rester dans l'inaction. Il leur est aussi important que l'on ne répande point d'odeurs fortes dans ces appartements, comme *scellés*: les parfums de la première classe, tels que le musc, l'ambre, &c. ont souvent produit sur les femmes enceintes, les effets les plus pernicioeux. Il est impossible de prescrire à cet égard, des regles générales, les organes & les sensations ayant des variétés singulie-

res dans chaque individu : les odeurs les plus suaves déplaisent souvent à quelques femmes, tandis qu'elles trouvent du plaisir à respirer les plus désagréables : on peut dans certaines circonstances, rares, mais possibles, avoir quelque indulgence à cet égard.

C'est ici le cas de m'élever contre l'usage abusif & pernicieux des chauffe-ferettes (1).

Je ne prétends point cependant condamner l'usage de celles dont les dames se servent en hiver : le mal n'est que dans l'abus. Je passerois les bor-

(1) Il est des femmes qui, sous prétexte qu'il fait froid, s'accroupissent sur des terrines remplies de braise. Cette manie abominable regne sur-tout parmi le peuple, & dans les Campagnes, dont les femmes se retirent pendant le jour dans des étables ; là elles respirent à la fois, l'odeur qu'exhalent l'urine & les excréments des animaux, & celles qu'elles répandent chacune en particulier, à cause de la malpropreté de leurs corps ou de leurs habits : presque immobiles sur une chaise, & n'agissant, de tous leurs membres, que les bras & la langue, elles hument à loisir les miasmes putrides dont l'atmosphère de ces Etables est chargé, & reçoivent par les pores de la peau, &c. les vapeurs des charbons, que leurs jupes ne laissent point évaporer au-dehors. Je suis persuadé que tous ces inconvénients procurent beaucoup d'avortements dans les campagnes, & dans les Villes même. Lorsqu'on entre dans ces re-duits, appelés *Veillées* par la populace, on est obligé, pendant quelques instants, de se boucher le nez, & l'on se sent repouffé comme par une main invisible ; tant l'odeur est fétide, & les miasmes abondants.

nes que je me suis prescrites dans ces instructions , si je m'étendois davantage sur les inconvénients auxquels on s'expose en respirant les odeurs fortes , & sur-tout la vapeur du charbon. On pourra consulter sur ce sujet , un de mes Ouvrages , intitulé *le Médecin de la Campagne* , ou *Encyclopédie médicale , chirurgicale & vétérinaire pratique* , 6 vol. in-8°. , art. charbon , odeurs & vapeurs (1).

SECONDE REGLE.

La Femme enceinte doit être modérée sur l'usage des Aliments.

SI tous les hommes doivent s'observer à l'égard des substances dont ils se nourrissent , les femmes enceintes ne sauroient porter une attention trop scrupuleuse sur cet objet ; il n'est point de goût , de fantaisie , qu'elles ne doivent sacrifier aux besoins de l'enfant qu'elles portent dans leur sein ; il n'est point

(1) Cet Ouvrage auroit dû paroître sous le titre que je lui avois donné ; mais le Libraire qui l'imprima , ayant été obligé de subir la loi que lui imposèrent les acquéreurs de son édition , on crut que ce Livre seroit plus sûrement fortune sous la dénomination de *Nouveau Dictionnaire universel & raisonné de Médecine* , &c.

d'excuse qui puisse les mettre à l'abri des reproches d'inhumanité, lorsqu'elles veulent couvrir du prétexte de grosseffe les bizarreries de leur imagination : tout le monde pourroit citer des anecdotes d'envies singulieres de femmes grosses ; & l'on fait assez jusqu'où peut aller leur caprice à cet égard : les unes ont en horreur les mets dont elles se nourrissoient auparavant, & ne desirent que des choses qui les eussent révoltées dans un autre temps ; les autres ne peuvent souffrir que des aliments dont l'usage est toujours nuisible dans l'état sain, & qui ne peuvent fournir qu'un chyle grossier, ou nourrir très-peu, quelquefois point du tout, & par conséquent incommoder la mere & l'enfant. Ces goûts passagers coûtent souvent la vie au fœtus, ou lui préparent, s'il voit jamais le jour, une vie triste & languissante : c'est ainsi que les enfants portent souvent la peine qu'eût mérité l'intempérance de leur mere. C'est donc un devoir sacré pour les maris de ces femmes à appetits déordonnés, de ne point les perdre de vue, & de leur interdire absolument toutes les substances que leur goût dépravé pourroit leur faire desirer.

On doit faire peu d'attention aux dégoûts des femmes enceintes , lorsqu'ils sont légers : leur principe est dans la pression que les vaisseaux de la matrice , plus distendus qu'à l'ordinaire , font sur les nerfs de ce viscère , qui ont rapport intime avec ceux de l'estomac ; il ne peut arriver de changement dans l'état & le volume de la matrice , sans que l'estomac s'en ressente , & sans que l'ordre des digestions soit troublé , parce que les sucs gastriques n'ont plus alors la même activité. Cette dépravation des digestions est la cause immédiate des dégoûts & des anorexies ou pertes d'appetit.

Dégoût
des fem-
mes.

Lorsque les dégoûts sont excessifs , ou trop longs , les femmes prudentes ont besoin de sacrifier leur répugnance pour les aliments , à la tendresse maternelle , & de s'efforcer de manger ; les maris & les Médecins doivent aussi avoir un peu d'indulgence , se plier un peu aux goûts de la femme , & varier ses mets , de manière qu'elle ne tombe pas dans un excès (l'abstinence) qui auroit des suites non moins funestes que l'intempérance : la joie que ressent une femme qui peut se sa-

tisfaire sur une envie, est capable quelquefois de produire l'effet le plus salutaire, tant sur elle, que sur l'enfant. On donnera à ces femmes, les sucres acidules, tels que la limonade cuite, l'eau de groseilles, de capres, les oranges & les fruits accides : le petit-lait & l'eau de poulet sont très-recommandables.

Mais si ces dégoûts sont très-conf-
tants, si la femme a des nausées, & la
langue couverte, le matin, d'un limon
épais, il faut lui faire prendre un mi-
noratif léger, avec une décoction de
pulpe de casse, ou de tamarin, dans
une infusion très-légère de féné : les
absorbants, tels que les yeux d'écre-
visse, la Magnésie blanche, &c. sont
indiqués, lorsque la malade a des ai-
greurs ou des rapports acides ; on
pourra donner depuis demi gros, jus-
qu'à un gros de Magnésie.

La nourriture des femmes ne doit
pas être égale dans tous les temps
de la grossesse. Dans le premier mois,
elles ne doivent prendre que des ali-
ments bien choisis, & de facile di-
gestion ; & afin de diminuer la plé-
thôre, qui est toujours assez considé-
rable alors, il sera bon qu'elles ne

Précau-
tions
contre
les dé-
goûts.

Quelle
doit être
la quan-
tité de
nourri-
ture que
les fem-
mes en-
ceintes
doivent
prendre.

mangent 'que peu à la fois : il vaut mieux alors rapprocher les repas, & en faire quatre, ou même plus, s'il le faut, que de charger l'organe principal de la digestion d'une trop grande quantité d'aliments (1). Les mets que

(1) La pléthôre occasionne souvent une jaunisse universelle, dans les premiers mois de la grossesse. Si l'on combattoit cet accident, de peu de conséquence, par les moyens ordinaires, c'est-à-dire les purgatifs, les apéritifs, &c. &c. on augmenteroit le mal, en excitant dans le système vasculaire & nerveux une irritation que la nature ne demande point dans ces circonstances. J'ai observé qu'une saignée faite à propos, suffisoit le plus souvent pour dissiper la jaunisse; & qu'il ne falloit pour assurer son effet, que faire avaler quelque dissolvant de la bile, pour dissoudre, délayer & entraîner cette bile épaissie dans ses couloirs, ensuite de la gêne qu'elle a éprouvée dans son cours.

Une jeune dame du Comtat Venaissin, me consulta, il y a quelques mois : elle étoit enceinte pour la seconde fois; & sa peau présentait exactement la couleur d'un citron. Cette couleur avoit même gagné les ramifications les plus tenues de l'œil. La malade se plaignoit encore d'un mal-être général, elle ne pouvoit faire un pas sans être fatiguée; & ses jambes se refusoient à leurs fonctions naturelles. La pléthôre gênoit considérablement le jeu des poumons; l'appétit étoit dépravé; la tête souvent embarrassée; la racine de la langue portoit une teinte de jaune foncé; ses bords étoient rouges; la bouche sèche; & la soif continuelle. La malade avoit essuyé la même incommodité pendant sa grossesse précédente. Mais la jaunisse dura neuf mois; les purgatifs qu'on donna dans ce temps, furent inutiles, ainsi que les autres remèdes: je fis saigner la malade au bras; demie-heure après, elle avala deux jaunes d'œuf, dans une tasse d'infusion de mélisse; le soir du même jour, elle prit encore le même remède, & se plaignit de gonflement; j'ordonnai l'exercice & la promenade du matin; quatre jours ont suffi pour l'effet du remède.

MM. Maret & Durande, Médecins célèbres de
l'on

l'on peut conseiller aux femmes aisées, sont les poissons, tels que les limandes, les soles, les truites, les perches, & autres de cette nature, la chair de poulet, de becasse, de perdrix, &c. (1), dont les suc sont susceptibles d'une prompte assimilation avec nos humeurs. On évitera avec soin les viandes salées ou beaucoup épicées, les pâtisseries, la salade surtout, & les fruits crus qui ne sont pas mûrs; toutes ces substances in-

Dijon, qui les premiers, après M. Wigth, Médecin Anglois, ont ordonné les jaunes d'œufs, comme dissolvants des résines, & par conséquent de la bile épaisse, qui tient beaucoup de leur nature; ces Médecins, dis-je, ont dissipé des jaunisses invétérées, par ce moyen bien simple: M. Maret m'apprend, dans une lettre qu'il vient de m'écrire, qu'il a eu des succès autres que ceux dont j'ai connoissance. Sous des auspices aussi respectables, je n'hésiterai jamais à faire le même essai. Il vaut infiniment mieux s'en tenir à des remèdes simples, indiqués par l'analogie, que de recourir à des substances qui n'ont souvent d'autre effet que de jeter le trouble & le désordre dans les fonctions naturelles & vitales. *Voyez la Gazette de Santé, n°. 40, & les Affiches du Dauphiné, n°. 26.*

(1) La chair des becasses & de perdrix, quoique très-succulente, n'est pas d'une aussi facile digestion que celle du Poulet, qui a moins de consistance, & dont les fibres sont plus souples. Je ne prétends point établir ici une égalité entre ces différentes viandes; ce sera à la femme enceinte à ne point excéder, à cet égard, les bornes du besoin & de la raison; ce sera au Médecin à lui prescrire ce qu'elle doit faire alors: si la viande de la perdrix & de la becasse est plus nourrissante que celle du poulet, elle est aussi de plus difficile digestion, il faut donc en manger en plus petite quantité.

digestes fournissent un chyle épais , & peu propre à nourrir la mere & l'enfant : telle est la cause des coliques violentes dont les enfants sont souvent tourmentés immédiatement après leur naissance , comme nous le dirons bientôt. Les femmes de Campagne ou autres , assujetties à de pénibles ouvrages , qui n'ont pas des facultés suffisantes pour se procurer ces aliments toujours chers , doivent observer seulement de ne manger que des fruits bien mûrs , ou cuits : d'ailleurs , eu égard à l'exercice qu'elles font , & à l'air qu'elles respirent , elles sont sujettes à moins d'infirmités que celles dont l'occupation est bornée à ne songer qu'aux moyens de se conserver.

Lorsque l'appétit d'une femme enceinte est fort grand , il seroit dangereux de la laisser manger tant qu'elle voudroit : une trop grande abondance de chyle parviendrait à l'embryon & pourroit lui devenir funeste ; il l'accableroit , au lieu de le nourrir. J'ai vu des femmes grosses , auxquelles une indigestion , fruit d'un excès de table , a causé l'avortement. Elles doivent manger peu à-la-fois , & laisser toujours assez d'intervalle entre leurs re-

pas , pour donner aux forces digestives le temps d'agir sur la pâte alimentaire.

A mesure que la femme avance vers le terme de sa grossesse , le fœtus a besoin d'une nourriture plus abondante : ses traits , auparavant confus , & comme bruts , si je puis m'exprimer ainsi , se développent , prennent une forme , & deviennent plus sensibles ; la mere peut & doit alors se permettre quelque chose de plus : les œufs frais , la volaille bouillie & rôtie , les bonnes soupes & les panades , sont les aliments qui lui conviennent le mieux. Après trois mois , on peut se nourrir comme avant la grossesse , de la chair des vieux animaux , tels que le bœuf & le mouton. Le lait convient aux femmes qui le digèrent bien ; il donne un chyle doux , léger , & très-propre à s'assimiler à notre substance : on préférera celui de vache , comme le plus nourrissant ; son usage est très-utile , surtout vers le neuvieme mois. Il est d'observation que les femmes de la Campagne , qui ne se nourrissent le plus souvent que de végétaux , s'en portent mieux , & mettent au monde des enfants plus robustes : celles des

Villes, dont l'estomach n'a point été délabré par des excès de table, ou par le libertinage, pourront, à l'exemple de celles dont on vient de parler, manger des pois, des fèves, du ris, de l'épeautre, &c. Ces légumes sont très-mucilagineux & très-nourrissants; mais ils ne conviendroient pas à ces personnes dont la santé a été dérangée ou par les précautions ridicules qu'elles ont prises pour la conserver, ou par les plaisirs auxquels elles se sont livrées. Enfin, les sucs alimentaires que la mere fournit à l'embryon, doivent être proportionnés à la nature de ses tendres organes; s'il ne reçoit qu'un chyle grossier, loin de trouver en lui le principe de la vie, il y trouveroit le germe de la mort: c'est ce que l'on observe à l'égard des femmes du peuple qui boivent de l'eau-de-vie en abondance; leurs enfants sont, pour la plupart, atteints de tumeurs férophuleuses, d'obstructions au méfentere, & ne prennent presque jamais un grand accroissement.

Des boif-
sons des
femmes
encein-
tes.

Les femmes grosses doivent aussi bien s'observer sur l'usage des boissons, que sur celui des aliments: les boissons aqueuses trop abondantes nuiroient à

la mere & à l'enfant, sur - tout dans les premiers mois de la grossesse : temps où l'on peut permettre un peu de vin pur, pourvu qu'il ne cause pas des aigreurs; car dans ce cas, il feroit pernicieux d'en user. L'abus du vin & de toutes les liqueurs spiritueuses, coûteroit la vie à l'enfant, si la mere s'y livroit. Les boissons acidules ou nitrées, telles que l'orgeat, la limonade, les tisannes légères, où l'on a jetté quelques grains de nitre, conviennent pendant l'été; en hiver, on donnera un peu plus de vin, quelquefois du chocolat, du café, & des aliments un peu échauffants, sans néanmoins perdre de vue les indications, c'est-à-dire le tempérament, les habitudes & les forces de chaque individu. Ces considérations doivent être le flambeau à la lueur duquel ceux qui donnent leurs soins aux femmes enceintes doivent se conduire.

L'abstinence est aussi dangereuse pour les femmes enceintes que l'intempérance: ces deux excès conduisent au même but par des routes différentes; ils ne diffèrent qu'en ce que l'un mene à la mort plus lentement que l'autre, mais toujours aussi sûrement. Une mere a

des besoins réels, qu'il lui est indispensable de satisfaire. Si l'abstinence est longue, soit par caprice, ou par disette, l'enfant en est bientôt la malheureuse victime; les forces de la mere s'anéantissent peu-à-peu, & sa maigreur se communique au fœtus, dont le sort est si intimément lié à celui de cette mere.

C'est pour obvier à tous ces malheurs, que toutes les femmes ne doivent consulter que la nature & la raison, quand il s'agit de nourriture: elles apprendront de la nature à vaincre leur répugnance pour les aliments qui peuvent être salutaires à leur fruit: la raison leur prescrit de ne connoître d'autres plaisirs que ceux que le devoir & la tendresse leur permettent en pareil cas.

La Religion ne comprend point les femmes enceintes dans les loix du jeûne qu'elle ordonne en certains temps au reste des Fideles; le besoin de l'enfant, & la nécessité où elles sont de veiller à sa conservation, les en dispensent: nous avons parlé des inconvénients que peut avoir l'abstinence; il seroit inutile d'y revenir.

TROISIEME REGLE.

Les Femmes grosses doivent faire de l'exercice.

L'EXERCICE est l'aliment de la santé : sans l'exercice , la vie n'est qu'un fardeau lourd & pésant ; ou plutôt on ne vit pas dans l'inaction , parce qu'alors on ne sent point le prix de son existence , & que l'on contracte mille infirmités , qui rendent l'homme insupportable à lui-même. Ce n'est point mon objet de prouver l'utilité de l'exercice , pour conserver la santé : tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Hygitiene , se sont étendus sur cette matiere ; je ne parlerai ici que de celui qui convient aux femmes enceintes.

Dans les premiers temps de la grossesse , les femmes ne doivent point rester dans l'inaction , quoiqu'en dise le préjugé ; il ne faut leur interdire que les mouvements violents , qui pourroient occasionner la sortie du fœtus , à peine formé , & dont le placenta n'est point encore inhérent à la matrice : c'est par cette raison , que l'on voit si peu de danseuses porter

des enfants jusqu'au terme ordinaire de la grossesse. Il en arrive autant aux femmes riches, qui passent quelquefois les premiers mois de leur mariage dans les danses & les festins : c'est en vain que ces femmes, esclaves des voluptés, prétendent se modeler sur celles de la Campagne, qui n'interrompent point leurs travaux, quoiqu'elles soient assurées d'avoir conçu ; l'habitude que celles-ci ont de travailler, les garantit de ces accidents attachés à la mollesse ; leurs fibres ont plus de force, plus de ressort, & résistent mieux à la fatigue que celles des femmes du grand-monde, qui, voluptueusement étendues sur un duvet, trouvent extraordinaire que l'on puisse mettre au monde de beaux enfants sur la paille, ou sur la terre même. Le travail qui fournit aux Villageoises de quoi subsister, leur est plus salutaire que les mouvements artificiels auxquels l'opulence s'essaie gravement : en effet, le cahotage & les secousses qu'on éprouve dans la voiture la mieux suspendue, sont-ils comparables à l'équitation, qui fait une bonne partie de la gymnastique des femmes de la Campagne ? doit-

on donner le nom d'exercice aux promenades des femmes riches ? elles sont autant dans l'inaction dans un carrosse , que dans leurs appartements ; autant vaudroit-il pour elles rester autour d'une table de jeu.

Une femme veut-elle se bien porter pendant sa grossesse , & se préparer le plaisir inexprimable de mettre au monde un enfant vigoureux , qu'elle se promene souvent à pied , & non en carrosse ; l'ambulation pédestre est celle qui convient le mieux aux femmes enceintes ; elle est la plus utile pour leur santé : l'air que l'on respire dans un lieu découvert , ou dans un jardin émaillé de fleurs , porte dans les poumons un baume salutaire ; il redonne à tout le corps une vie nouvelle ; l'on se sent , pour ainsi dire , renaître , à chaque pas que l'on fait vers un objet différent ; & la satisfaction singulière qu'éprouvent les sens , répand dans l'ame une sérénité d'où résulte une harmonie salutaire dans toute la machine. C'est le matin sur-tout que l'on doit choisir pour la promenade dans les beaux jours de l'été , du printems ou de l'automne , afin d'aller respirer le parfum des fleurs

embellies par la rosée ; on n'en revient jamais , sans que le mouvement du sang soit accéléré , & les sécrétions par conséquent augmentées : or , ces effets sont salutaires , puisqu'ils procurent une transpiration abondante ; alors le sang se dépure par les émonctoires de la peau , & les membres acquièrent plus de souplesse.

Mais les exercices que l'on fait pendant la grossesse , ne doivent pas aller jusqu'à la fatigue ; il faut éviter de s'exposer tout de suite à l'air froid , ou au vent : une transpiration supprimée pourroit produire , dans ce cas , les plus grands désordres. On doit aussi éviter avec soin les endroits glissants , & où les femmes pourroient courir risque de tomber. Les danses , le chant forcé & tous les mouvements violents sont dangereux , sur-tout dans les premiers mois de la grossesse. On évitera de lever les bras trop souvent en haut , de soulever des fardeaux , & autres excès de cette espece.

La toilette est dangereuse pour beaucoup de femmes mondaines ; il en est qui s'impatientent contre un Coëffeur trop lent , ou contre une boucle mal arrangée ; ces impatiences vont quel-

quefois jusqu'à la colere : j'ai connu des femmes qui passoient deux ou trois heures à se coëffer , & qui étoient inabordables pendant tout le temps qu'elles employoient à placer ou à déplacer une épingle , à essayer différentes coëffures , ou à peindre maussadement un visage, d'où les graces fuyoient lorsque l'art prenoit leur place. Ce travail *important* pour des femmes à prétention , concourt merveilleusement à procurer des avortements : il vaudroit beaucoup mieux que ces femmes portassent une chevelure factice , que de passer le plus beau temps de leur vie à se préparer des peines par l'application qu'elles donnent à la frivolité.

Les bains tempérés ne sont point inutiles pendant la grossesse : les femmes auxquelles ils conviennent , sont celles qui ont un tempérament bouillant , une constitution pléthorique & sèche. On fait que les bains fortifient , & portent dans le torrent de la circulation , un véhicule au sang qui pêche quelquefois par trop d'aridité dans les femmes d'une habitude robuste : cet usage est établi dans le Nord , sur-tout en Saxe ; on met souvent les femmes

Usage
des
bains.

dans le bain quand les vraies douleurs se déclarent. Nous devrions en France bannir le préjugé à cet égard : un temps viendra sans doute , où l'on imitera les femmes Saxonnnes ; & l'on s'en trouvera bien , lorsque l'art des accouchements ne sera confié qu'à des mains expérimentées , & non à des gens qui n'ont de mérite que celui de l'ostentation , foible ressource , qui peut en imposer au vulgaire , mais qui ne sauroit avoir qu'un terme très-circoscrit.

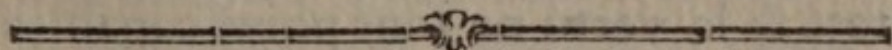
QUATRIEME REGLE.

Une Femme doit avoir de la modération dans le sommeil.

LE sommeil est une des ressources que la nature s'est ménagée pour travailler avec plus d'énergie à la formation de l'enfant : les meres doivent chercher le repos , & s'y livrer quand le besoin l'exige ; mais il est des bornes à cet égard au-delà , desquelles une femme enceinte ne doit point passer. Si le sommeil a ses utilités , il a aussi ses défavantages : il n'est personne qui ne sache que lorsqu'on dort trop longtemps ,

temps , on devient lourd , pesant ; on mange sans goût ; on digère avec peine ; toutes les fonctions animales s'exécutent avec lenteur ; on devient inhabile au travail ; le jugement s'obscurcit ; les idées sont diffuses , &c. &c.

Il est bon que les femmes grosses dorment un peu plus qu'à l'ordinaire ; mais leur sommeil ne doit gueres être prolongé au-delà d'une heure ou d'une & demi de plus , toujours en raison de la force de leur constitution , & de l'exercice auquel elles se livrent. Il est donc naturel que la femme qui travaille & s'exerce beaucoup , se permette de dormir plus long-temps , que celle qui mène une vie oisive : l'inaction est une espece de sommeil.



CINQUIEME REGLE.

Régler ses passions , & modérer ses desirs.

S'IL est dangereux pour les femmes enceintes de se refuser à leurs passions naturelles & légitimes , il l'est encore plus d'écouter tout ce que leur imagination peut leur suggérer : la colere , la tristesse , la crainte , la haine & le désespoir , produisent sur l'enfant des

funestes impressions ; les excès de joie ou de plaisir peuvent avoir les mêmes suites. Les Médecins qui dirigent ces femmes , ne sauroient donc apporter trop de soin à maintenir leurs sens & leur esprit dans un juste équilibre , & à écarter d'ellès tout ce qui pourroit les affecter trop vivement : les nouvelles capables de causer un chagrin cuisant , ou une vive joie , peuvent aussi procurer l'avortement ; & leur effet est d'autant plus funeste , qu'il est plus prompt. Voici une observation qui prouve ce que je viens d'avancer.

Une jeune dame enceinte de deux mois , fut insultée l'année dernière à Paris , dans sa maison même , par un de ces libertins effrénés , que l'honnêteté & la vertu ne sont point capables de contenir dans les bornes du respect : elle conçut un chagrin si violent de cet affront , que dès cet instant , ses digestions furent laborieuses , difficiles & dépravées ; son visage pâlit ; ses levres devinrent noirâtres ; & ses yeux perdirent leur éclat ; l'estomac s'enfla ; le bas-ventre se gonfla , & l'on observa bientôt tous les signes d'un tympanite , avec inflammation du bas-ventre : tous les secours de l'art fu-

rent en vain employés, pour calmer les symptômes; le mal avoit son principe dans l'imagination: la malade fut bientôt réduite à l'extrémité; elle accoucha d'un fœtus de deux mois: elle se rétablit enfin, lorsqu'elle confia à son mari le secret de son ame. J'eusse prévenu la fausse-couche, si par une délicatesse mal placée, on n'eût défendu à la malade de confier son chagrin; ce ne fut que la tendresse qui lui arracha un aveu qui n'eût point dû l'alarmer, puisque sa résistance l'avoit fait triompher d'une atteinte qu'elle ne pouvoit prévoir (1).

Les femmes grosses sont donc obligées par devoir & par Religion, de modérer leurs passions. On les invitera à se dissiper, si la tristesse les domine; & l'on cherchera à rendre le calme à leur esprit, par tous les moyens que la prudence pourra suggérer. On pourra leur permettre un peu de vin, de liqueur, & des aliments un peu chauds, si l'abattement a dérangé leur estomac: mais si leur passion principale est la colere, on leur prescrira un régime plus modéré; elles s'abstiendront de boire du vin, des liqueurs spiri-

(1) Voyez le Mémoire sur la Médecine morale.

tueuses , & généralement de tout ce qui est capable d'animer le sang (1).

(1) Un préjugé destructeur regne encore dans les Campagnes. Lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher , elle est bientôt environnée de toutes les vieilles commeres du lieu : l'une apporte des noix confites ; l'autre des cerises , ou autres fruits conservés dans l'eau-de-vie : d'autres enfin font avaler à longs traits , des liqueurs spiritueuses , pour donner des forces ; abus dangereux , contre lequel la nature & la raison se révoltent. Tout le monde fait que l'eau-de-vie & l'esprit de vin conservent les fruits , & les chairs mêmes des animaux ; mais la plupart des meres ignorent comment cette conservation s'opère : il faut le leur apprendre. C'est en resserrant , en crispant , en roidissant les fibres des végétaux & des substances animales , que les liqueurs spiritueuses les préservent de la putréfaction ; c'est en chassant les parties aqueuses de l'interstice des fibres , & en occupant leur place : la sensation que les esprits ardents produisent sur la langue , prouve ces vérités. Il est aussi d'expérience que les liqueurs ardentes coagulent le lait , le petit-lait , le blanc d'œufs , substance analogue à la lymphe animale , & le sang même. Or , n'est-ce pas accélérer la vieillesse , & courir à la mort , que de s'abreuver de boissons , qui , en donnant aux fibres une rigidité contre nature , les priveront du mouvement de réaction qu'elles doivent avoir sur les fluides qui sont contenus dans les vaisseaux ? & comment pourra s'opérer le mécanisme de la vie , si les humeurs sont épaissies , coagulées ? si les solides sont dans un état de crispation , où en sera la santé , qui dépend du juste équilibre que la nature a établi entre l'action des solides & des liquides du corps humain ?

Mais confirmons ces dogmes par un exemple. Une jeune Dame portoit le premier fruit de sa tendresse conjugale ; elle étoit enceinte de neuf mois ; & les douleurs de l'enfantement s'annoncerent dans un Village absolument dépourvu des secours de l'art : un essain de Paysannes accourut , chacune portoit son plat : la jeune personne , sans expérience , avala tout ce qu'on lui présenta à boire ; & toujours on s'empressoit de lui donner de nouvelles forces , par des liqueurs échauffantes , qui sembloient se multi-

Les passions de la mere se communiquent d'une maniere sensible au fœtus ; il est très-commun de voir des enfants souillés de mille défauts, qu'ils ont apportés du sein d'une mere chagrine, emportée, capricieuse, intempérante, &c. &c. : les vices se transmettent comme les infirmités.

plier & s'acroître sous les mains des commères : ces funestes breuvages ne manquerent pas de produire leur effet ; les solides se crisperent, s'enflammerent ; l'accouchement fut des plus laborieux : plusieurs saignées furent faites coup sur coup ; ce secours, & les autres dont on fit usage, délivrerent la jeune femme ; mais les suites de couches ont été terribles ; & depuis près de six mois, Madame D. . . . n'est pas encore remise, & a failli à périr au printemps de ses jours.





ARTICLE II.

Est-il absolument nécessaire de saigner une Femme enceinte ? Peut-on la faire vomir & la purger , quand les indications le demandent ?

PRESQUE tous les Accoucheurs & les Sages-Femmes sur-tout , ont adopté pour regle , d'où ils ne s'écartent pas , qu'il faut saigner les femmes grosses à trois mois , à six , & même à neuf : on saigne , sans examiner si la femme en a réellement besoin ; & l'on suppose toujours une pléthore , qui n'est rien moins que générale. Cet usage est soutenu par le préjugé ; & personne , je pense , ne s'est encore appliqué à le détruire : cet abus peut cependant avoir des suites funestes ; car si , pour suivre la coutume , on saigne une femme naturellement foible , on lui enleve un liquide qui n'étoit pas de trop , & que la nature destinoit à nourrir le fœtus. La mere étant affoiblie , l'enfant le fera à coup-sûr ; souvent même il périra , pendant un fort

évanouissement, ou des accès convulsifs, qui arrivent quelquefois aux femmes grosses que l'on saigne dans les premiers temps de leur grossesse. Raisonnons par analogie : saigne-t-on les femelles des animaux quand elles portent des petits ? est-il question dans ces êtres de pléthore de trois, de six & de neuf mois ? en voyons-nous beaucoup avorter *par pléthore* ? les animaux ont cependant autant que nous, du côté du physique ; le fœtus humain est nourri de la propre substance de sa mère, comme le petit d'une brute reçoit la vie des veines de la sienne ; le mécanisme est le même ; la même nature veille à leur conservation ; elle a établi que les femelles des animaux mettroient bas sans se faire saigner ; pourquoi l'espèce humaine auroit-elle été seule assujettie à subir cette opération ?

Disons donc que les saignées que l'on consacre aux grossesses, sont très-souvent inutiles, & quelquefois très-nuisibles : on ne doit jamais s'y déterminer, avant qu'on ait consulté un Médecin expérimenté : la nécessité doit décider dans ces circonstances ; les commeres & le préjugé ne four-

nissent que des conseils erronés & hasardés.

Il est cependant des cas où l'on ne peut se dispenser de faire saigner les femmes grosses ; c'est lorsqu'elles sont d'une constitution très-sanguine ; lorsque dans les premiers mois de leur grossesse , elles ont des maux de tête violents , le visage enflammé , le pouls plein & élevé , les yeux rouges , les vaisseaux extrêmement distendus , & lorsque les artères des tempes battent avec force : une saignée faite dans ces circonstances , est toujours utile ; elle fait quelquefois cesser tout-à-coup des vomissements opiniâtres , qui n'avoient leur principe que dans la plénitude excessive des vaisseaux de l'estomac , d'où résultoit un dérangement dans les fonctions de cet organe. J'ai connu à Paris une jeune dame qui étoit dans ce cas , & qui fut rétablie par une saignée que je lui ordonnai (1).

(1) Une femme enceinte de quatre mois me consulta , il y a quelque temps ; elle se plaignoit de maux de tête violents , d'étourdissements , de vertiges & d'aigreurs insupportables , de nausées , d'indigestions. Je lui conseillai de tremper les jambes dans un bain tempéré. Ce secours fut insuffisant & inutile. Je lui fis ouvrir la saphène , & tirer environ six onces de sang : ses maux disparurent ; les aigreurs furent efficacement combattues avec quelques prises d'yeux d'écrevisses. La grossesse fut très-heureuse ;

Un grand nombre d'Accoucheurs & de Sages-Femmes, fait saigner indistinctement les femmes quand le travail se déclare : cet abus, qui n'est pas bien ancien, commence à se répandre & devient à la mode. Dans ce cas-ci, comme dans le précédent, je soutiens qu'il n'appartient qu'à l'ignorant de saigner sans raison dans l'accouchement, à moins, je le répète encore, que les indications n'obligent le Médecin à l'ordonner. Il est essentiel qu'une femme jouisse de toutes ses forces dans ces instants douloureux ; il est dangereux de l'affoiblir par des saignées, à moins que l'on ne soit fondé à attendre un relâchement dans le système vasculaire, d'où pourra résulter la prompte terminaison de l'accouchement. Voilà les seuls cas où il est permis de saigner.

Quant aux purgatifs & aux vomitifs, dans les cas de grossesse, ce sont les circonstances & le Médecin qui doivent encore décider. C'est une er-

& la femme vient d'accoucher d'un enfant très-bien portant. L'opinion vulgaire veut que la saignée du pied soit une cause sûre de l'avortement ; des gens de l'art même ont osé l'avancer. Le vrai Médecin abjure tous les préjugés ; il fait les vaincre, & rire des clameurs suspectes ou erronnées.

reur populaire , que de croire que les vomitifs font avorter ; une preuve du contraire , c'est que les femmes nouvellement enceintes , font quelquefois & naturellement des efforts inouis pour vomir , sans qu'il en résulte aucun accident ; & que ces efforts sont incomparablement plus violents que ceux que peuvent procurer quelques grains d'émétique : le danger n'est que dans l'abus ; si l'état de la langue , les nausées , les rapports & le mauvais état de l'estomac demandent un léger vomitif , il n'y a point d'inconvénient de le donner , pourvu que la malade n'ait point le genre nerveux assez irritable , pour faire craindre des suites funestes. C'est encore ici le cas de recourir au Médecin observateur ; il seroit très-imprudent d'user des vomitifs , sans consulter : quelquefois on peut se méprendre sur les indications ; ce n'est qu'aux Gens de l'art à décider dans des circonstances aussi délicates : l'abus & le danger sont si près du précepte !

On pourra aussi donner , quand le cas l'exigera , quelque purgatif léger , dans les vues de débarrasser les intestins des restes des mauvaises diges-

tions ; mais il ne faut jamais ordonner des vomitifs violents & à grande dose, ni des remèdes drastiques , c'est-à-dire purgeant violemment : une décoction de tamarins , de deux onces de pulpe de casse , ou d'un gros de rhubarbe , &c. rempliront très-bien les indications dans ces circonstances.





ARTICLE III.

*Des habits que doit porter une
Femme enceinte.*

C E ne seroit point assez qu'une femme grosse s'observât sur l'air qu'elle respire, sur les aliments dont elle doit se nourrir, sur les exercices auxquels elle doit se livrer, en un mot, sur tout ce qu'elle doit pratiquer ou fuir ; si elle ne prenoit, en même-temps, des sages précautions, pour ne point étouffer dans son sein, le fruit de sa tendresse : elle ne doit point s'asservir à la bizarrerie du costume féminin, devenir l'esclave de la mode, & le jouet de la folie. Quoique les femmes aient pris tout leur accroissement lorsqu'elles deviennent enceintes, il leur reste bien de précautions à observer par rapport au foetus, dont les organes se développent dans leur sein. Il est donc absolument nécessaire qu'elles renoncent aux ajustements qui peuvent mettre obstacle à ce développement, & à l'usage des corps à baleine : ces machines sont la torture favorite
des

des femmes, qui ne rougissent pas de courir les risques de donner la mort à l'enfant qu'elles ont conçu, pour conserver l'élégance de leur taille.

Les habits d'une femme enceinte doivent être amples & aisés, afin qu'elle n'ait point de peine à s'en revêtir : que les paniers & les jupons qu'elle placera sur les hanches, ne soient point ferrés; s'il en étoit autrement, ils gêneroient l'expansion de la matrice, & par conséquent celle du fœtus. Il arrive ordinairement, lorsqu'on tombe dans ce défaut, qu'il n'y a plus d'harmonie dans les fonctions; que l'on souffre des douleurs continuelles d'estomac; que l'on a des vomissements fréquents; & que l'enfant arrive rarement au terme généralement fixé par la nature, pour le conduire à la lumière. Une femme doit même porter son attention jusques sur sa chaussure : il est essentiel que ses souliers soient aisés, & à talons bas; qu'ils aient beaucoup d'assiette, afin qu'elle ne soit pas exposée à faire des faux-pas ou des chûtes (1).

(1) Il seroit même utile, lorsque le ventre des femmes grosses commence à acquérir un volume considérable, il seroit utile, dis-je, qu'elles soutinssent leurs jupes avec des cordons passés par-dessus les

Il est aussi de la prudence d'un mari & d'une femme enceinte , de ne point rendre trop fréquentes les familiarités conjugales , parce que la matrice peut s'en trouver affectée , par les fréquentes contractions où elle entre quelquefois pendant l'acte vénérien : d'ailleurs les superfétations , quoique fort rares , sont toujours à craindre ; il suffit qu'elles soient possibles , pour qu'une mère tendre & prudente évite ce danger (1).

épaules ; par cet expédient , on obviroit aux inconvénients qui résultent de la compression que les attaches font sur les reins , & la gêne qui en résulte pour la mère & l'enfant contenu dans son sein : si le ventre descend trop , comme il arrive souvent ; si la vessie en est comprimée , & le cours des urines gêné ; on fera cesser cette incommodité , en soutenant le bas-ventre avec des bandes & des alaises , que chaque femme pourra fabriquer pour sa plus grande commodité.

(1) Une autre raison doit inviter les maris & les femmes à la plus grande circonspection sur les caresses conjugales : dans quelques femmes , & même dans le plus grand nombre , l'orifice de la matrice est plus près de la vulve , que dans le temps de la vacuité de ce viscère ; dans les approches , le choc de cet orifice est presque inévitable ; les secousses répétées , auxquelles il sera exposé , deviendront souvent le principe d'une chute totale de l'uterus ; très-souvent le fœtus périra , & la mère sera en proie à mille maux , dont la stérilité sera le moindre.

Une femme féconde ne pouvoit porter ses enfants au-delà du terme de trois à quatre mois : on fit faire au mari des observations sur les suites que sa tendresse pouvoit avoir , lorsqu'il en rapprochoit trop les preuves : l'avis fut goûté ; on s'observa ; on se modéra : & bientôt la dame devenue mère pour la huitième fois , jouit de la satisfaction inexprimable d'avoir donné un héritier à son époux ; plaisir , après lequel il soupiroit depuis long-temps.



ARTICLE IV.

Conduite que doivent tenir les Femmes, depuis l'accouchement, jusqu'au moment où la mere donne à tetter à son Enfant.

APRÈS avoir resté pendant neuf mois dans le sein de sa mere, l'enfant voit enfin le jour : il sort par les parties génitales ; & cette action se nomme accouchement. Nous passerions les bornes de notre objet, si nous entrions ici dans l'explication de ce mécanisme. Nous supposons que l'enfant ait été heureusement tiré de sa prison, par les soins d'un Accoucheur éclairé, ou d'une Sage-Femme expérimentée ; & que la délicatesse de la femme en couche ait été plutôt consultée, que le préjugé ; car il seroit dangereux de s'opposer opiniâtement aux desirs d'une femme qui, par une pudeur mal entendue, n'oseroit se laisser accoucher par un homme : il seroit bien à souhaiter que cette crainte n'existât pas, ou que du moins les Accoucheurs fussent toujours présents aux opérations des Sages-Femmes.

On ne peut cependant disconvenir qu'il n'y ait des Matrones très-habiles ; mais le nombre en est petit : peu de femmes ont la patience d'étudier pendant nombre d'années ; elles croient communément qu'il suffit d'avoir assisté à quelques leçons, pour être dispensées d'étudier : erreur dangereuse, qu'il est de l'intérêt public de détruire (1).

(1) L'ignorance des Sages-Femmes de campagne fait périr tous les jours une multitude d'enfants : en vain le Ministère bienfaisant a-t-il voulu s'opposer à cette source féconde de dépopulation, on n'est guère plus avancé aujourd'hui, qu'avant que la dame D. parcourût nos provinces ; on n'a point été assez scrupuleux sur le choix des femmes qu'on a envoyé à ses leçons ; la plupart, & même les deux tiers & demi, ne sachant pas lire, & n'entendant pas le françois, pouvoit-on se flatter qu'elles comprendroient le jargon de l'art ? ces femmes n'ont rapporté de leur voyage dans les Capitales, que beaucoup d'effronterie, & une insolente, mais dangereuse sécurité. J'ai fourni dans un article de la Gazette de santé, du 6 Octobre 1774, n°. 40, des exemples révoltants de mutilations opérées, & de fautes commises par des gens qui se mêlent d'accoucher : on en trouvera beaucoup d'autres dans ce même recueil, fait par un Médecin distingué par ses talents. On verra aussi dans la Gazette Salulaire, du 15 Septembre de cette année 1774, n°. 37, que je ne suis pas le seul, en Dauphiné, à m'élever contre des abus meurtriers : un Médecin, que nous ne connoissons que par son mérite, & la réputation solide dont il jouit (M. D. L. C.), a été plusieurs fois effrayé des fautes que l'impéritie a osé commettre sous ses yeux. Peut-être, à force de crier au meurtre, les bons Citoyens parviendront-ils un jour à éclairer le peuple, toujours seul dupé par le charlatanisme sur ses véritables intérêts. Déjà, dans plusieurs Généralités, des Médecins éclairés ont été chargés de publier

L'accouchée n'entend pas plutôt les cris de son enfant , qu'elle oublie les douleurs dont elle vient d'être tourmentée ; une joie secrète , un plaisir pur & vif, succèdent aux soupirs & aux sanglots ; la sérénité prend la place de la tristesse ; tout change de face. On ne doit pas satisfaire d'abord l'empressement que les meres ont de voir leur enfant ; il faut attendre qu'elles soient un peu remises des fatigues qu'elles ont essuyées : avant ce temps , un excès de joie pourroit leur devenir nuisible ; on a vu beaucoup de meres périr par des imprudences de cette nature.

Après que le cordon ombilical aura été lié (1), & qu'on se fera assuré si tou-

des Catéchismes d'accouchements ; déjà M. le Pelletier de Morfontaine , Intendant de la Généralité de Soissons , a vu que les leçons de M. Dufot , Médecin , ont donné de bonnes Accoucheuses à plusieurs bourgs & villages de cette Généralité ; déjà l'on fait des cours publics d'Accouchements à Dijon , à Rethel-Mazarin , sur le plan de celui de M. Dufot , &c.

(1) Un habile Accoucheur Anglois voudroit que l'on ne coupât point le cordon immédiatement après la naissance de l'enfant ; & qu'on entretînt , pendant quelques minutes , la circulation entre le nouveau né & l'arrière-faix : par ce moyen , dit cet Auteur , le changement dans la circulation se fera peu-à-peu , & s'interceptera ensuite d'elle-même dans le cordon ombilical. On a vu des enfants tomber dans l'asphixie aussitôt qu'on leur avoit lié le cordon ombilical , revenir à

tes les parties sont dans l'état naturel ; l'enfant sera remis à la Garde , qui le recevra entre ses bras , & jamais dans son tablier : je dis *jamais dans son tablier* , parce qu'on a vu périr des enfants , que des femmes mal avisées avoient reçu dans des tabliers dont les cordons s'étoient rompus : les linges doivent être mols , bien secs , & légèrement chauffés , si c'est en hiver ; en été , cette précaution n'est pas néces-

la vie quand on délioit la ligature , & tomber de nouveau dans le premier état après une seconde ligature. Cette observation mérite d'être toujours présente à l'esprit des Accoucheurs ou Accoucheuses ; elle indiquera le moyen spécifique de sauver des enfants nouveaux nés , qui paroissent n'avoir plus de vie. Il y a même des Auteurs qui prétendent qu'il n'est pas nécessaire de faire de ligature , quand l'enfant n'est pas destiné à être emmaillotté ; qu'il suffit de couper le cordon , que le sang s'arrête de lui-même , & qu'il n'y a pas d'hémorragie à craindre : les succès de cette méthode & le temps peuvent seuls l'accréditer.

Il ne faut point trop se hâter de délivrer l'accouchée ; il faut seulement aider la nature par quelques petites secousses faites au cordon , dans le temps où il survient quelque douleur , & attendre paisiblement la contraction de la matrice sur ce corps étranger. Il est très - utile quelquefois de laisser couler une cuillerée de sang par le cordon , lorsque l'enfant est pléthorique , ou qu'il a été meurtri au passage : c'est la méthode suivie par les bons Accoucheurs. Qu'on craigne d'imiter la téméraire précipitation d'une Matrone , qui ayant voulu délivrer forcément une femme , dont l'accouchement avoit été très-heureux , la vit se plaindre d'une douleur vive , qui répondoit au foie , pâlir on instant après , éprouver ensuite un serrement dans les hypocondres , & mourir dans les agitations d'une fièvre dévorante,

faire. La mere fera ensuite délivrée, & remise dans son lit ; après quoi, on retournera à l'enfant, qu'on lavera avec de l'eau dégourdie & du vin tiède, afin d'enlever la crasse blanchâtre dont il est enduit : si on laissoit subsister cette crasse, elle formeroit une croute, mettroit un obstacle à la transpiration, causeroit des dartres ou des galles rebelles. Si l'Accoucheur ou la Sage-Femme trouvoient des contusions à la tête de l'enfant, ou sur quelque autre partie de son corps, il suffiroit de les couvrir d'une compresse trempée dans du vin tiède.

On se gardera bien de suivre cette méthode barbare, qui consiste à pétrir la tête des enfants, lorsqu'elle a souffert au passage : la nature se charge de ce soin ; & l'on observe que les peuples qui sont dans l'usage ridicule de la prévenir en ce point, sont tous des esclaves stupides, sans force & sans vigueur.

Les Matrones ont un usage qui n'est pas moins dangereux que celui de pétrir la tête des enfants : aussitôt que le foetus est sorti de la vulve, elles remplissent leur bouche de vin, qu'elles jettent dans celle de l'enfant, qui fera

à coup-sûr suffoqué , si par malheur il vient à faire sa première inspiration dans le temps que ce vin est lancé sur sa bouche : aussi les parents ne fau- roient-ils être assez en garde contre cette coutume meurtrière , qui les prive souvent d'une postérité ardemment désirée , & fait évanouir leurs plus chères espérances. Il suffit de souffler dans la bouche du nouveau né , pour solliciter le jeu des poumons ; le vin ne doit entrer pour rien dans cette insufflation.

L'enfant crie en venant au monde ; c'est le premier signe de vie qu'il donne : on doit s'attacher d'abord à reconnoître la cause de ces cris : si l'on soupçonne qu'ils soient occasion- nés par l'impression de l'air , on met- tra l'enfant dans un appartement où il y a du feu : si ces cris ne cessent point , & qu'il n'ait pas encore rendu le méconium , on lui fera avaler un peu de sirop de chicorée , & jamais de l'huile , qui , en se rancissant dans les premières voies du nouveau né , peut lui causer des coliques très-violentes : s'il paroît foible & débile , à la suite d'un accouchement laborieux , on pourra lui faire avaler un peu de

vin sucré & tiede ; mais s'il ne souffre point , on le placera simplement dans un berceau , sans être emmaillotté , comme on va le voir dans l'article suivant.





ARTICLE V.

Maniere d'emmailloter les Enfants.

LORSQU'UNE mere osera mépriser l'usage barbare de confier la nourriture de ses enfants à une femme mercenaire, & qu'elle voudra remplir avec une intrépidité vertueuse, les devoirs que la nature lui impose, elle ne souffrira point que le fruit de sa tendresse soit impitoyablement garroté dans des langes, & par des bandages de toute espece; c'est là un moyen infailible pour avoir des enfants valétudinaux, bossus ou rachitiques : une mere frémira d'avance, en se représentant ces tendres victimes du préjugé & de l'erreur, livrées à une nourrice dure & cruelle, qui, de l'ouvrage le plus parfait de la nature, fait une masse informe & une momie; les entrailles de cette tendre mere s'ouvriront aux cris de son enfant, qui semble implorer la clémence de celle qui lui a donné le jour, & lui dire : *Vous, de qui je tiens la vie, ne me l'avez-vous donnée que pour me livrer à la mort?* elle ne pourra ré-

lister à la voix de sa tendresse, & se résoudra à sacrifier son repos & ses plaisirs à la satisfaction inexprimable de voir croître sous ses yeux ce foible arbrisseau, qui a végété dans son sein pendant neuf mois ; elle trouvera dans l'exécution de ce devoir, la source d'une santé robuste, le moyen assuré de conserver ses attraits, sa fraîcheur, son embompoint, d'éterniser la tendresse de son époux, & de n'avoir jamais à rougir de l'existence de ses enfants (1). Au lieu de payer une femme étrangère pour remplir ses devoirs, une mere tendre se chargera donc elle-même d'allaiter son enfant ; elle ne souffrira pas qu'on l'emmaillotte, & ordonnera qu'on laisse aux membres délicats de son nourrisson la liberté de se mouvoir. Après lui avoir endossé une chemisette de toile fine, demi

(1) Le moral influe sur le physique : c'est une vérité démontrée depuis long-temps. Une mere qui prodigue tous les jours des caresses empressées à l'enfant qu'elle nourrit de sa propre substance, porte peu-à-peu dans son ame le germe de la sensibilité & des vertus ; elle façonne, pour ainsi dire, cette ame au gré de ses desirs ; elle la moule sur la sienne : si l'ame d'une mere, nourrice de ses propres enfants, est honnête, ses enfants hériteront de cette honnêteté, -pourvu toutefois qu'une mauvaise éducation n'étouffe pas cet heureux germe, lorsque l'enfant sortira des bras maternels.

usée, & par-dessus une camifolle de laine, où il y ait des manches, pour couvrir les bras, on l'enveloppera, sans le ferrer, dans une petite couverture de laine, en faisant rabattre un linge souple sur cette couverture, afin que la laine ne touche pas le visage : ainsi enveloppé, l'enfant sera placé sur un petit matelas, dans le berceau. On recommande de le coucher sur le côté, pour faciliter la sortie des flegmes : cette précaution n'est utile que dans les premiers jours.

Les Sauvages couvrent leurs enfants simplement, sans les emmailloter ; pourquoi ne les imiterions-nous pas ? nous verrions, sans doute, moins d'hommes contrefaits. Cette méthode auroit un double avantage : le premier, c'est que l'enfant ne seroit point gêné, pressé, & comme étouffé sous un tas de couvertures : le second, c'est qu'il seroit plus souvent délivré de l'état de malpropreté auquel l'enfance est assujettie. Les Japonois, dit M. Vandermonde, dans ses essais sur l'espece humaine, les Indiens, & quelques autres peuples de l'Amérique méridionale, couchent leurs enfants sur des lits suspendus, garnis de coton & de pel-
leteries ;

leteries ; par ce moyen , ils s'apperçoivent sur le champ des ordures que peuvent faire ces enfants , & ils les changent : quand les parents qui veillent autour d'eux , sont négligents , le coton imbibé les excréments , & l'enfant n'est point incommodé ; comm'il est en liberté , il se débarrasse lui-même de ce qui lui nuit , & se tourne d'un autre côté.

A l'imitation de ces peuples , je conseille , avec l'Auteur que je viens de citer , de coucher l'enfant sur des linges qui ne soient point attachés , & de placer des corps spongieux aux endroits les plus exposés à recevoir les excréments.





ARTICLE VI.

*Moyens de former le bout des Seins.
Temps de présenter la mamelle à
l'Enfant.*

LES femmes trouvent souvent de grandes difficultés à donner à tetter à leurs enfants ; elles ont quelquefois de rudes épreuves à soutenir, avant que l'enfant puisse sucir à son gré le lait qui lui est offert. Quand les bouts des mamelles ne sont pas formés, il faut beaucoup de constance pour attendre qu'ils le soient, quand on n'a pas pris des précautions avant l'accouchement : ces précautions consistent à faire fabriquer un mamelon d'ivoire, d'environ un pouce de diamètre, de l'appliquer sur le bout du sein, & de le faire ensuite sucir par quelqu'un ; par ce moyen, le mamelon s'allonge d'une manière insensible, & peu douloureuse (1).

(1) M. George Stein, D. M. à Cassel, a inventé une pompe pour les seins, & pour sucir le lait des femmes en couche : ce Médecin a publié en même temps une instruction sur la manière dont on doit faire usage de cette pompe. On n'aura pas besoin de cet instrument, quand on aura pris les mesures que je viens d'indiquer. Une pompe, quelqu'indus-

Lorsque l'on n'a pris aucunes mesu-

rieusement travaillée qu'elle puisse être, ne vaut jamais la bouche de l'enfant. Il est aisé de prévenir les cas qui ont donné lieu à cette invention. Avec un mamelon d'ivoire, on ne courra jamais risque de blesser le sein des femmes; mais il ne faut pas attendre, pour vouloir former les bouts des mamelles, qu'elles soient gorgées & distendues par l'abondance du lait. Voici un moyen bien simple pour dégorger les mamelles : il a été communiqué à l'Auteur de la Gazette Salulaire, par un Accoucheur habile, qui exerce son Art à la Martinique : prenez un flacon, dont le goulot soit proportionné au mamelon, dont les bords soient unis & sans aspérités; passez-y de l'eau bouillante, pour qu'il s'échauffe bien; vuidez ensuite cette eau, & faites entrer le bout du mamelon dans l'orifice de ce flacon, en le poussant contre la mamelle : on verra le lait couler tant que le vase fera chaud; on pourra le réchauffer, & réitérer l'opération, s'il en est besoin : ce moyen, dit l'Auteur, prévient la fièvre de lait chez les femmes qui ne voulant pas nourrir, voudront faire passer leur lait. Cela ne doit pas les dispenser de recourir aux autres moyens indiqués par les Médecins & les Accoucheurs expérimentés.

Les Affiches d'Hannovre annoncent que le topique suivant est spécifique pour faire passer le lait aux femmes : prenez deux cuillerées de marmelade de sureau, deux œufs frais, deux cuillerées de miel, & deux gros d'huile de lys; faites-en un emplâtre assez épais, que vous étendrez sur un morceau de toile, au milieu de laquelle vous laisserez un trou pour le mamelon : ce topique appliqué sur le sein pendant 12 ou 24 heures, après l'accouchement, empêche que le lait ne se porte aux mamelles; mais il faut en même temps lui préparer une voie, en donnant de temps en temps des lavements, pour entretenir la liberté du ventre.

Les femmes qui nourrissent, sont naturellement dispensées de recourir à ces moyens : M. de St. Pée leur conseilleroit cependant de faire usage du flacon, lors du sevrage, après avoir été purgées : nous croyons qu'il vaut beaucoup mieux alors s'appliquer à détourner le lait des mamelles, par les minoratifs, & les lavements rapprochés, autant que les circonstances l'exigeront, que de l'y attirer par aucune succion.

res pour former le bout des seins , on aura une pipe de terre , dont on cassera le tuyau à une longueur capable d'atteindre à la bouche de la mere ; on appliquera la noix de cette pipe sur le bout de la mamelle ; & l'on tournera ce tuyau vers la bouche , afin qu'en aspirant , la nourrice puisse former le mamelon , & que l'enfant puisse ensuite le saisir : après cette précaution , la mere mouillera le bout du sein avec un peu de lait tiede , ou elle le pressera sur les levres de son nourrisson , qui le prendra bientôt ; on observera d'attendre , pour cela , que l'enfant soit éveillé. Il est beaucoup d'attentions auxquelles une femme ne doit point manquer ; c'est de prendre garde que les narines de l'enfant ne soient entièrement collées contre le sein , & que sa respiration ne soit ainsi gênée ; car alors il lâcheroit le bout , se rebute-roit & s'agiteroit ; inconvenient qu'il est très-important d'éviter. Avec de la patience & de la bonne volonté , il est bien rare qu'une femme bien constituée ne réussisse pas à pouvoir nourrir elle-même son enfant ; mais il faut qu'elle lui présente souvent ses mamelles ; autrement elles s'engorgeroient ,

par la raison que les enfants tettent très-peu à la fois dans les premiers jours de leur vie , & s'endorment souvent sur le sein de leur mere.

Il n'est pas rare de voir qu'un mamelon soit plus formé que l'autre , & que la mere trouve plus de difficulté à présenter l'un des deux. Aussi doit-on avoir attention à conserver une alternative assez égale en donnant à tetter, afin de n'être pas réduite à ne pouvoir allaiter que d'un sein ; ce qui deviendrait très-incommode , & seroit peut-être suivi de l'engorgement , de l'inflammation & de la suppuration de l'autre mamelle. Au reste , la douleur des bouts n'est pas à craindre , elle ne dure pas long-temps ; la bouche de l'enfant est le baume le plus souverain pour la calmer (1).

(1) Le traitement que l'on suit ordinairement pour les gerçures de mamelles , mene très-souvent les nouvelles accouchées & les enfants à des incommodités très-graves , sur-tout lorsqu'on se sert de topiques où entre la chaux de plomb, tels, P. E. que les emplâtres de Minium, de Céruse, l'Eau végétominérale, &c. : le Docteur Thomas Percival, Médecin Anglois, s'est élevé avec force contre cet abus , & a prouvé par des faits qu'il pouvoit être suivi de mille accidents.

Une Dame très-délicate ne voulant pas nourrir , se frotta les mamelles avec de l'huile dans laquelle on avoit fait bouillir du Minium & de la Litharge ; elle sentit peu de temps après des douleurs aiguës

Si l'on négligeoit dès le premier ou le second jour , de donner à tetter à

dans l'estomac & dans le bas-ventre ; elle tomba dans un abattement extrême , & perdit ses forces : il fallut recourir à des remèdes adoucissants , pour dissiper cet orage.

Les femmes qui appliquent sur ces gersures des onguents de Minium ou de Litharge , ont le plus souvent à s'en repentir ; outre les maux auxquels elles s'exposent elles-mêmes , elles font avaler à leurs enfants le germe de la colique des Peintres ; car on fait que les coliques atroces auxquelles sont exposés ceux qui broient des couleurs , n'ont pour principe que la chaux de plomb , dont leur salive s'impregne , & qui passe dans l'estomac & les intestins avec cette liqueur digestive : il ne faut pas attribuer à d'autres causes les cris perçants des nourrissons , dont les mères , vraies ou mercenaires , auront pansé les gersures de leur sein avec les topiques dont nous venons de parler.

Il n'est pas moins dangereux de se servir de ces remèdes , du blanc-Raisin ou de la Céruse , pour oindre ou saupoudrer les écorchures & les rougeurs qui viennent entre les cuisses des enfants ; ces moyens aggrandissent les plaies , au lieu de les fermer , ainsi que le remarque M. Gardanne , [Gazette de Santé, n°. 14] : toutes les préparations de plomb sont rongeantes ; elles entament d'autant plus facilement la peau des enfants , que cette peau est plus délicate & plus tendre ; le plomb s'introduit par ces plaies , & les coliques , dont on ne soupçonne pas la cause , sont entretenues jusqu'à ce que l'enfant périsse. Ces réflexions méritent la plus sérieuse attention de la part des mères ; elles sont puisées dans l'observation journalière.

Ainsi , mères prévoyantes , méfiez-vous de tous les remèdes où l'on fera entrer la chaux de plomb ; ne vous en servez jamais , ni pour vos seins , ni pour les levres , ni pour les écorchures de vos enfants ; substituez à ces topiques dangereux les adoucissants , tels que le beurre , l'huile d'olives , le mucilage de semences de coings , l'huile d'œufs ou de lys , mêlée , si vous voulez , avec un peu d'huile de myrrhe par *défaillance* , le miel rosat , &c.

l'enfant, à cause de la douleur du sein, on courroit le risque de ne le pouvoir plus jusqu'après la fièvre de lait; car une fois que le lait s'est porté aux mamelles, il les distend, & le bout ne peut pas sortir assez pour entrer dans la bouche de l'enfant; les efforts augmenteroient l'engorgement. Il faut donc alors se tenir chaudement, & attendre la fin de la fièvre: tant qu'elle dure, on nourrit l'enfant avec du lait coupé, qu'il est essentiel de renouveler souvent; le lait de chevre est le meilleur que l'on puisse choisir dans ce cas.

Après la fièvre de lait, lorsque le sein est bien distendu, on reprendra la pipe, pour faire sortir le bout, & le présenter à l'enfant avec les précautions que nous avons ci-dessus indiqué. Que si, après avoir présenté le bout à plusieurs reprises, l'enfant ne le faisoit pas, la prudence exigeroit qu'on tirât du lait avec une pipe ou avec des petites fioles destinées à cet usage, ou enfin que la femme se fît tetter par quelque personne, ou par un petit chien: ce dernier moyen n'a rien de révoltant, à le bien prendre, & rien de dangereux.

Lorsque la mere donne à tetter à son enfant , elle doit avoir soin que ce soit en plein air , c'est-à-dire les rideaux de son lit ouverts , parce que plus l'air aura de ressort , plus la suc-
cion sera facile à l'enfant.

Pendant les six premieres semaines , l'enfant sera souvent allaité ; mais on ne lui laissera prendre que peu de nourriture à la fois. Si l'enfant dort pendant la nuit , ne le réveillez point pour lui présenter la mamelle , mais attendez que l'appetit le sollicite ; alors il se réveillera de lui-même , & l'on sera assuré que la faim seule troublera son repos , lorsqu'il ne sera pas emmail-
lotté , & que ses petits membres auront tout le jeu nécessaire.

Il arrive quelquefois que les enfants ne peuvent point prendre le mamelon qui leur est offert ; soit parce que la langue est tellement bridée par le frein , qu'elle ne peut faire l'office de piston ; soit parce qu'elle est comme collée au palais.

Dans le premier cas , il faut qu'une personne expérimentée coupe ce filet , & débride la langue : dans le second cas , il ne faut que passer le manche d'une cuiller d'argent entre le palais

& la langue , pour faire prendre à cet organe la place qu'elle doit occuper.

On a vu des enfants périr d'inanition , parce que leur langue étoit collée au palais , & qu'un ignorant Accoucheur , ou une Matrone sans expérience , n'avoit su connoître la cause qui les empêchoit de tetter. On a aussi à gémir quelquefois de laisser le soin de couper le filet à des Nourrices imprudentes : celles qui osent entreprendre de faire cette opération , quoique bien simple , mériteroient une punition exemplaire.

Ceux-là sont dans l'erreur , qui pensent que l'enfant ne doit être allaité par sa mere qu'après 24 heures : ils se fondent sur ce que le premier lait de l'accouchée leur paroît d'une mauvaise qualité : cette fausse assertion a été canonisée par des Ecrivains , qui ont d'ailleurs bien mérité de l'Art de guérir , & s'est accréditée dans le public : nous osons nous élever encore contre cet abus , toujours conduits par le flambeau de l'analogie : nous devons en effet regarder le premier lait de la femme , que les Accoucheurs ont appelé *colostrum* , comme le premier aliment que la nature a destiné à tous

les êtres naissants ; les femelles des animaux donnent leurs mamelles à leurs petits aussi-tôt qu'ils sont nés ; & ces petits croissent, sans autre nourriture : ce *colostrum* d'abord séreux , s'épaissit ensuite , & prend plus de consistance à mesure que l'animal se fortifie : ces animaux se vuident sans huile d'amande douce , sans sirop de chicorée , &c. (1) : doit-on présumer que le *colostrum* dans l'espece humaine , ait des qualités différentes , & soit destiné à d'autres usages ? qu'est-ce donc que ce premier lait , si ce n'est un lait plus aqueux , destiné à agir sur les intestins de l'enfant , comme un léger ecco-protique , ou purgatif capable de délayer les mucosités épaissies qui se trouvent dans l'estomac du nouveau

(1) Il faut des exemples , pour les opposer aux abus destructeurs ; il faut des exemples , au peuple sur-tout , qui se détermine toujours tard à abandonner les méthodes anciennes. Une de ces comeres officieuses , qui semblables à l'importun d'Horace , se donnent beaucoup de mouvements pour ne rien faire , conseilla dernièrement à une femme accouchée depuis peu de jours , de purger son enfant , quoique très-sain & très-robuste ; on introduisit auprès d'elle un marchand de remèdes , armé d'une phiole (de liqueur) à demi remplie d'un syrop : l'infortuné patient fut mis à la torture ; il avala tant , & si bien la quantité de syrop , qu'il mourut deux heures après. . . . Il est des sottises qu'il faudroit publier sur les toits , pour le bien de l'humanité. Cet exemple ne doit-il pas faire frémir les meres attentives !

né, & d'entraîner par les felles ces matieres noirâtres, reste des liqueurs dont l'enfant s'est nourri, matieres auxquelles on a donné le nom de *méconium*, à cause de leur couleur, qui est noire comme du suc de pavot, que les anciens appelloient *méconium*. Le premier lait contient un sel un peu irritant; c'est ce sel qui sollicite le jeu des intestins de l'enfant, & procure l'expulsion des matieres dont nous venons de parler; il agit encore sur les vaisseaux & glandes mésentériques, les débarasse des humeurs visqueuses qui y étoient engagées, & prévient ainsi des obstructions qui eussent peut-être été rebelles à l'Art.

En refusant au nouveau né ce purgatif naturel, on l'expose non-seulement à l'action des remedes, qui sont disproportionnés à ses organes, mais encore aux suites qui peuvent résulter de leur peu d'action, & à des coliques violentes que l'huile cause souvent lorsqu'elle se rancit dans les premieres voies; ce qui arrive très-souvent. On fait que lorsque les enfants ne se vuident pas, ils sont dans la suite exposés à des violentes coliques auxquelles ils succombent quelquefois: il est bien

plus naturel de fuivre à leur égard la route indiquée par la nature, route de laquelle l'espèce humaine seule semble affecter de s'écarter ; en effet, si Dieu & la nature n'ont rien fait en vain, fuivant l'adage vulgaire, pourquoi regarder le *colostrum* comme nuisible. Je prie les meres qui auroient encore des doutes à cet égard, de parcourir d'un œil rapide ces vastes régions, d'où nous sommes séparés par l'immensité des mers ; & d'examiner qu'elle est la conduite de ces gens que nous appelons *Sauvages*, parce qu'ils n'ont de loix que celles que la nature a gravé dans le cœur de tous les hommes : les enfants y sont allaités quelques moments après leur naissance, & élevés ensuite par leurs propres meres, qui ne les accablent pas par des soins malentendus, qui ont fait dégénérer l'espèce humaine dans nos climats.

Enfin, qu'arrive-t-il, lorsque l'on oblige une mere à attendre pendant vingt-quatre heures le plaisir inexprimable d'allaiter son enfant ? l'enfant pleure & crie la faim ; il se lamente, s'impatiente, contracte quelquefois des infirmités très-fâcheuses, telles que les hernies, &c. ou s'exténue à force de

de crier. N'est-ce pas une barbarie , que de marquer les premiers moments de l'enfance par une privation que l'âge mûr supporte avec beaucoup de peine , celle des aliments ?

Il est aussi très-dangereux de donner à un enfant nouveau né le lait d'une vieille nourrice : le lait d'une personne qui a accouché depuis longtemps , a trop de consistance , pour s'affimiler sans tumulte aux humeurs du nouveau né : il se formera donc des obstructions dans le méfentere ; l'enfant sera sujet à des diarrhées opiniâtres , à des fièvres lentes ; il deviendra peut-être tout bouffi , rachitique , ou semblable à ces êtres infortunés , dont les hospices de charité offrent tous les jours le spectacle attendrissant.

Mais si la mere ne pouvoit absolument nourrir , s'il étoit encore impossible de trouver une nourrice dont le lait fût nouveau , il faudroit tâcher d'y suppléer par du petit-lait , par une légère teinture de casse , par de l'eau miellée , ou autres choses semblables , jusqu'à ce que l'enfant se fût vuïdé , & qu'il fût plus capable d'être nourri de ce lait : on feroit prudemment ,

dans ces circonstances , de donner à la nourrice , pendant quelques jours , des aliments rafraîchissants & humectants , afin de rendre son lait moins épais.





ARTICLE VII.

*Précautions à prendre à l'égard
d'un Enfant au berceau.*

LE berceau de l'enfant doit être construit de manière que les bords soient relevés & matelassés. Le coucher & l'oreiller seront garnis de paille d'avoine, bien sèche, & sans odeur. Les plumes, le duvet ou la laine, seroient plutôt nuisibles qu'utiles. Le berceau doit être garni d'une couche, & d'un linge de futaine; & l'enfant sera recouvert avec le bout du linge, qui sera plus long que ses pieds. Ces précautions suffisent pour garantir du froid le nouveau né : d'ailleurs, il n'y auroit pas de mal, quand il le souffriroit dans les premiers instans de sa vie; l'homme est ce qu'on le fait être; l'habitude lui donne une naissance réelle pour la société. On le placera dans une chambre où l'air soit tempéré, c'est-à-dire ni trop chaud ni trop froid. On ménagera aussi la lumière, afin que l'œil du nouveau né puisse la supporter : il en

feroit blessé, si elle étoit trop vive. C'est une très-mauvaise méthode de placer le berceau sous les rideaux de la nourrice, parce que l'air n'y est point assez pur : il faut que ce fluide puisse se renouveler à chaque instant; autrement il perdrait son ressort, & au lieu de porter dans les poumons la santé & la vie, il y feroit germer des infirmités de toute espèce.

Un autre inconvénient, malheureusement trop commun, c'est la manière dont on couvre les enfants dans leur berceau. Outre la négligence qu'ont la plupart des femmes, de ne point faire attention à la manière dont l'œil de leurs nourrissons est frappé par le jour, & de les mettre ainsi dans le cas de loucher, sous prétexte de les garantir de l'air extérieur, elles les étouffent par des couvertures, sous lesquelles ces jeunes victimes respirent un air infecté par les propres vapeurs de leur transpiration; ensevelis dans leur berceau, ils le remplissent d'ordures, sans qu'on s'en apperçoive, d'où s'exhalent des miasmes fétides, qui passent successivement dans le poumon de cet enfant. Je voudrois donc, 1°. que le berceau

fût placé dans un lieu isolé, qu'il ne fût couvert que d'un voile léger par les côtés, & ouvert du côté de la tête.

2°. Que l'enfant fût placé dans ce berceau, comme il a été dit ci-dessus, d'après M. Vandermonde. C'est ainsi que l'air y circulant avec liberté, cet enfant respireroit à son aise, & qu'on n'auroit pas à craindre de le voir loucher, lorsque la lumière ménagée frapperoit uniformément son organe, & qu'il n'exerceroit pas plus sa vue du côté droit, que du côté gauche (1).

(1) Les axes optiques doivent se converger uniformément, pour que la vision s'opère selon le vœu de la nature, & parfaitement. On entend par *axes optiques*, une ligne droite qui unit les centres du corps vitré, du cristallin, du globe de l'œil, & que l'on suppose s'étendre jusqu'à l'objet apperçu. Il y a loucheté, lorsqu'à raison d'une mauvaise habitude contractée au berceau, ou de la foiblesse d'un des deux yeux, on perd la faculté de converger à son gré, & en même temps, les deux axes optiques, de chaque côté indifféremment : c'est ce qu'on appelle aussi *vue à la Montmorenci*. La coutume où l'on est de fixer les enfants dans leur berceau avec des bandes, est une des causes les plus fréquentes du strabisme. Quand un œil a pris l'habitude de loucher, & qu'il s'y est accoutumé depuis long-temps, le mal est presque incurable.

Si le strabisme vient de la foiblesse de l'un des deux yeux, il faut tenir l'œil plus fort dans l'inaction, au moyen d'un bandage appelé *Monocle*, & faire exercer l'œil faible seul pendant un certain temps.

Lorsque la loucheté est seulement habituelle, on pourra la guérir, en faisant porter à l'enfant strabon, ou loucher, un masque à louchette : ce sont des

Ce n'est point assez de veiller attentivement sur les deux objets dont on vient de parler, il faut encore qu'une mere prudente s'abstienne de bercer son enfant : cette méthode est très-pernicieuse ; elle peut être suivie des effets les plus sinistres. Qu'arrive-t-il, en effet, lorsqu'on berce un enfant ? il est secoué, ballotté & poussé avec force contre les parois du berceau ; il reçoit des contusions à la poitrine, aux bras, à la tête, ou au dos, & s'endort, parce qu'il est étourdi ; ses organes souffrent un dérangement notable ; le lait contenu dans son estomac, s'aigrit, à force d'être agité ; il cause des tranchées, ou des vomissements funestes ; & si l'enfant survit à tant de maux, on ne doit plus s'étonner de le voir stupide.

Il y a des Auteurs qui permettent

lunettes concaves & coniques, qui ne sont ouvertes que par la pointe. On a réussi également à corriger le strabisme, en plaçant une mouche de taffetas d'Angleterre, de la largeur d'une piece de douze sols, à quelques lignes du petit angle de l'œil, de chaque côté, afin que l'axe visuel ne diverge point, & soit dirigé en droite ligne vers l'objet. J'ai fait, depuis peu de temps, la plus heureuse application de ce moyen facile & peu coûteux, sur une petite fille de deux ans & demi : le strabisme a disparu ; son regard est naturel. C'est dans les premiers temps de l'âge tendre, qu'il faut corriger le vice de la vue dont il est question dans cette note.

qu'on berce les enfants , en certains cas , pour les distraire ; mais je crois devoir blâmer leur indulgence , toujours dangereuse , quand il est aussi aisé & aussi commun d'en abuser : en effet , il n'est pas possible qu'une mere ait toujours l'œil sur son enfant ; il est des moments où il est livré à la discrétion d'une servante , qui , pour se procurer du repos , redouble le mouvement du berceau , sans faire attention que l'enfant en reçoit un dommage considérable.

Lorsque l'enfant est livré à une nourrice , loin des yeux maternels , cette nourrice n'ayant aucune crainte , se comporte comme elle veut , & dépose à sa volonté le titre de mere , qu'elle a pris par intérêt. Hélas ! combien d'enfants sont ravis à la société , par les dangereuses manœuvres de ces femmes mercenaires ! qu'il me soit permis de citer , à ce sujet , un fait rapporté par M. Ballexerd , dans sa dissertation sur l'éducation physique des enfants : tout ce qui a trait à notre but , qui est de porter les meres à mériter ce titre , en nourrissant leurs enfants , doit trouver sa place dans cet Ouvrage.

» Une Dame étrangere , dit M. Bal-
» lexerd , que la curiosité avoit atti-
» ré dans la capitale d'un beau Royau-
» me , alla y visiter une de ces mai-
» sons qu'une sage politique & une
» piété libérale ont fondé richement
» en faveur des pauvres enfants trou-
» vés. Rien n'est plus propre que l'in-
» térieur de cette maison de charité ;
» & tous les petits soins y sont on ne
» peut pas mieux , remplis. Nous mon-
» tâmes avec empressement dans une
» salle haute, où nous vîmes quarante
» ou cinquante petits lits , entretenus
» très - proprement ; trois nourrices
» étoient dans cette salle, auprès de
» quinze petits enfants, dont le plus
» âgé pouvoit avoir douze ou quinze
» jours : mais ce qui diminua tout-à-
» coup la satisfaction de cette Dame,
» ce fut de voir ces petits enfants tous
» maigres , & presque expirants ; elle
» en demanda la cause à une sœur
» Religieuse, qui nous accompagnoit ;
» elle lui répondit d'un ton fort doux,
» que ces enfants étoient bien heu-
» reux de mourir, qu'ils alloient jouir
» d'une éternelle béatitude ; elle ajouta
» tout de suite : *Il est bien à souhaiter*
» *aussi pour les gens de cet Hôpital, que*

» les enfants qu'on y apporte , n'y vivent
» pas long-temps , parce que ses revenus
» ne seroient pas suffisants pour nourrir
» tant de monde. La Dame étrangere,
» qui crut que ses oreilles lui faisoient
» un infidèle rapport , fit répéter à la
» Religieuse les paroles charitables
» qu'elle venoit de prononcer ; elle
» les prononça encore plus énergi-
» quement. Alors l'étrangere interdite,
» sortit aussi-tôt de ce lieu , en déplo-
» rant les malheurs de l'avarice , &
» les erreurs d'une piété mal enten-
» due. « Il n'est pas besoin , je crois ,
d'ajouter à ce récit les réflexions qui
doivent naître dans l'ame de toute
personne sensible.





ARTICLE VIII.

Nécessité de laver souvent les Enfants.

C'EST une très-mauvaise méthode que de continuer à laver les enfants avec de l'eau tiède. Il est également abusif de mettre du beurre dans l'eau, ou le vin, que l'on emploie pour le bain : ce mélange onctueux ne fait que boucher les pores de la peau, sans produire l'effet qu'on se propose, qui est de dégraisser : il arrive donc que la transpiration est supprimée, d'un côté, par le beurre dont on enduit la peau, tandis que toute l'habitude du corps est relâchée par l'eau ou le vin tièdes : c'est précisément cet inconvénient qu'il est essentiel d'éviter ; car si la peau n'avoit pas assez de force pour résister aux impressions de l'air, la transpiration variéroit avec les saisons. C'est donc pour raffermir la peau, que les meres doivent laver leurs enfants à l'eau froide quelques jours après leur naissance : leur tendresse ne doit point s'alarmer de ce conseil ; elles ne sauroient donner à

leurs enfants des marques plus réelles de leur attachement, qu'en prenant les précautions nécessaires pour leur former une bonne constitution, & les préparer à des jours heureux, dont le cours ne sera point troublé par les infirmités que les enfants de la mollesse contractent dès le berceau.

Il me semble entendre les clameurs des meres, qui vont s'élever contre ce que je prescris, de laver les enfants à l'eau froide quelques jours même après leur naissance. Il est vrai que des Auteurs d'un rare mérite n'ont osé proposer cette méthode comme utile, qu'après que l'enfant est fevré; mais d'après l'expérience, & les Auteurs les plus accrédités, je ne crains pas de conseiller d'avoir recours au bain froid, pour fortifier même les enfants foibles & délicats : il n'est qu'une circonstance où l'on doive se dispenser de laver l'enfant à froid, c'est lorsque sa foiblesse est telle, qu'il y ait à craindre pour ses jours, & qu'il ait besoin de cordiaux & de chaleur. En vain allégueroit-on que les François ne ressembloient pas à leurs redoutables aïeux; que dans les peuples d'Italie, on ne reconnoît plus aucun

vestige de la force des Romains; qu'enfin l'espèce humaine est abâtardie; s'il est un moyen de rendre à l'homme sa vigueur originelle, c'est de suivre la méthode que nous indiquons.

Un Médecin, de mes parents, avoit un fils qui, depuis sa naissance, avoit la santé la plus foible, & luttoit sans cesse contre la dissolution de son être: toutes les ressources de l'Art ayant été inutilement employées, pour fortifier cet enfant, il fut baigné à six mois, dans l'eau d'une rivière extrêmement rapide, qui étoit glacée; (ce qu'on ne se rappelloit point d'avoir vu dans ce pays): depuis cette époque, l'enfant s'est fortifié; il a une force extraordinaire pour son âge, qui n'est que de quatre ans, & jouit de la santé la plus heureuse.

Lorsqu'un enfant est bien constitué, & que ses forces sont telles qu'elles doivent être dans l'état de santé, on ne sauroit pourvoir plus efficacement à sa conservation, qu'en le baignant à l'eau froide, dans la saison où il naîtra; on sera sûr de voir un enfant, ainsi baigné, plus fort à dix mois, que les autres à dix-huit. Je pourrois citer plusieurs enfants de Paris, qui
font

font l'admiration de tous ceux qui les voient, tant du côté du physique, que du côté moral. L'esprit s'émouffe & s'énervé dans un corps valétudinaire; & par la raison contraire, il prend tous les jours de nouvelles forces, & brille avec plus d'éclat dans un corps sain & robuste.

Les filles ne doivent point être exemptes de la loi du bain froid : ce seroit une espece d'injustice que de ne pas leur faire subir cette épreuve avantageuse, sous prétexte qu'elles n'ont pas besoin d'être aussi robustes que les hommes; car il faut des forces, pour supporter les infirmités de la grossesse, de l'accouchement & des couches. Des femmes bien constituées ne peuvent qu'avoir des enfants robustes. L'éducation des filles ne doit différer en rien de celle des garçons, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, & même au-delà.

Quant à la maniere de laver l'enfant du premier âge, elle est toute simple. On prendra une éponge imbibée d'eau froide, & l'on commencera par laver le visage, les oreilles & le derrière de la tête; ensuite on viendra au col; on descendra au dos,

aux reins ; on lavera enfin les bras & les extrémités inférieures , sans mouiller le ventre ni la poitrine ; cette observation ne regarde que le premier âge ; dans le second , on les lavera sans ménagement ; enfin on lavera les cuisses , les jambes & les bras. Si l'enfant jette des cris , ne vous étonnez pas pour cela ; il s'accoutumera bientôt à cette opération ; ses cris cesseront , & vous le verrez s'élancer de lui-même vers le bassin dans lequel vous devez le laver.

Quelque temps qu'il fasse , il ne faut pas cesser un seul jour de laver votre enfant : dans la belle saison , vous pourrez le plonger dans un sceau , dans quelque ruisseau ou dans quelque rivière. Les enfants qu'on aura ainsi lavé , doivent être vêtus très-légerement , tant le jour que la nuit : ce feroit détruire le bon effet des bains froids , que de tenir ceux qui les ont pris dans des endroits chauds , & de les couvrir de hardes ; ils doivent vivre au grand air , soit pendant l'été , soit pendant l'hiver. Il est étonnant de voir avec quelle promptitude les enfants ainsi élevés croissent & se fortifient , tandis que ceux qui ne sortent

jamais , lorsqu'il fait froid , sont toujours enrhumés , foibles , pâles , languissants , bouffis , tristes , noués ou rachitiques , & meurent dans l'enfance , ou vivent misérables.



ARTICLE IX.

*Maniere de nourrir les Enfants.
Soins qu'on doit leur donner.*

LE lait de la femme accouchée, est la nourriture la plus naturelle que l'on puisse donner aux nouveaux nés ; elle peut leur suffire pendant long-temps : il est même bon de les régler dès les premiers jours de leur vie , & de ne leur donner à tetter qu'à certaines heures , en petite quantité d'abord , & toujours en augmentant , à mesure que leurs organes se développent & se fortifient.

C'est un abus funeste que de donner à tetter aux enfants aussi-tôt qu'ils crient , & de se persuader que la faim est la cause de leurs cris : cette fausse persuasion fait qu'on prodigue au nourrisson un aliment qui surchargera bientôt son estomac , & sera rejeté par le vomissement , après avoir procuré une tranquillité apparente & momentanée. Souvent aussi , les enfants ne s'impatientent que par rapport à la malpropreté , & les ordures dans lesquelles

on les laisse. Une mere attentive saura bien distinguer les clameurs de la faim, du cri de la douleur que causent les tranchées & la dentition : elle observera s'il y a plus de deux heures que son enfant n'a tété ; & dans ce cas, elle présentera son sein à ses levres empressées. Les cris que fait un enfant lorsqu'il a faim, n'ont rien de plaintif ; ils sont suivis, & non interrompus ; ceux, au contraire, que causent les tranchées, sont tantôt plus aigus, tantôt ils le sont moins. Outre ce signe, on observera que l'enfant aura le ventre un peu enflé, sensible & dur : abstenez-vous alors de présenter le mamelon. Lorsque ces cris durent trop long-temps, cherchez à en connoître la cause, & à y remédier.

J'ai dit que le lait de la mere peut suffire aux enfants pendant long-temps ; ils pourroient même se passer de toute autre nourriture, jusqu'après la pousse des vingt premières dents : mais on est dans l'usage condamnable de bourrer les enfants de bouillie, & autres aliments indigestes & mal sains ; c'est de cette source, que dérivent la plupart des maladies auxquelles l'âge

tendre est ordinairement en proie.

La bouillie, sur-tout, est l'aliment le plus pernicieux que l'on puisse donner aux enfants; celle qu'on fait avec de la farine non fermentée, est la nourriture la plus indigeste qui puisse leur être présentée : leurs organes foibles & délicats encore, ne peuvent digérer cet aliment, qui n'a souffert aucune préparation, & qui n'est propre qu'à former un mastic, qui engorge les routes du chyle, & obstrue les glandes du mésentère. Les hommes les plus robustes pourroient à peine s'accoutumer à ne vivre que de bouillie; leur estomac en feroit dérangé : comment veut-on que des enfants puissent supporter ce poids ?

La bouillie n'est pas plutôt dans l'estomac de l'enfant, que la farine se sépare du lait, qui se caille & s'aigrit : cette colle épaisse forme ensuite un enduit au ventricule & aux intestins; elle cause, par l'acidité qu'elle contracte, ces violentes coliques, qui enlèvent souvent les enfants aux vœux de leurs parents alarmés. Aussi, auroit-on tort de s'étonner de voir les enfants auxquels on donne de la bouillie ordinaire, maigrir sensiblement de

tout le corps, tandis que le ventre est gros & bouffi.

Cependant, si la femme qui nourrit n'avoit point assez de lait pour fournir à la nourriture de son enfant, & qu'elle fût absolument obligée d'avoir recours à un autre aliment, pour suppléer au défaut de son lait, elle pourroit faire une bouillie claire avec de la mie de pain bien cuite, & y mêler, s'il étoit nécessaire, un jaune d'œuf; mais il en faudroit donner peu à la fois, cette bouillie étant très-nourrissante.

N'éveillez jamais un enfant pour lui donner à tetter; comm'il dort presque toujours pendant les deux premiers mois de sa vie, il ne faut point troubler son repos. Quand on manque à cette règle, il arrive souvent que les enfants crient long-temps, sans se rendormir; qu'ils s'inquiètent, s'agitent; & l'on croit qu'ils sont tourmentés par des tranchées, tandis que leurs cris ne sont que l'effet de l'impatience; alors on leur donne des huiles, qui causent des coliques véritables, en se rancissant : ces accidents n'eussent point eu lieu, si l'on avoit laissé à la nature un peu plus de besogne à faire,

Lorsqu'on se fera assuré qu'un enfant a des tranchées, on lui donnera un peu d'eau miellée, ou de sirop de chicorée sauvage; & on l'agitera sur les bras: souvent ces sortes de mouvements opèrent plus que les remèdes. Il est sur-tout salutaire aux enfants de leur faire prendre de l'exercice dans des chars, ou autres machines destinées à cet usage; ils sont alors dans une attitude moins fatigante que sur les bras; en été, ils sont moins échauffés: cette observation est très-essentielle; & il importe beaucoup aux meres de ne pas la perdre de vue.

Quand on porte un enfant sur les bras, il est bon de le changer souvent d'un bras à l'autre; afin que le corps penchant alternativement des deux côtés, l'épine ne prenne aucune inflexion, aucune tournure difforme, & que les vertebres ne contractent aucun vice de conformation.

Les enfants doivent être tenus le plus proprement que l'on pourra: la propreté entretient une transpiration douce; & la gaieté qu'elle leur cause, ne contribue pas peu à l'entretien de leur santé.

La malpropreté, au contraire, entraîne mille inconvénients : les enfants crient alors ; & leurs cris sont naturels. Quel est l'homme adulte qui souffriroit en paix d'être garroté dans la fange , dont il seroit obligé de supporter la puanteur ? Cette malpropreté est une suite nécessaire de l'usage du maillot : si l'enfant étoit libre dans son berceau, on seroit plus exact à le changer , parce qu'on s'apperoiroit plutôt que ses linges sont mouillés, ou sales. Il est donc de toute nécessité de changer les linges des enfants , toutes les fois qu'ils les ont sali ; mais, que ces linges soient secs, & jamais chauds , quelque temps qu'il fasse. Outre cette précaution , lavez au moins le nourrisson deux fois par jour , dans les plis des cuisses , avec une petite éponge ; vous le garantirez ainsi des rougeurs , des cuissans , qui s'excorient souvent , & causent bien de douleurs & de cris.

C'est une coutume très - blâmable , & mal entendue , que de jeter de la farine , ou de la poussière de bois , entre les cuisses des enfants , pour les empêcher de se couper ; c'est ajouter une malpropreté nouvelle à celle

que causent l'urine ou les excréments.

Mais, je le répète encore, n'emmaillotez point vos enfants, comme on le fait ordinairement, & ne les ferrez point avec des bandes; laissez leurs membres se mouvoir en liberté, sans craindre qu'ils deviennent difformes: les bossus & les cagneux sont des êtres contre nature; on n'en trouve point parmi les peuples qui habitent les climats brûlants de la Zone Torride, ou qui vivent parmi les frimats de l'Amérique septentrionale. Les Caraïbes & les Esquimaux sont les hommes les mieux faits, & de la taille la plus haute, parce qu'ils ne connoissent ni maillot, ni bandes, ni tout cet attirail inutile & dangereux pour l'enfance, que les nourrices emploient.

L'usage du maillot est encore une des causes de la dépopulation, en ce qu'il rend le bassin difforme, & en diminue le diamètre dans les filles. Ce fait n'a pas besoin d'explication. On serre ordinairement les bandes avec force: non-seulement la poitrine est comprimée, par ce moyen; mais comme la figure de l'enfant forme (à part la tête) une espèce de py-

ramide , dont la base est la poitrine , & la pointe est formée par les pieds : il suit delà que l'enfant est également ferré par-tout , puisque la pyramide est insensiblement formée par les circonvolutions des bandes ; par conséquent , l'accroissement des parties est gêné de toutes parts , & le bassin ne peut acquérir les dimensions qu'il doit avoir dans l'état sain & naturel. Cependant une fille grandit , devient nubile ; on la marie ; mais elle ne survit pas à son premier accouchement , & les feux de l'Hyménée se changent bientôt en flambeaux funéraires : les soins que l'on a pris de l'enfance de cette jeune personne , ont été les principes de ses souffrances , & la cause de sa mort. Parents barbares & inhumains , jusqu'à quand ferez-vous asservis à des usages pernicioeux ? jusqu'à quand le préjugé étouffera-t-il en vous le cri de la tendresse paternelle ? ne donnez-vous la vie à vos enfants , que pour leur faire avaler à longs traits un poison lent , dont l'effet est toujours terrible , & pour les voir moissonnés au midi de leurs ans ?

Et vous , meres tendres & sensibles , jetterez-vous encore un œil indiffé-

rent sur les maux qui menacent vos enfants, s'ils sont livrés à des mains étrangères ? voudriez-vous vous exposer au regret cuisant d'avoir sacrifié votre progéniture au prestige d'une erreur populaire ? l'humanité vous parle en faveur de vos enfants ; elle vous crie de suivre à leur égard les loix que la nature a gravé au fond de votre cœur ; ne troublez jamais ses opérations.

Accoutumez vos enfants à dormir au grand jour, & au bruit. Que le berceau soit tout-au-plus couvert, en été, d'un voile très-léger, pour garantir le nourrisson de la piqure des insectes volants. Ecartez du berceau les mauvaises odeurs ; & renouvelez souvent l'air de la chambre.

Lorsque l'enfant s'éveillera, & que vous le leverez de son berceau, gardez-vous de l'exposer tout-à-coup au grand jour ; ce passage subit ébranleroit tellement l'organe de la vue, qu'on le verroit entrer en convulsion : une imprudence de cette espèce peut rendre un enfant aveugle, ou altérer ses yeux pour toute la vie. Les clignotements souvent répétés des enfants au berceau, sont des preuves
non

non équivoques de l'incommodité que leur cause le grand jour.

Tant que la femme-nourrice garde le lit, elle doit se mettre sur son séant, toutes les fois qu'elle veut donner à tetter à son enfant ; car si elle en agissoit autrement, & qu'elle présentât la mamelle, sans se lever, elle pourroit s'endormir, & l'enfant risqueroit d'être étouffé.

Toutes les parties de l'enfant étant comme une espece de cire molle, qui reçoit les impressions qu'on lui donne, la nourrice aura la plus grande attention à moucher l'enfant avec le plus de délicatesse qu'il lui sera possible d'employer, pour ne point défigurer le nez : on sent assez combien ce point est essentiel.

Pour peu qu'un enfant soit joli, tout le monde se croit autorisé à lui faire des caresses ; & les nourrices paroissent flattées de ces égards. Il est des gens mal-sains, qui osent imprimer des levres immondes sur celles du nourrisson, & flétrir cette fleur à peine naissante, du souffle empesté de leur haleine. C'est ainsi que les enfants contractent quelquefois des maladies opiniâtres, telles que la gale,

des dartres, des boutons, des ulcères, & souvent les infirmités attachées à la débauche. Une mere attentive parera à tous ces inconvénients. C'est à elle seule que l'enfant doit ses premières caresses : c'est à elle seule, ou à son époux, qu'est réservé ce plaisir pur & vif, qui fait palpiter les entrailles paternelles, quand ils pressent leurs enfants sur leur poitrine.



ARTICLE X.

Choix d'une Nourrice.

LORSQUE la mauvaise fanté, ou des obstacles particuliers & insurmontables, empêchent une mere de pouvoir nourrir son enfant, c'est un devoir sacré pour cette mere de choisir une nourrice capable de remplir les fonctions dont elle est forcée de se dispenser. Mais ce choix ne sauroit être trop scrupuleux, tant du côté physique, que du côté moral. La nourrice à laquelle vous devez vous attacher, ne doit être ni trop jeune, ni trop vieille, ni trop grasse, ni trop maigre ; une brune est préférable à une blonde ; le coloris de son teint doit être peu foncé, sa carnation belle, son regard doux & agréable, son haleine aisée, sa respiration libre, ses dents blanches, & sa bouche bien meublée, sa poitrine large & bien arquée, ses mamelles fermes & d'une moyenne grosseur : observez qu'elle ne soit point enceinte, qu'elle n'ait point fait une fausse

couche, que son lait soit abondant, & proportionné à l'âge de l'enfant; le lait d'une femme qui auroit accouché depuis plus de six mois, feroit une nourriture trop solide pour l'enfant, comme nous l'avons déjà dit (art. VI); la nature varie la consistance du lait dans les animaux, en raison de l'âge de leurs petits; cette sage précaution étoit nécessaire pour le bien de l'espèce.

Mais ce n'est point assez qu'une nourrice ait les qualités physiques dont on vient de voir l'énumération; elle doit être aussi saine de cœur, que de corps : qu'elle soit douce, vive, enjouée; que son maintien annonce la candeur; ses yeux, le calme de son ame; qu'elle ne soit ni colérique, ni portée à l'ivrognerie, ni peureuse : tachez, enfin, d'en rencontrer une qui soit exempte de passions violentes, & qui sache se passer des caresses amoureuses de son mari, sans en concevoir du chagrin; car, alors, la violence de ses desirs feroit dégénérer son lait. On sent assez à quels dangers feroit exposé un enfant entre les mains d'une nourrice vicieuse & emportée; il seroit inutile d'entrer dans

de plus amples détails sur cet objet.

Si l'on garde la nourrice à la ville, il faut avoir attention de ne pas lui faire changer tout-à-coup de manière de vivre; ce changement seroit dangereux pour l'enfant; les aliments dont elle se nourrira, ne doivent qu'être mieux choisis; & puisque le régime qu'elle tenoit à la campagne, conferroit sa santé, on doit lui permettre de le suivre, à quelque chose près. Les femmes des campagnes ne se nourrissent presque que de végétaux: cette nourriture n'est pas la moins saine; elle est plus dans la nature que celle qui flatte si fort le palais délicat de nos Dames; d'ailleurs, l'habitude est, comm'on dit, une seconde nature.

C'est par toutes ces raisons, qu'il ne faudroit pas faire passer tout-à-coup une nourrice d'une manière de vivre frugale & villageoise, à des mets succulents & exquis; donnez-lui des aliments simples, & de facile digestion; les viandes bouillies & rôties lui conviennent mieux, que les ragoûts épicés ou salés; qu'elle évite la salade, les fruits acides, & qui ne sont pas mûrs, ainsi que les liqueurs fortes; qu'elle boive du vin en petite quan-

tité, si elle y est accoutumée : quant à l'exercice, qu'on ne permette pas qu'une nourrice reste dans l'inaction; la paresse lui seroit nuisible, autant que la fatigue excessive; mais qu'elle s'exerce à différentes choses, dans les moments où l'enfant dort. Elle le promenera souvent à l'air libre: il vaut mieux quelquefois qu'un enfant souffre un peu de froid, que de vivre continuellement dans le mauvais air des appartements échauffés par des poëles, & comme scellés hermétiquement.

Quand les nourrices sont ainsi sous les yeux des parents de l'enfant, on est à portée de les observer de près, & de les changer à propos: ce temps est ordinairement marqué par le dégoût que le nourrisson prend pour le lait qui lui est offert.

Mais si vous êtes résolu, ou forcé de livrer votre enfant à une nourrice à la campagne, ayez soin d'en choisir une qui habite un pays découvert: l'air que cet enfant respireroit dans des lieux environnés de marais ou d'étangs, le conduiroit bientôt au tombeau. La maison de la nourrice doit être élevée, pour que l'enfant

y croisse en santé , élevée & éclairée par les rayons du soleil : on voit tous les jours que les enfants nourris dans des pays bas & humides , sont bouffis , cacochymes, rachitiques, ou écrouelleux ; cette observation est constante ; il n'est personne qui ne soit à même de la vérifier. L'inconvénient du mauvais air n'est pas le seul que les parents aient à craindre ; il en est une infinité d'autres qu'ils ont le plus grand intérêt d'éviter : je vais en exposer une partie dans l'article suivant.





ARTICLE XI.

*Combien il est dangereux de mettre
les Enfants en nourrice.*

UNE mere doit s'estimer heureuse lorsque, forcée à éloigner d'elle le fruit de sa tendresse, elle rencontre dans une nourrice toutes les qualités dont je viens de parler. Mais un trésor de cette espece est bien rare ; souvent les serpents sont cachés sous les fleurs ; & la nourrice que l'on croira la plus saine, la plus paisible, la plus sage, fera celle qui fera couler dans les veines de son nourrisson le poison des infirmités & des vices.

Que peut-on se promettre, en effet, d'une femme qui, par intérêt, prive son enfant de la nourriture qui lui est due, pour la partager, ou la donner en entier à un étranger ? peut-on raisonnablement supposer des sentiments d'humanité dans ces femmes qui déposent si facilement le titre de mere ? est-il naturel de penser qu'elles aient pour un enfant dont elles connoissent à peine les parents, des égards qu'elles

refusent à celui qu'elles ont porté dans leur sein ?

Mais supposons ici des cas ordinaires ; & voyons quel est le sort d'un enfant qu'on dit vulgairement *n'être pas mal tombé*. A peine cet enfant est-il né, qu'une nourrice s'en empare ; on a ajouté foi au roman qu'elle a tissé ; on la croit saine & robuste ; elle paroît propre dans ses ajustements , & douée des qualités que l'on peut désirer en elle : *Mon lait n'est point vieux*, vous a-t-elle dit ; *je ne suis point femme à vous tromper ; je n'habite pas avec mon mari*. Tels sont à-peu-près les discours que les nourrices tiennent, lorsqu'elles se présentent pour se louer.

Mais je veux que son lait ne soit point vieux , & qu'il vous ait paru bon ; & je vous demande si ce lait vaut celui de la mere du nourrisson ? croyez-vous qu'il soit proportionné à la délicatesse de ses organes ? non , sans doute ; en le suçant , le nouveau né se repaîtra d'une substance étrangère à celle dont il est paîtri ; voilà le premier danger auquel il est exposé ; heureux si les suites n'en sont pas funestes.

Cet enfant arrive enfin dans la maison de sa nourrice ; le voilà transf-

planté, pour ainsi dire, dans un nouveau sol : que de souffrances lui sont préparées ! souvent sa nouvelle mere s'affoiblit & s'épuise, en voulant allaiter à-la-fois son nourrisson & son propre enfant, pour faire un plus grand profit ; il résulte de ce double emploi du lait, que les deux enfants participent à la foiblesse de la nourrice, & que très-souvent tous les trois sont portés dans la même tombe.

D'ailleurs, en supposant encore que cette nourrice n'allait que votre enfant, le croyez-vous plus en sûreté ? portez votre attention sur tout ce qui l'environne, & bientôt vous reviendrez de votre erreur : les habitations des payfans sont presque toujours basses, humides, environnées de fumier, puantes & mal saines : on fait que les mauvaises odeurs sont funestes aux enfants ; & si ceux des gens de la campagne y résistent, c'est qu'ils les respirent depuis l'instant de leur être, & que leur constitution est incomparablement plus forte que celle des enfants des villes ; la raison de cette différence est que les meres des enfants de la campagne n'ont cessé de vaquer à des occupations pénibles,

pendant tout le temps de leur grossesse, tandis que les autres ont vécu constamment dans la mollesse & l'oïveté; il ne faut donc pas s'étonner que des enfants robustes naissent d'une mere robuste, & qu'ils résistent si bien à un air qui devient mortel aux nourrissons nés de meres foibles, & d'un tempérament détruit par l'excès des plaisirs, ou par le soin même qu'elles prennent de le rendre meilleur. Ainsi, meres du bel air, vos enfants périront souvent où ceux des payfans croîtront à vue d'œil (1).

Ce n'est pas tout encore; l'enfant est garroté à la façon de la nourrice; il est porté aux champs, quand les travaux y demandent la fausse mere; là, ferré dans son maillot, il restera quelquefois une demi-journée sous un arbre, sans qu'on fasse attention aux cris perçants & plaintifs dont il remplit l'air; abymé, pour ainsi dire, dans ses excréments, il en respire l'odeur; l'âcreté des urines ronge la peau des cuisses de cet enfant; & la

(1) Je n'établis point comme une regle invariable, que des meres débiles mettent toujours au monde des enfants foibles; cette loi, je le fais, souffre beaucoup d'exceptions; mais elle n'est pas moins vraie, & digne de la plus sérieuse attention.

douleur que cause cette excoriation, lui fait pousser de nouveaux cris, plus forts que les premiers; il devient, par gradation, rouge, violet, noir; il survient des hernies, & d'autres infirmités, qui lui annoncent les jours les plus tristes, s'il survit aux maux qui l'environnent.

Si la nourrice ne va point aux champs, les inconvénients sont les mêmes; les soins de son ménage l'empêchent de veiller à l'enfant qu'elle nourrit; s'il crie, on le laisse crier; le plus souvent, on ne le change qu'une fois le matin, & une fois le soir: telle est l'habitude de la plupart des femmes nourrices. Souvent elles livrent leurs nourrissons à d'autres enfants, qui ne pouvant les soutenir, les traînent, & les estropient.

A tous ces inconvénients, joignons toutes les causes qui peuvent altérer le lait des nourrices. Une mere n'apprend souvent que son enfant tette du mauvais lait, que lorsqu'il n'est plus temps d'y apporter du remède; les nourrices intéressées à cacher les indispositions qui les mettent hors d'état de nourrir, diffèrent tant qu'elles peuvent d'avertir les parents de leur nourrisson,

fon, qui dépérit pendant ce temps, & paroît enfin aux yeux d'une mere éplorée, comme un éclair qui n'a que la lueur d'un instant. J'ai vu une nourrice rapporter une camifole pourrie, dans laquelle fon nourrifson étoit mort, & où j'apperçus des lambeaux de chair, & des preuves non équivoques que l'enfant avoit fuccombé à une putréfaction très-considérable; j'ai vu cette malheureuse foutenir impudemment que des convulsions avoient enlevé le jeune malade. Celle que j'avois été forcé de donner à ma fille, ne la nourriffoit qu'avec du pain trempé dans du vin: lorsque je fus averti, l'enfant n'avoit qu'un souffle de vie; c'étoit un squelette vivant. Tremblez... tremblez, meres sensibles!

Il n'est aucun danger auquel un enfant ne soit exposé entre les mains d'une nourrice, loin des yeux maternels: & s'il en est quelques-unes qui s'attachent à leurs nourrissons, elles leur font presque autant de mal, en leur prodiguant des soins mal entendus, que si elles les eussent négligé; elles les étouffent, à force de les couvrir; elles leur donnent la

mort , en les faisant passer trop subitement à une nourriture trop forte , que leur estomac ne peut digérer ; delà viennent tous les maux dont est affligé la moitié (au moins) des enfans qui sont nourris par d'autres que par leurs meres.

L'enfance est sujette à plusieurs maladies ; & c'est dans ces circonstances que les soins deviennent plus nécessaires. Les premiers temps de l'âge tendre sont troublés par des coliques violentes , par des convulsions , & autres accidents de la dentition : il faut alors beaucoup de patience , & des attentions , que l'on ne doit attendre que d'une mere ; une nourrice les refuse à son nourrisson , ou par impatience , ou par insensibilité , ou par défaut de temps ; & l'enfant qui eût survécu à ces accidents , y succombe enfin. Ce n'est pas là une des moindres causes de la dépopulation ; la chose a été vérifiée ; je ne crains pas de trop avancer , en disant que des enfans mis en nourrice la moitié périt , un quart est infirme , ou estropié , & l'autre quart seulement reste sain.

C'est pour prévenir , autant qu'il est

possible , les malversations des nourrices à l'égard des enfants , que M. de Sartine , ancien Lieutenant - Général de Police de la ville & banlieue de Paris , en donnant une nouvelle forme au Bureau-général des nourrices , établi dans la Capitale pour le bien de l'humanité , créa des Inspecteurs , dont le devoir est de parcourir les campagnes , & d'y veiller à la sûreté des enfants. Un règlement aussi sage devroit être suivi dans toutes les grandes villes du Royaume : le beau zèle qui rend M. de Sartine si cher aux habitants de la Capitale , & si recommandable à ceux de la Province , conserve chaque année à l'Etat des citoyens que la mort lui eût enlevé (1). Tant de vertus ont

(1) En convenant que l'établissement du Bureau des nourrices dans les Capitales des Provinces , seroit utile sur-tout aux Villes d'une grande population , je croirois qu'on pourroit en former dans une Ville quelconque , qui posséderoit dix-huit ou vingt mille habitants ; les moyens que je propose pour cela , sont si aisés , si peu onéreux pour les parents , si peu coûteux , si avantageux pour la sûreté des enfants , des peres , des meres , & des nourrices , qu'on peut en tirer avantage même dans les Villes du troisième & quatrième ordre ; d'ailleurs , tant de branches d'utilité publique sont attachées à l'exécution de ce projet , qu'il est à présumer que le Ministère , dont les vues sont dirigées sur les intérêts des peuples , sous un Roi magnanime & bienfaisant , il est à présumer , dis-je , que le Ministère tendroit

enfin été couronnées par un Roi juste, ami de ses sujets.

Les passions se communiquent à l'ame, comme les maladies se communiquent au corps : le lait, qui avant de sortir des mamelles de la nourrice, s'est identifié avec ses humeurs, portera dans le corps du nourrisson le caractère du tempérament de celle qui l'allaita ; ainsi l'enfant fera enclin dans la suite à la haine, à la jalousie, à la joie, à la tristesse, &c., selon que la mere aura été agitée de ces différentes passions. On ne sera donc pas surpris de voir les enfants sujets à différents vices, quand on saura qu'ils ont pris leur source dans le sein d'une femme vicieuse. Ceci conduit à bien de réflexions, qui sont toutes dans la nature, & sur lesquelles il seroit, par conséquent, inutile de s'appesantir ; je ne citerai, à ce sujet, qu'un seul exemple, qui prouve combien les qualités corporelles & intellectuelles participent à celles du lait des nourrices.

Un de mes amis, âgé actuellement de 39 ans, ne suça d'autre lait que

aux instituteurs de ces Bureaux une main secourable.
Voyez ce plan à la page III, art. XIII.

celui d'une chèvre : l'animal quittoit les bois quatre fois par jour , à la même heure , pour venir au village allaiter son nourrisson : on n'avoit d'autre précaution à prendre , à cet égard , que de le coucher à terre , la face tournée en haut. Mon ami , aujourd'hui Prêtre dans une Paroisse de Paris , a la plus heureuse constitution ; il est léger , ingambe , gai ; mais inconstant au-delà de toute expression ; qualités qui lui ont été transmises par sa mere nourrice : il m'a dit souvent que toutes les fois qu'il voyoit une chèvre , ses entrailles tréfailloient , & qu'il éprouvoit une espece d'attendrissement.

La séparation des enfants d'avec leur nourrice , entraîne aussi après elle des suites souvent désagréables , & funestes quelquefois : il n'est pas rare de voir que sa santé s'altère après cette séparation , tant l'enfance est sensible. La premiere chose que l'on se propose , en retirant un enfant , c'est de lui faire oublier sa nourrice ; c'est ici une premiere leçon d'ingratitude : on se fâche , on s'irrite même contre un enfant qui pleure sa nourrice ; & on ne s'apperçoit pas

que c'est lui apprendre à oublier aussi aisément sa véritable mere : on s'applique seulement à donner à cet enfant un air affable & poli ; mais il arrive qu'il ne s'attache à personne , & que son ame s'accoutume à l'indifférence : aussi ne voit-on des enfants pervers & ingrats envers leurs parents , que parmi ceux qui n'ont pas sucé le lait de leur véritable mere , tandis que celles qui ont nourri , jouissent de la satisfaction inexprimable de voir l'attachement & le respect de leurs enfants se fortifier avec l'âge. Une des causes de l'insensibilité d'ame de la plupart des enfants qui n'ont pas été nourris dans la maison paternelle , c'est la maniere dont on les reçoit quand ils y arrivent : il est des meres qui exigent sur-le-champ des caresses de la part de ces enfants , affligés d'avoir perdu celles qu'ils regardoient comme leur véritable mere ; elles rebutent ces enfants , & les jettent dans un désespoir qui dure quelquefois long-temps. Quand on paroît injuste à un enfant , c'est l'autoriser , en quelque sorte , à être colérique , c'est le révolter ; le contraindre , c'est le préparer à la dissimulation & à la

haine secrete ; c'est-là ce qu'on appelle vulgairement *un mauvais caractere* : il eût été excellent , si on ne l'eût forcé à changer de nature. Les enfants qui sont le plus affligés de la perte de leur nourrice , sont ceux dont les parents doivent se promettre plus de consolation ; leur ame sera sensible ; il ne s'agit que de cultiver leurs heureuses dispositions.





ARTICLE XII.

Des avantages que les meres trouveront à nourrir leurs enfants.

CONFIER ses enfants à une nourrice mercenaire, c'est agir contre le vœu de la nature, c'est déranger ses opérations. Nous venons de faire voir à quels dangers cette méthode barbare exposoit les meres; voyons maintenant les avantages qu'elles retireront, en bravant, à cet égard, les préjugés & les conseils toujours suspects des agréables, ou des comeres.

Les raisons que les femmes allèguent ordinairement, pour ne pas nourrir, n'ont presque jamais un fondement bien solide; l'amour des plaisirs, ou de l'oïveté, en est le plus souvent le mobile; on craint d'affoiblir sa santé; le mari n'a pas besoin, dit-on, d'être troublé dans son sommeil; nous en serons quittes à meilleur marché, en mettant notre enfant en nourrice: tels sont à-peu-près les motifs qui engagent les meres à re-

fufer leurs mamelles à leurs enfants. Attaquons chacune de ces objections en particulier.

Il est aisé de prouver que la fanté d'une mere , loin d'être affoiblie , quand elle nourrit , se fortifiera au contraire : cette opération étant selon le vœu de la nature , ne fauroit avoir des suites funestes ; ce feroit faire injure au Créateur , que d'avoir cette idée. Le lait dont les seins se remplissent auffi-tôt après l'accouchement , n'a d'autre destination que de servir à la nourriture de l'enfant ; il ne faut point de travail , point d'art pour la préparer ; à peine le nourrifon applique-t-il fes levres délicates fur le mamelon , que cette rosée falutaire coule d'elle-même , au grand foulagement de la mere.

Mais lorsqu'elle n'allait pas son enfant , que de peines elle aura à effuyer pour faire *passer son lait* ! Une fièvre violente la menace ; on l'appelle communément *fièvre de lait* ; cette fièvre est beaucoup plus violente & plus dangereuse , par conséquent , que celle qu'éprouvent les femmes qui nourrissent ; les fueurs auxquelles on va l'affujettir , la diete ,

le lit, la privation d'air, conduiront bientôt l'accouchée à une foiblesse extrême ; & malgré toutes les précautions que l'on prendra , le lait fera peut-être des ravages terribles. Combien de femmes ne voit-on pas estropiées , défigurées , impotentes , couvertes de plaies & d'ulceres dégoutants & douloureux , à la suite des dépôts de lait ! combien de femmes , dans les villes sur-tout , périssent dans la consomption , ou traînent la vie la plus languissante , pour s'être gratuitement affranchies de la loi naturelle.

Les lochies ne coulent que pendant huit à dix jours chez les femmes qui nourrissent , tandis que les autres ont cette incommodité pendant quarante jours ; cette excrétion est ordinairement suivie de fleurs blanches , qui incommode presque toutes les femmes qui ne nourrissent pas , & qui conduisent enfin à la stérilité , parce qu'insensiblement le tissu de la matrice se relâche à un tel point , qu'elle ne peut plus reprendre son ton naturel.

C'est encore une erreur que de croire que la poitrine souffre lors-

qu'une mere allaite ses enfants. *Morton*, Médecin Anglois, auquel nous devons un très-excellent traité sur la phtisie, a observé, au contraire, que des femmes très-déliçates ont recouvré leur fraîcheur & leur embonpoint, en nourrissant leurs enfants. Ainsi, par une juste estimation, les femmes qui ne nourrissent pas ont infiniment plus de fatigues à essuyer que celles qui nourrissent : celles-ci n'ont à craindre que d'être interrompues la nuit, pendant leur sommeil; mais cette peine, si c'en est une, est-elle capable de balancer la joie inconcevable que ressent une bonne mere lorsqu'elle serre son enfant contre le sein où il doit trouver la vie? si l'on élève un enfant de la maniere que nous l'avons indiqué, à peine se reveillera-t-il deux fois dans une nuit; & la mere s'accoutumera bientôt à ce genre de vie.

Mais le mari s'oppose à la bonne volonté d'une mere; il ne veut point cette incommodité. Raison frivole : une femme n'a qu'à vouloir ; c'est peut-être la seule circonstance où il lui soit permis de résister à son mari : il n'est point d'homme honnête qui ne

se rende, dans ces fortes de cas, aux instances de son épouse : elle doit faire envisager à ce mari les dangers que son enfant auroit à courir en des mains étrangères, & lui mettre devant les yeux les avantages, tant physiques, que moraux, qui seront procurés à l'enfant par les soins de son pere & de sa mere. Mais si après toutes ces considérations, un mari résistoit encore, une femme feroit fort mal de s'opiniâtrer, sur-tout avant l'accouchement ; il faudroit qu'elle se préparât à user de ruse, & à donner à tetter à son enfant, avant que la nourrice s'en fût emparée ; dans ce cas, il seroit plus facile de ramener un homme entêté ; il n'en est point qui s'opiniâtrât alors ; au contraire, un mari en deviendrait plus tendre, & les prétendues incommodités qu'il paroïssoit redouter, seroient plutôt des plaisirs pour lui, que des peines. Si c'est par des raisons d'économie, qu'on met les enfants en nourrice, ce prétexte est encore bien futile ; & c'est bien peu entendre ses intérêts (1).

(1) Les Nourrices sont insatiables. On sait par expérience, que l'on n'a jamais fini de leur donner.

Il est cependant des états qui ne permettent absolument pas aux meres de nourrir : celles qui ont le malheur de se trouver dans ces fâcheuses extrêmités , doivent prendre toutes les précautions possibles pour le bien-être de leurs enfants , & les voir le plus souvent qu'elles pourront.

Enfin , les meres qui seroient encore tentées de ne pas nourrir leurs enfants , doivent considérer que leur

Il faut d'abord commencer par leur fournir une layette en regle , c'est-à-dire consistant en mille petites choses , que l'on paie assez cher , & dont la mere eût pu se passer aisément , si elle eût gardé son enfant chez elle. Cette layette une fois donnée , on vient , au bout de quelques mois , vous sommer de la renouveler en détail ; tantôt une piece est usée ; tantôt une autre est trop étroite. Enfin , ce sont tous les jours des nouvelles demandes & de nouveaux frais , outre ceux des mois de nourissage ; car il est d'usage de ne pas renvoyer les mains vuides ceux qui viennent , de la part de la nourrice , donner des nouvelles de l'enfant : il convient de faire boire le mari , le frere , ou le cousin , &c. de la fausse mere : & ces messagers reviennent souvent quand on les a bien traité. Je vous prie donc de me dire , mere economique , si vous ne trouveriez pas mieux votre compte en prenant auprès de vous , si vous le pouvez , une fille pour veiller sur votre enfant , tandis que vous ferez à votre commerce , ou que vous vaquerez aux occupations de votre état ? & si vos facultés ne vous permettent pas d'avoir un domestique , vous coûteroit-il autant de payer une femme *au mois* , pour soigner votre nourrisson à certaines heures du jour ? il n'est point de femme parmi ce qu'on appelle *Bourgeois* , qui soit assez occupée pour n'avoir pas cinq à six intervalles d'un quart d'heure dans la journée , pour donner à tetter à son enfant.

opiniâtreté à persister dans ce dangereux préjugé qu'on leur a inspiré, peut détruire leur santé de manière que tout l'art des Médecins ne pourroit la réparer; que si leurs enfants mis en nourrice, survivent aux dangers qui les menaceront, ce sera par un heureux hasard; qu'ils auront peut-être sucé, avec le lait de la nourrice, le germe de plusieurs maladies cruelles & honteuses, ou la contagion des vices: elles doivent considérer, enfin, que si la nature promet mille douceurs aux meres tendres & sensibles qui suivront ses loix, un repentir amer, & peut-être inutile, pourra suivre de près cette transgression.





ARTICLE XIII.

*Nécessité & moyens de fonder des
Bureaux de Nourrices dans les
Capitales des Provinces.*

LE luxe & l'orgueil ont multiplié
nos besoins, & reculé les bornes
de la misère publique : la somptuosité
des tables a banni des repas la noble
simplicité des mœurs antiques ; des
aromates incendiaires, que les Cuisi-
niers ont l'art de faire circuler dans
nos veines, ont été recherchés à grands
frais, & substitués à des assaisonne-
ments plus naturels. On ne se con-
tente plus des vins que fournissent nos
climats ; il a fallu aiguïser des goûts
blasés, par des liqueurs de toute es-
pece ; & la force de l'opinion & de
l'habitude a étouffé les cris de la na-
ture, allarmée de tant d'excès : enfin,
les générations sont appauvries ; des
constitutions cacochymes & débiles
ont pris la place de ces heureux tem-
péraments qui conduisoient nos an-
ciens Gaulois jusqu'à la vieillesse la
plus heureuse, & ne les abandonnoit
qu'aux portes du tombeau.

La débilité de nos organes, suite ordinaire de l'intempérance, a souvent servi, & sert encore tous les jours de prétexte aux femmes, pour refuser à leurs enfants l'aliment qui leur est destiné : raisons de santé, tyrannie de mode, amour des plaisirs, coupable indifférence, tout semble autoriser le nourrissage mercenaire, & concourir à saper lentement les fondemens de la population.

On se plaint généralement que l'espèce humaine dégénère, qu'elle s'affoiblit tous les jours, & que le nombre des individus diminue considérablement. On a apperçu les causes de ce fatal changement; on a tenté de remédier à quelques abus; mais les remèdes n'ont été ni assez généraux, ni assez constamment soutenus : c'est ainsi que les meilleures institutions n'ont quelquefois qu'une durée éphémère, & ne produisent qu'un bien instantané, lorsque l'autorité qui leur avoit donné l'être, venant à les perdre de vue, cesse d'exciter & d'encourager le zèle qui les soutenoit; semblables à ces météores dont l'éclat éblouit le spectateur étonné, & qui s'éteignent lorsque la lumière qu'ils

répandoient au loin , manque d'aliment.

Depuis long-temps on se récrie contre l'abus du nourissage mercenaire ; des Écrivains célèbres en ont éloquemment démontré les dangers & les funestes conséquences : on fait que les fausses meres exposent leurs nourrissons aux accidents les plus cruels. Nous avons dit que ces tendres victimes de l'indifférence maternelle sont abandonnées quelquefois sous un arbre pendant des demies journées , lorsque la nourrice est aux champs ; qu'ils croupissent alors dans la fange & les excréments , livrés à la voracité des insectes ; que les cris & les gémissements que la douleur & le désespoir leur arrachent , ont les suites les plus sinistres ; que des incommodités innombrables en sont le fruit ; qu'il peut arriver que des parents reçoivent un étranger dans leur famille , au lieu d'un enfant que la nourrice aura laissé périr d'inanition , où de misère ; que les enfants sucent, avec le lait, les défauts de celles qui les allaitent ; qu'ils seront colériques, ivrognes, &c. &c. , si la nourrice a été possédée de ces passions ; que les enfants intimidés

par des fables ridicules , conservent souvent , pendant toute leur vie , & malgré eux , les impressions de puissanimité qu'ils reçurent au berceau ; enfin , que les vices écrouelleux , scorbutique , ou vérolique , sont souvent transmis à des races pures , &c. &c. : malgré ces considérations , on n'a pu encore arracher les racines du préjugé ; le luxe & les besoins de la vie civile , ne permettront peut-être jamais que toutes les meres remplissent les devoirs que la nature leur prescrit à l'égard de leur fruit au berceau.

Les enfants étant l'espérance de la nation , puisqu'ils doivent un jour être des citoyens , la faire fleurir au dedans , soutenir sa gloire ou accroître sa puissance au dehors , c'est servir l'Etat que de s'occuper du soin de conserver ces êtres naissants : ce fut aussi l'objet important que M. de Sartine eut en vue , en donnant une forme nouvelle & solide au bureau de nourrices établi dans la capitale , dans laquelle il a fait régner le bon ordre , la tranquillité , l'harmonie jusqu'au moment où le *Titus François* l'a élevé à des fonctions plus distinguées : ce Magis-

trat chéri de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître, fut l'ame, l'appui, le protecteur de cet établissement; ses soins & sa vigilance entroient dans tous les détails; & tout ce qui avoit trait à la conservation des enfants, avoit des droits sur son cœur bienfaisant : la Patrie a déjà éprouvé qu'elle lui doit une infinité d'Ouvriers, &c. qui ont été arrachés à la mort qui les menaça dès l'aurore de leur vie. En faisant examiner les femmes auxquelles on confie des nourrissons, on a eu en vue de s'opposer aux progrès du mal vénérien : les femmes suspectes sont écartées du nourrisage : on ne donne aux femmes saines que des nourrissons bien portants : on fait traiter les enfants trouvés qui ont apporté la corruption du sein de leur mere : en un mot, les plus sages mesures sont prises pour que le germe des infirmités soit étouffé dès sa naissance.

Quoique la contagion des vices soit moins à craindre dans les Provinces, que dans la capitale, elle n'y est guere moins répandue, proportion gardée du nombre des habitants ; on voit le mal vénérien régner même dans les

chaumieres où il paroïſſoit ne devoir jamais pénétrer. Les abus du nourriſſage mercenaire ſont les mêmes partout; & la ſeule voie que l'on eût pour les extirper, ſeroit d'établir un bureau de nourrices dans chaque capitale, ſous les auſpices de MM. les Intendants. On pourroit former ces établiſſemens ſans frais quelconques, ſi l'on en excepte le loyer d'un appartement deſtiné à faire les viſites, recevoir les atteſtations de bonne vie & mœurs des femmes, &c. Voici une eſquiſſe des arrangements qu'on pourroit prendre.

1°. Il ſeroit établi, ſous les ordres de MM. les Intendants, & ſous leur direction immédiate, un bureau de nourriſſage, avec privilege excluſif, pour donner à la choſe une authenticité impoſante & légale.

2°. On inviteroit tous les citoyens de la ville & des environs à ne recevoir de nourrices pour leurs enfans, lorſque les meres ne pourroient nourrir, que lorſque ces nourrices auroient été jugées propres à remplir leurs fonctions, par un Médecin & un Chirurgien, qui ſeroient directeurs particuliers du bureau.

3°. Il feroit défendu , sous peine d'amende , à quelque nourrice que ce fût , de se charger d'aucun enfant de la ville & banlieue , sans s'être fait inscrire & agréer au bureau.

4°. Chaque prétendante au nourissage feroit tenue de rapporter un certificat de bonne vie & mœurs , signé par le Curé & Consul de son village.

5°. Après l'avoir agréée , le bureau lui donneroit un billet de réception , & la feroit avertir lorsqu'il auroit un nourrisson à lui donner.

6°. On tiendrait un registre exact , coté & paraphé par qui de droit , du nom , surnom , qualité & santé de la femme agréée : son certificat de bonne vie & mœurs feroit pareillement enregistré.

7°. Les nom , surnom & qualité des parents de l'enfant feroient également enregistrés , ainsi que l'état des nippes & trousseau qui feroient donnés à la nourrice , dont elle demeureroit chargée , pour en rendre compte dans le temps : le double de cet état feroit aussi envoyé au Curé du lieu.

8°. Sous l'autorité de M. l'Intendant de la généralité , le bureau auroit une correspondance intime avec MM. les

Curés , afin que tous les mois ils donnaissent avis de la maniere dont les enfants confiés à des femmes de leur village sont nourris , pour être informé de leur maladie , & donner à ce sujet les instructions convenables.

9°. Il seroit établi , comme à Paris , pour un certain nombre de villages , des Meneurs , gens d'une probité reconnue , & solvables , lesquels viendroient tous les quinze jours au bureau , rendre compte de ce qui se passeroit dans leur district au sujet des enfants , rapporter les nippes des morts , &c. &c.

10°. Ces Meneurs viendroient toujours munis d'une attestation de bonne & fidele gestion de leur emploi , de leur exactitude à rendre aux nourrices ce dont ils auroient été chargés , & des quittances des mois qu'ils leur auroient porté , signées des Curés des lieux où seroient les enfants dont ils auroient payé les nourrices.

11°. Tous les mois , le bureau feroit la collecte du prix convenu pour le nourrisage du mois courant , en donneroit quittance , & l'enregistreroit dans un livre destiné pour cet objet ; la répartition de l'argent reçu seroit ensuite

faite aux Meneurs des endroits où feroient les nourrices, pour leur être exactement payé, & fans le moindre délai.

12°. Les nourrices feroient tenues, en cas de maladie de leurs nourrissons, d'avertir les Chirurgiens de leurs villages, ou du plus près, s'il n'y en avoit point dans le leur, afin que celui-ci demandât tout de suite l'avis du Médecin-Directeur du bureau sur la maladie après avoir donné les premiers secours.

13°. On enverroit à MM. les Curés les modeles imprimés des certificats, attestations & quittances qu'ils feroient dans le cas de donner; & l'on fixeroit pour l'honoraire dû à leurs peines, un droit d'un fol sur chacune de ces pieces qu'ils délivreroient; lequel droit leur feroit payé par les nourrices, lorsqu'elles demanderoient un certificat, ou par le Meneur, quand l'affaire le regarderoit en propre: le bureau auroit d'ailleurs égard au zele des Curés.

14°. Il feroit dressé par le Médecin-Directeur du bureau, des instructions familières contenant le devoir des nourrices & les soins qu'elles doivent

aux enfants qui leur sont confiés ; lesquelles instructions les Curés feroient tenus de lire , au moins deux fois le mois , aux nourrices assemblées , si mieux il n'étoit trouvé de le faire publier en chaire : le bureau distribueroit aussi un exemplaire des instructions à toutes celles qui sauroient lire.

15°. Le Médecin & Chirurgien , Directeurs du bureau, feroient chargés de faire , deux fois l'année , un cours gratuit d'accouchements à un nombre limité de Sages-Femmes , de leur apprendre la manœuvre , de les instruire enfin dans tout ce qui peut être utile à l'art qu'elles se proposent d'exercer dans les campagnes. Cet article est important ; on prie le lecteur d'en méditer la conséquence : on choisiroit , par préférence , les femmes qui savent lire ; on leur distribueroit d'avance un catéchisme d'accouchements ; & en s'y prenant de cette manière , ces femmes feroient préparées à un langage nouveau , dont elles n'avoient aucune connoissance. L'ignorance des termes , & le défaut de choix parmi les élèves qui furent envoyées aux leçons de M. de D. , en ont retardé les succès.

16°. Le Bureau de nourrisage auroit aussi un dépôt gratuit des remèdes que le ministère fait distribuer pour le soulagement de la portion indigente du peuple : on donneroit des consultations gratuites sur les maladies populaires : & le traitement antivénérien , généreusement publié par M. Gardanne , & adopté par le Ministère , seroit dirigé par ce même Bureau : l'efficacité de cette méthode est aujourd'hui connue , & les papiers publics retentissent d'éloges en sa faveur. J'ai été témoin pendant longtemps des succès de ce Médecin célèbre , & comme son ami , & comme un homme qui saisit avec avidité tous les moyens qui peuvent l'instruire & l'éclairer. Sous les auspices de M. de Marcheval , j'ai établi ce traitement dans la petite ville que j'habite ; & je n'ai point manqué de réussir dans le nombre de cures qui se sont présentées : cet article mérite encore la plus sérieuse attention ; il n'en coûtera rien pour en exécuter la teneur ; il ne faut que la protection du Gouvernement.

17°. Outre que le Bureau arrêteroît le progrès du mal vénérien , par l'administration des remèdes propres

à combattre cette maladie destructrice, il s'occuperoit encore des autres maladies les plus communes, & communicables, les écouelles, par exemple, dont beaucoup de personnes ont tiré le germe de leur nourrice. On répandroit aussi des instructions sur la maniere de traiter les enfants atteints de la petite-vérole naturelle. Et c'est en frondant des préjugés malheureusement enracinés, que l'on conserveroit à la patrie une quantité de citoyens, que des nourrices indifférentes laissent périr faute de soins, ou que des parents mal instruits étouffent par trop de remèdes. L'établissement d'une maison d'inoculation seroit-il déplacé dans chaque Capitale ? Osons imiter les bonnes institutions des Anglois ; cherchons, comme eux, à conserver des hommes ; économie d'autant plus nécessaire en France, que ce Royaume manque de bras ; occupons-nous enfin à si bien démasquer l'astuce & l'effronterie des Charlatans, & des gens sans aveu, qui détruisent l'espèce humaine par leur ignorance, que le public ne soit plus exposé à leur coupable rapacité.

18°. Pour engager les nourrices

à faire leur devoir, le Bureau distribueroit à celles qui se feroient le mieux acquitté de leurs fonctions une petite récompense ; & cette distribution seroit faite tous les ans par un des Directeurs , qui feroit une tournée générale , pour voir si les réglemens sont exécutés. En outre , on donneroit une attestation honorable aux femmes qui rapporteroient aux parents des enfans sains & vigoureux.

19°. Puisqu'il est de l'équité que les nourrices fidelles à leurs devoirs soient récompensées , il seroit juste aussi de punir , 1°. celles qui étant grosses , n'auroient point averti le Bureau. 2°. Celles qui auroient négligé , ou mal nourri leurs enfans. 3°. Celles qui les auroient laissé brûler , ou périr par leur faute : ces nourrices devroient être déclarées publiquement incapables d'avoir aucun nourrisson , & condamnées à une petite amende , qui seroit reversible à celles de qui le Bureau & les parents des enfans seroient le plus satisfaits. Il ne faut pas s'imaginer qu'il fallût de grandes dépenses pour ces récompenses des nour-

rices ; la maniere de les distribuer en feroit le prix.

20°. Toutes les plaintes que les parents auroient à porter contre les nourrices , ou celles-ci contre les parents , feroient reçues & enrégistrées au Bureau , pour être jugées par tel Juge qu'il plairoit à MM. les Intendants à ces fins commettre , & justice rendue sans frais & sans délai.

21°. Dans le cas où des parents réclameraient des effets perdus du trousseau de l'enfant , la nourrice feroit obligée , ou de les rendre , ou de prouver qu'ils n'ont point été perdus par sa négligence ; ce qu'elle feroit constater par son Curé & le Consul. Cet article ne peut qu'être avantageux au public , par la sûreté qu'il procurera à l'égard des nippes des enfants ; on obvierra par-là à mille contestations qui s'élèvent tous les jours entre les parents & les nourrices , dont l'avidité est le plus souvent insatiable. Qui est-ce qui ignore qu'aussi-tôt qu'un enfant est arrivé chez elles , il est dépouillé de ses nippes , & revêtu de haillons ?

22°. L'extrait de baptême de cha-

que enfant seroit confié au Curé du lieu où seroit sa nourrice, & renvoyé, lors du sevrage, avec le trouffeu de cet enfant. Il seroit fait, lors des établissemens, tels autres réglemens que les circonstances exigeroient : on doit regarder, si l'on veut, les précédents comme des préliminaires & des généralités.

*Moyens de fournir à l'entretien des
Bureaux des Nourrices.*

23°. TOUTE nourrice payeroit au Bureau 12 sols pour droit de visite, 2 sols pour le billet d'acceptation, & 4 sols lorsqu'on lui remettroit un nourrisson. Une femme de campagne saine, seroit donc assurée d'avoir un enfant à nourrir pour 18 sols une fois payés : il n'en est aucune qui regretteroit de les donner, pour être assurée du paiement de ses mois, & qu'elle ne courroit point le risque de contracter le mal vénérien, &c. &c.

24°. L'on prendroit cinq pour cent sur le montant des mois de nourrices : bien entendu cependant que le prix stipulé, & promis à la nourrice, lui seroit payé franc ; par exemple, si les

mois étoient fixés à 5 liv., les parents donneroient par mois 5 liv. 5 sols au Bureau.

25°. Ils donneroient aussi 1 sol pour chaque voyage du Meneur, lorsqu'il viendrait chez eux pour leur donner des nouvelles de leur enfant. Ce droit léger ne diminueroit rien sur les bienfaits que ce Meneur feroit en même de recevoir des parents. Il est à présumer que les Meneurs trouveroient leur compte à ce métier; & lorsqu'ils arriveroient chez les parents, il n'en est point qui ne leur donnât quelque marque de sa reconnoissance. Ce sol peut-il entrer en comparaison avec les cadeaux que les parents font comme forcés de faire aux peres nourriciers, dont les visites sont très-fréquentes? les arrangements que je propose, épargneroient aux parents beaucoup de dépense; j'en appelle à ceux qui ont eu des enfants en nourrice.

26°. Toute personne qui viendrait se faire inscrire au Bureau pour avoir une nourrice, payeroit 12 sols pour droit de registre, 2 sols pour le billet d'acceptation, & 4 sols lorsque son enfant seroit remis à la nourrice:

ainfi, pour 18 fols, des parents feroient affurés d'avoir une bonne nourrice pour leurs enfans; les nippes, &c. feroient en fûreté; toute fraude feroit écartée; tous ces avantages peuvent-ils être appréciés?

27°. Il feroit bon que les nourrices euflent un ou deux endroits fixes, pour y être reçues lorsqu'elles viendroient dans le lieu du Bureau, comm'elles en ont à Paris; elles y feroient logées à bon marché, par des femmes que l'on appelleroit *Recommandereffes*: cet hofpice feroit décent, & concourroit au bien du Bureau en plufieurs manieres, qu'il eft inutile d'indiquer ici.

Les établiftemens propofés ne demandent aucun fonds, aucune dépense, pour être mis en vigueur; & s'il falloit quelqu'avance pour les frais de Bureau, &c., elles feroient bien compensées par le produit qui réfulteroit de la bonne gestion. Supposons ici qu'une ville fournît des nourriffons à deux mille nourrices, & que les mois fuflent taxés à 5 liv., en prenant, comm'il a été dit, (*art.* 24) le cinq pour cent, il en réfulteroit une fomme de 500 liv. par

mois pour le Bureau, & par année,

PAR ANNÉE.	ci,	6000 l.
	Pour droit de visites, 12 fols pour chaque nourrice : & en supposant encore 2000, ce droit donneroit un total de	1200
	Pour droit de billet d'acceptation, 2 fols. Résultat,	200
	Pour droit de remise de l'enfant, 4 fols. Résultat,	400
	Pour droit de registre pour les parents, 12 fols. Résultat,	1200
	Droit de remise de l'enfant, 4 fols. Résultat, . . .	400

TOTAL. 9400 l.

Ces fonds seroient destinés à dédommager les Directeurs des peines & soins que leur donneroit une gestion aussi délicate. C'est à MM. les Intendants, au public équitable, aux peres & meres, à calculer les avantages inappréciables qui résulteroient d'un tel établissement. Puisque les nourrices aboutissent à Paris de l'extrémité de la Lorraine, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, &c., il est à présumer qu'elles se rendroient

dans les Capitales de chaque province avec plus d'empressement, puisque le voyage seroit moins long, moins pénible, & moins dispendieux.

Les enfants trouvés seroient compris dans l'administration du Bureau des nourrices : ces êtres malheureux périssent presque tous dans l'âge tendre, soit parce qu'étant regardés comme ne tenant à rien, on les néglige ordinairement, soit parce que les nourrices qui s'en chargent, n'observent à leur égard qu'une très-foible portion de leurs devoirs : la même chose n'arriveroit pas, si leur nourrissement étoit inspecté. Les victimes de l'incontinence peuvent fournir des bras à l'agriculture & aux arts, ou des soldats au Prince : la Patrie a donc intérêt de veiller à leur conservation.





ARTICLE XIV.

De la Dentition.

L'ENFANCE est le temps des crises ;
C'est celui où la nature opère le développement des organes, & façonne, pour ainsi dire, l'individu. L'ouvrage de la formation & de la sortie des dents est le plus pénible pour elle, & le plus douloureux pour l'être naissant : cette opération s'exécute depuis le septième ou le huitième mois, quelquefois plutôt ou tard : on peut cependant dire qu'en général la dentition *entière & complète* se fait en deux temps ; les premières dents, qu'on appelle vulgairement *dents de lait*, sortent depuis sept mois (pour l'ordinaire), jusqu'à deux ans ; ces dents tombent à l'âge de sept ans, & sont remplacées par d'autres, qui doivent orner la bouche, pendant tout le temps de la vie, dans l'homme bien sain, bien constitué, & soigneux de conserver cet ornement.

Le temps auquel les premières dents cherchent à percer la gencive, est le plus souvent orageux. Les accidents

qui paroissent alors, sont une chaleur excessive, la fièvre, l'insomnie; les malades ne dorment presque point; leur sommeil est interrompu par des frayeurs; ils sont dans une agitation continuelle; les cris aigus qu'ils poussent, annoncent leurs souffrances; quand on leur présente la mamelle, ils la saisissent avec avidité, ils portent mécaniquement les doigts à la bouche, & compriment entre leurs gencives tout ce qu'ils peuvent saisir.

Quand on regarde les gencives des enfants *en dentition*, on voit quelles sont enflées, blanches ou rouges; il se fait une sécrétion abondante de salive, qui coule en filamens, & salit en un instant les linges qui la reçoivent: jusqu'ici, les symptômes, quoique vifs, ne sont point absolument allarmants; mais ils sont quelquefois suivis de convulsions, de constipation, de dévoiement, de diarrhée (1): dans cet état,

(1) On confond mal-à-propos le dévoiement avec la diarrhée; dans les campagnes, sur-tout, ces deux termes sont synonymes: mais à envisager la chose sous son véritable aspect, le dévoiement n'est que le premier degré de la diarrhée; l'un est de courte durée, il n'est point dangereux, & n'affoiblit point les forces; l'autre est une évacuation morbifique d'humeurs putrides & fétides; le dévoiement est un moyen dont la nature se sert pour rétablir l'intégrité des fonctions; la diarrhée est accompagnée de dégoût,

les felles de l'enfant ont une couleur verte ; cette couleur jointe au prurit des gencives , & aux autres signes , ne permet aucune équivoque sur le caractère de cette évacuation.

C'est à la machoire supérieure que paroissent les premières dents ; & ce sont d'abord les incisives qui percent ; ensuite les canines ; enfin les molaires : celles-ci sortent ordinairement avec peine , & tourmentent beaucoup les enfants , à raison de l'étendue de leur surface & de son inégalité : les incisives , au contraire , & les canines coupent aisément le plancher de la gencive , parce qu'elles sont taillées de manière à diviser tous les corps qui sont comprimés par elles. L'ouvrage de la dentition peut être abandonné à la nature tant que les enfants peuvent supporter les symptômes qu'elle fait naître ; mais l'art doit venir à leur secours , dès que l'on s'apperçoit que la maladie pourroit l'emporter sur la nature. Les enfants pléthoriques & replets ont le plus à craindre de cette crise ; il en est de même de ceux qui

d'anxiété , de coliques , de tenesme , de borborygmes , &c. ; le dévoiement n'ôte point l'appétit. J'ai établi ces différences dans un certain détail dans mon Dict. de Méd. , &c. Voy. DIARRHÉE , DÉVOIEMENT.
sont

sont presque toujours assoupis ; c'est la remarque d'Hippocrate : la dentition est d'autant plus dangereuse , ajoute le pere de la Médecine , que la constipation est plus opiniâtre. Les enfants dont la fibre est très-irritable , ou qui sont nés de parents colériques & passionnés , ont presque toujours des convulsions. L'hiver est la saison la moins favorable à la sortie des dents.

On ne pourra se dispenser d'user des ressources de l'art , lorsque la fièvre & l'inflammation sont violentes , lorsque les douleurs & la diarrhée ont affoibli le petit malade. Ce seroit cruellement s'abuser que d'attendre , dans tous ces cas , un triomphe complet de la part de la nature. Le dégoût des enfants , dans ces circonstances , est peu conséquent lorsqu'il est passager. S'il dure long-temps , comme la douleur qui en est une des causes principales , faudra-t-il attendre qu'il passe , comme l'a prétendu un Auteur moderne ? non sans doute ; cet Auteur , estimable d'ailleurs , eu égard au zèle qui l'anime , n'a point écrit en Médecin , & n'a point prétendu écrire en Médecin , puisque les fonctions de son état sont absolument étrangères à la Mé-

decine ; M. F. a rapporté *simplement & bonnement* ce qu'il a observé pendant l'éducation physique de ses enfants ; mais ses assertions à l'égard de la dentition pourroient avoir des suites trop funestes , pour n'être pas relevées par les gens de l'art.

M. Levret , dont on connoît le mérite , conseille de faire une petite saignée au bras , quand la fièvre est trop vive : on dissipera les convulsions , en donnant des calmants légers , tels que les gouttes anodines & les antispasmodiques ; la liqueur anodine minérale d'Hoffmann est très-recommandable : on recourra d'ailleurs , si le cas l'exige , à ceux qui par état sont destinés à secourir les malades. *Sydenham* conseille encore d'appliquer des sang-sues derriere les oreilles ; nous sommes très-fort de son avis. Quand même ce conseil n'émaneroit pas d'un homme dont l'autorité est aussi respectable , le calme que procure cette application , dont nous avons été plusieurs fois témoins , nous auroit décidé à en assurer le succès.

Quand la dentition est laborieuse , il se forme souvent des abcès aux côtés de la racine de la langue : il faut les

ouvrir , si au bout de quelques jours , ils ne s'ouvrent pas d'eux-mêmes.

Les enfants , à raison du prurit & de la douleur des gencives , portent presque toujours les doigts à la bouche : ce mouvement involontaire annonce assez le remède qui convient alors : la division du plancher de la gencive fera le terme de la durée du mal : on peut & l'on doit permettre aux malades de presser des hochets entre leurs gencives , ou quelque morceau de racine d'althea , ou de réglisse ; ces corps durs étant comprimés , font un point d'appui pour la dent qui doit percer ; par ce moyen , le plancher de la gencive s'amincit ; il est coupé par la dent ; & c'est une opération naturelle qui supplée à celle de l'art. Mais si l'on permettoit l'usage des hochets dans les premiers temps de la dentition , lorsque la dent est encore molasse & imparfaite , on feroit un mal , au lieu d'un bien ; la dent s'applatiroit ; les bords de l'alvéole feroient renversés ; les inégalités de la dent , ou son tranchant , feroient effacés ; & sa sortie devien droit très-difficile : *est modus in rebus,*

Regle générale , il ne faut donner les hochets que lorsque la dent fait failir la gencive , & l'éleve au-dessus de son niveau ordinaire. Dans le premier âge , on est souvent obligé de couper , avec un instrument tranchant , le plancher de la gencive : l'incision doit être en long pour les dents incisives , & en croix pour les molaires : dans ces cas , il faut prendre garde que les bords de la plaie ne se réunissent ; c'est au Chirurgien à prévenir cet inconvénient.

On doit s'attacher , avant que d'en venir à des extrémités , à ramollir les gencives par le moyen des corps mous & onctueux , tels que le miel , la graisse de poulet , ou le beurre. On lavera souvent la bouche de l'enfant avec une décoction rafraîchissante & mucilagineuse : on attachera , pour cet effet , un morceau de linge au bout d'un petit bâton , & on le trempera dans le miel rosat , ou simple , mêlé à la décoction de guimauve , par exemple , pour le promener ensuite dans la bouche de l'enfant. Le miel est un excellent détersif & adoucissant ; il devient un doux laxatif , quand l'enfant en a avalé une certaine

quantité : dans tous les cas , c'est un remede salutaire.

Ne vous alarmez pas du dégoût d'un enfant qui se trouve dans le travail de la dentition ; il est une suite de ses souffrances. S'il est encore à la mamelle , cherchez à calmer les symptomes qui le tourmentent , & présentez-lui de temps en temps le bâton dont nous avons parlé ci-dessus , après l'avoir trempé dans du miel , ou de l'eau sucrée. Que la nourrisse observe de ne rien manger de salé , ou d'épicé ; qu'elle trempe son vin plus qu'à l'ordinaire ; en un mot , que son régime soit humectant & rafraîchissant. Si l'enfant est fevré , nourrissez-le avec des panades légères , des crêmes de gruau , ou de ris. Dans tous les cas , point de bouillie , parce que cet aliment constipe les enfants , au lieu qu'un léger dévoiement est utile pendant la dentition.

Il est d'observation que c'est pendant la crise de la sortie des dents que les enfants se nouent , & contractent toutes les difformités sur lesquelles l'humanité gémit : s'ils sont déjà assez forts pour se soutenir & marcher , ils chancelent , & ne veu-

lent plus se tenir sur leurs jambes. Un Médecin observateur (M. le Roi) a remarqué judicieusement que les os des enfants sont alors très-mous, & deviennent flexibles, *parce que tous les vaisseaux sanguins qui se portent aux os, sont tellement engorgés, que ces corps durs prennent une couleur rougeâtre* : cette remarque est conforme à l'expérience.

Les enfants ne refusent alors de marcher, s'ils l'ont fait précédemment, que parce que leurs jambes ont perdu leur force : c'est donc vouloir forcer la nature, c'est la mettre à la torture, que de s'efforcer de mener les enfants avec des brassières : cette imprudence est trop souvent l'origine des noueures, des vices de conformation de l'épine, du rachitis ; c'est à cette époque que tels & tels ont commencé d'être cagneux, ou bancroches.

Il vaut donc mieux porter de nouveau sur les bras un enfant qui refusé de marcher dans le temps de la dentition, que de le faire aller par force. M. de Fourcroy, à qui nous devons d'excellentes vues sur l'éducation physique des enfants, a un fils qui à l'âge de 14 mois, faisoit déjà des

longues courtes : cet enfant refusa de se soutenir , & se lamentoit lorsqu'on vouloit le mettre debout : son pere voulut qu'on s'armât de patience ; il le fit promener sur un petit charriot, comme avant qu'il marchât : le bain fut oublié , parce que l'enfant l'abhorra : cette haine & cette foiblesse durerent six mois ; l'enfant marcha alors , & courut à son bain froid.

Ce Magistrat , digne des plus grands éloges , avoit un second fils sur lequel il observa la même chose pendant la dentition. Ces exemples méritent d'être suivis.





ARTICLE XV.

De la petite Vérole.

LA petite vérole est une maladie exanthémateuse-inflammatoire , le plus souvent épidémique ; elle est caractérisée par une éruption de pustules phlegmoneuses qui acquièrent la grosseur d'un pois , suppurent & tombent en écailles farineuses. Rhafés Avicenne & Alsaharave , Médecins Arabes , furent les premiers qui écrivirent sur les ravages de la petite vérole : on ne peut pas dire absolument que cette maladie n'ait paru qu'alors ; mais quoiqu'on n'ait pu déterminer l'époque fixe de l'apparition de ce fleau , il est probable qu'il ne remonte pas à des siècles bien éloignés de celui des Médecins que l'on vient de citer , puisqu'aucun , avant eux , n'en avoit parlé : des Auteurs modernes prétendent cependant que l'éthiopie fut son berceau , qu'elle parut en Arabie l'année de la naissance de Mahomet ; d'Asie , elle passa , dit-on , en Europe , du temps des Croisades ; elle fut portée aux habitants

du nouveau monde par les Espagnols ; & bientôt elle n'eut de bornes que celles de l'univers. Depuis Rhafés , on n'avoit presque rien ajouté au traitement de la petite vérole ; fidele dans le tableau qu'il a fait de cette maladie , comme dans ses observations , il avoit établi une thérapeutique excellente , fondée sur la marche de la nature , & sur les faits : il eût été à désirer que la manie d'innover , & la fureur de bâtir des systèmes , n'eût point jetté un voile d'oubli sur la doctrine de cet homme éclairé.

Voy. la lettre à M. Richard.

On distingue communément la petite vérole , en distincte ou discrete , & confluente : l'une & l'autre de ces deux especes , est bénigne , ou maligne : dans la petite vérole discrete , les pustules sont séparées ; elles se touchent , & sont comme adhérentes les unes aux autres , dans la confluente , les pustules du visage caractérisent la maladie ; on n'a point égard à celles du reste du corps : on connoît encore une petite vérole éréthipélateuse , qui est distinguée par un gonflement rougeâtre à l'endroit des pustules. Il faut distinguer quatre pé-

riodes dans la maladie dont il est question ; 1°. celui de l'invasion, ou ébullition ; 2°. celui l'éruption ; 3°. celui de la suppuration ; 4°. celui de l'exsiccation.

Pé-
rio-
des de
la mala-
die.

I. La variole bénigne est annoncée par un tremblement & un grand froid, qui sont suivis de près par une grande chaleur : bientôt survient une fièvre aiguë & fort vive ; le visage est rouge ; le malade assoupi ; il se plaint d'un grand mal de tête ; la face se gonfle, ainsi que les paupières ; les éternuements, les nausées & vomissements se succèdent ; il y a douleur au creux de l'estomac, des soubresauts dans les tendrons, quelquefois des convulsions, qui sont de bon augure dans les enfants.

II. L'éruption se fait trois ou quatre jours après l'invasion ; elle s'annonce par des picotements à toute la périphérie du corps : bientôt paroissent des tâches rouges, comme celles de la rougeole, qui deviennent des pustules plus ou moins élevées en pointe ; il en paroît d'abord sur la face, le col & la poitrine ; & leur nombre augmente peu à peu, jusqu'au septième jour, auquel la suppuration commence.

III. Les pustules varioleuses une fois sorties, suppurent peu à peu, & successivement : cette suppuration dure ordinairement quatre jours ; la fièvre qui avoit cessé pendant un jour, revient ; elle n'est pas aussi considérable que la première, mais plus dangereuse : l'intervalle des pustules devient rouge, dès ce huitième jour, & s'enfle, suivant le nombre des boutons ; les paupières sont gonflées, & la vision est quelquefois impossible ; le visage, les mains & les doigts s'enflent aussi, ce symptôme est bon, & dure jusqu'au onzième jour.

IV. L'enflure diminue sensiblement le onzième jour ; c'est le quatrième période, celui de l'exsiccation : les pustules commencent à se flétrir ; elles se dessèchent, & tombent par écailles ; la fièvre suppuratoire cesse à cette époque ; & l'exsiccation dure en raison de la quantité de pustules ; celles des pieds qui sont sorties les premières, sont aussi les premières qui tombent en poussière.

V. Quelquefois il n'y a point de suppuration le 7^e. jour ; & l'éruption disparoît peu à peu par résolution : il faut distinguer ce symptôme de la

rentrée de la variole, qui est le présage ordinaire de la plus funeste catastrophe.

Symp-
tomes.

La petite vérole discrète-bénigne est rarement accompagnée de symptômes effrayants, lorsqu'on ne commet point d'imprudence : la fièvre est continue dans quelques sujets, à peine sensible dans d'autres : les enfants mangent ordinairement, jouent & s'amuse ; il n'est pas rare d'en voir, sur-tout parmi le peuple, courir les rues, comme s'ils n'étoient point malades : le ventre est resserré pour l'ordinaire ; mais le pronostic en est toujours assez douteux ; il doit varier suivant la saison où l'on est ; la nature de l'épidémie & l'intensité des symptômes, suivant l'âge & le tempérament des malades, &c. La diarrhée est à craindre, parce qu'elle abbat les forces, ralentit ou fait cesser l'éruption ; accident qui met le malade dans le plus grand danger. Souvent la petite vérole la plus bénigne dans ses premiers temps, devient mortelle sur son déclin : quelquefois celle qui a commencé d'une manière alarmante, suppure à souhait : En général, on est fondé à attendre une petite vérole bénigne, quand l'éruption

l'éruption se fait au temps marqué, lorsque la fièvre est modérée, ou finit à cette époque; quand cela n'arrive pas, on doit s'attendre à une petite vérole orageuse.

Dans le second temps de la petite vérole bénigne, il faut, pour que l'on soit fondé à porter un pronostic heureux, que les pustules sortent facilement, qu'elles soient d'une grosseur convenable, & bien distinctes. L'on a tout à craindre lorsqu'on aperçoit sur la peau des tâches rouges, pourprées, ou des pétéchies, semblables à des piqûres de puces, entre les grains varioleux. Quand les pustules noircissent, qu'il survient des crachements, ou des pissements de sang, & des inflammations internes, le malade est à deux doigts de sa perte.

Si dans le temps de la suppuration le gonflement des extrémités subsiste, si la respiration est libre, la fièvre modérée, c'est un augure favorable: mais le danger est grand, si la fièvre changeant de caractère & de type, devient maligne, si l'érétisme, la tension & la chaleur deviennent plus intenses, si l'enflure des extrémités

se dissipe subitement, si la respiration est embarrassée.

Il faut, enfin, pour que la maladie ait une heureuse fin, que le quatrième période soit paisible, que la fièvre de suppuration cesse, & que l'enflure disparaisse peu-à-peu. Il arrive cependant quelquefois, lorsque le pus rentre dans la masse du sang, qu'il survient une fièvre secondaire, dangereuse. Sydenham dit avoir vu dans certaines constitutions épidémiques, des fièvres putrides secondaires se déclarer au temps de l'exsiccation, & enlever la majeure partie des malades.

Traite-
ment.

Les malades attaqués de la petite vérole bénigne, n'ont besoin, le plus souvent, que d'être confiés à la seule nature : il est aussi dangereux de les confier à des vendeurs de drogues, que de leur donner des boissons échauffantes, & de les tenir dans des chambres trop closes : il ne faut ordinairement qu'un régime rafraîchissant, adoucissant & humectant ; saigner, si le varioleux est pléthorique, si la fièvre est vive, la peau brûlante, tendue, la respiration difficile ; plonger le malade dans un bain tiède, pour assouplir la peau, si elle est trop dense,

&c.; & se régler, pour la quantité du sang, sur l'âge, la force du tempérament, & l'urgence du cas : enfin, il faut se comporter, comme nous le dirons en parlant de l'inoculation. La petite vérole inoculée étant toujours bénigne, son traitement doit être celui que l'on doit adopter, dans tous les cas où les symptômes annonceront une variole bénigne. Je ne parlerai point des différentes espèces de petite vérole qui moissonnent tous les jours tant d'enfants, & affligent tant de familles; je ne pourrois que répéter ce que les Auteurs les plus graves ont déjà dit tant de fois : je renvoie ceux qui voudront s'instruire plus à fonds de ces matieres, aux œuvres de Sydenham, Helvetius, Huxham, Mead, Sauvages, &c. Je n'ai eu en vue, dans ce précis sur la variole naturelle & artificielle, que de faire connoître de plus en plus, dans les Provinces, une méthode salutaire, à laquelle notre auguste Monarque a voulu se soumettre, pour engager ses Sujets à recourir à ce préservatif, presque assuré, des plus tristes catastrophes.

De l'Inoculation.

DOUTER des succès de l'inoculation, c'est s'aveugler avec opiniâtreté, c'est humilier la raison par un fol entêtement : on a mille & mille fois répété qu'il n'a pas été possible d'établir sûrement le rapport même le plus éloigné entre le danger que l'on court, en contractant la petite vérole naturelle, & celui auquel l'on s'expose en se faisant donner cette maladie par inoculation : on fait que de 14 enfants qui ont la variole naturelle, il en périt ordinairement plusieurs ; & que de ceux qui survivent à ce fléau, une partie est mutilée, ou traîne des jours malheureux : les calculs les plus exacts ont incontestablement prouvé ces vérités : il a été démontré, au contraire, que sur plusieurs mille inoculés par des Artistes prudents, à peine en meurt-il un, ou deux. Le fameux Sutton inocula vingt mille enfants, ou adultes, en 1767 ; il n'en périt que trois ; encore est-il plus que vraisemblable que l'inoculation n'eut point de part à leur mort. Un Berger de la Province de Devonshire, en Angleterre, se ravisa d'inoculer, l'année dernière,

cinq cents enfants , qui trouverent tous dans cette opération, un préservatif assuré contre la contagion varioleuse. Un Curé charitable de Livonie ayant été convaincu , par les accidents dont il avoit été témoin , que ce seroit concourir efficacement à la conservation de ses Paroissiens , s'il introduisoit parmi eux la méthode d'inoculer , a été lui-même leur maître; ils jouissent du fruit de ses peines & de ses soins ; ils inoculent eux-mêmes. Enfin, dans les derniers mois de l'année 1774 , une Payfanne Béarnoise , effrayée des maux que causoit la petite vérole , & ayant entendu dire que l'inoculation étoit un moyen sûr pour conserver la beauté de son teint , & la régularité de ses traits , s'inocula elle-même avec la pointe de ses ciseaux , sans en parler à personne , & mit une pustule varioleuse dans la plaie qu'elle s'étoit faite : l'inoculation réussit au mieux. De toutes les personnes qui ont été inoculées à *Pau* , dans le courant de cette année , il n'en est mort aucune ; & nous savons que l'épidémie varioleuse qui y régnoit , a fait périr plus de 800 malades varioleux. Les avantages de l'i-

noculation ne font donc plus problématiques ; ses succès multipliés ont fait taire ses détracteurs. Je n'entrerais point dans le détail historique de cette pratique, parce qu'il se trouve dans la lettre adressée à M. Richard, que j'ai cru pouvoir & devoir insérer dans ce volume. Je ne ferai qu'indiquer & décrire la méthode Suttonniene, comme la plus aisée & la plus accréditée, & la manière de se comporter pendant les différents temps de la maladie communiquée.

Préparation.

PRÉPARER une personne à l'infection de la petite vérole, c'est la mettre dans des dispositions favorables, pour recevoir cette maladie, & la supporter heureusement. Plus le sujet est sain & bien portant, moins il a besoin de préparation. Cette première partie de l'inoculation doit varier, suivant la différence d'âge, de tempérament, de sexe, &c., des gens à inoculer. Il faut donc se régler, pour ces préparations, sur la connoissance de la constitution des sujets. M. Gandoger, Médecin de la faculté de Lorraine, pense, avec l'illustre M. A. Petit,

qu'il n'est point absolument nécessaire de faire de préparation. M. *Rosen* prétend qu'elle est nécessaire à la plupart des adultes. Mais si les sujets jouissent d'une santé *parfaite*, il est inutile de les préparer : cette assertion a été démontrée vraie, par une foule d'expériences heureuses. Les *Sutton*, qui parcouroient les villes & les villages, pour pratiquer cette opération, ne se faisoient annoncer, qu'afin que les personnes qui vouloient être inoculées, se trouvassent sur leur passage. Les poudres qu'ils donnoient, comme préparatoires, ne servoient qu'à masquer leur marche, & faire croire au public que tous les succès des inoculations dépendoient de ces fameux arcanes ; tandis qu'ils étoient dus à l'air libre qu'ils faisoient respirer, & aux piqûres superficielles qu'ils pratiquoient.

Il suffit, pour préparer à l'inoculation les sujets qui se portent bien, de les engager à vivre un peu plus frugalement qu'à l'ordinaire : il est bon de les priver de viande, & de les nourrir pendant quelques jours de légumes, ou de farineux, cuits, si on le veut, avec le bouillon gras. Il faut

mettre les enfants à l'usage de l'eau de rhubarbe légère (1) : un demi gros de cette racine concassée , suffit pour une pinte d'eau : on la suspendra dans l'eau bouillante , après l'avoir enfermée dans un nouet , & on l'en retirera quand l'eau aura pris une petite teinte jaune : pour les adultes , la dose doit être double. Il suffit d'observer un régime pendant huit jours , après quoi on procède à l'opération.

Choix du pus variolique.

IL est essentiel de choisir une petite vérole de bonne espèce , discrète-bénigne , & s'informer exactement si la famille du malade n'est point atteinte de quelque maladie chronique , telle que les scrophules , le scorbut , &c. Le pus récent est préférable à celui qui seroit ancien ; & celui des boutons en parfaite maturité , à une matière dont la coction ne seroit point parfaite : autant qu'on le pourra , il faut toujours la prendre sur un jeune

(1) Cette boisson étant amère , la plupart des enfants refusent de la prendre. Je me suis bien trouvé de donner une infusion de fleurs , ou sommités de bourrache , aiguisée de douze ou quinze grains de sel alkali du tartre. Cette tisane est diurétique , peu ou presque point désagréable ; & les enfants la boivent sans peine ,

sujet. MM. Richard & Laffone firent les recherches les plus scrupuleuses pour s'assurer de la petite fille de laquelle ils emprunterent du pus pour inoculer la Famille Royale : M. de Sartine fit faire des informations exactes sur la famille de la petite malade : on l'amena à Marly, après l'avoir arrachée au traitement incendiaire que suivoient ses parents, & auquel elle auroit succombé : elle fut mieux, dès qu'on l'exposa à l'air libre : & ses pustules étant en pleine suppuration, on les transmit à la Famille Royale.

Toutes les saisons sont favorables pour l'inoculation ; mais s'il en étoit une qui méritât la préférence, ce seroit le printemps. On fait que le Roi, ses Augustes Freres, & Madame la Comtesse d'Artois furent inoculés le 18 juin 1774.

Après avoir choisi les boutons les plus apparents, sur les bras d'un malade varioleux, on y plonge transversalement une lancette ordinaire, & on la retire chargée d'une ou de deux gouttes de pus : on vient ensuite au sujet préparé, qui sera dans une autre chambre, supposé toutefois que l'épidémie varioleuse ne soit pas gé-

Méthode
de Suttonniere.

nérale ; car, dans ce cas , il faudroit venir faire l'opération chez la personne à inoculer. Supposons, cependant, qu'on l'inocule avec du pus fraîchement cueilli, on lui découvre les deux bras, & l'on fait avec la pointe de la lancette des piqûres, si superficielles, qu'elles n'entament que l'épiderme, en le soulevant horifontalement à la profondeur d'une demi-ligne tout au plus. Il faut remuer la pointe de l'instrument, pour mieux loger la matiere. Cela étant fait, on presse les piqûres, en les comprimant avec le pouce ; on ne met par-dessus, ni emplâtre, ni bandage ; & l'on abandonne le tout à la nature. On peut, si l'occasion & les circonstances l'exigent, laisser sécher le pus ramassé sur une ou plusieurs lancettes, que l'on plie, & que l'on conserve dans un étui, jusqu'à ce que l'on veuille s'en servir : alors on fait tomber le pus séché dans les petites piqûres, après l'avoir humecté en trempant la lancette dans l'eau ; & on l'y assujettit, comme il vient d'être dit. Il est bon de multiplier les petites plaies, pour ne pas manquer son objet : le Roi en souffrit cinq, trois à un bras,

& deux à l'autre. Il ne faudroit pas s'inquiéter, quand même les plaies fourniroient un peu de sang; mais il faut cependant l'éviter, s'il est possible.

Il n'est besoin, le plus souvent, d'aucun secours de l'art, quand l'Inoculateur a fait son opération, & qu'elle réussit. Dans ce cas, les piqûres que l'on apperçoit à peine, deviennent sensibles quatre ou cinq jours après l'insertion; elles s'enflamment; on sent une petite dureté sur chacune d'elles: le malade aura, à coup sûr, la petite vérole. Cette aspérité n'est bientôt plus qu'un bouton d'un rouge vif; il paroît transparent & rempli de sérosité; c'est l'infection primitive: cette éruption parcourra tous les temps que parcourt la variole bénigne. Il en suit une sérosité purulente; elle est environnée de plusieurs boutons varioleux, qui occupent, enfin, peu-à-peu, & successivement, d'abord le visage, ensuite la poitrine, & le reste du corps. Il faut observer, comme une chose sûre, que l'éruption varioleuse se fait quand les piqûres suppurent, & se dessèchent quand elles sont en pleine sup-
puration.

(1) On peut diviser la variole artificielle en quatre temps : le premier

(1) Il est des circonstances qui ne permettent pas à un Inoculateur, de suivre strictement la méthode suttonnienne ; mais , s'il est obligé de faire des incisions , elles doivent être si superficielles , qu'elles n'entament point le corps graisseux, ni la peau ; il faut que le sang paroisse à peine , que ce ne soit en un mot que des piqûres prolongées. Quand je suis obligé d'inoculer ainsi , je couvre ces petites plaies d'un emplâtre, du diametre d'une piece de douze sols ; & je leve l'appareil au bout de quarante heures : le bras est enveloppé d'un simple tour de bande , pour empêcher que le frottement de la chemise ne produise une irritation sur les incisions. Par ce moyen , j'évite des suppurations toujours longues & désagréables pour des inoculés sains , & nés de parents bien portans. Je ne permets ces égouts dégoutants , que dans le cas où je veux dériver une humeur quelconque , & lui procurer une issue.

J'inoculai ma fille , âgée de près de quatre ans , le 4 du mois de mai dernier , à huit heures & demie du matin : je fis deux piqûres au bras droit , & une seule au bras gauche , parce qu'une de mes lancettes se trouva déchargée de pus : à la place de cette quatrième piqûre , je fis une incision de trois lignes de longueur , pour y appliquer un fil imbibé ; mais ces opérations furent si légères , si peu douloureuses , que l'enfant ne retira jamais le bras , & les sentit à peine : je contins ce fil au moyen d'un petit emplâtre de diapalme : quant aux piqûres , je les abandonnai à la nature : quarante-huit heures après l'opération , j'enlevai le fil ; la petite plaie me parut boursoufflée , & j'augurai que mon opération avoit réussi ; je ne mis plus qu'une petite bande sur le bras gauche , & rien sur le droit : l'infection des piqûres parcourut ses temps à l'ordinaire : la petite incision eut d'abord un bouton varioleux à chacune de ses extrémités ; & ces boutons venant à s'étendre , n'en ont bientôt fait qu'un ; autour de celui-ci , il s'en est élevé environ cinquante : la piqûre du bras droit n'a été environnée que de 3 à 4 pustules ; je dis la piqûre , car il n'y en a eu qu'une qui ait donné des marques d'infection , & qui ait porté le vrai caractère de l'irruption locale & primitive.

s'étend

s'étend depuis le moment de l'opération, jusqu'à la premiere invasion de la fièvre : cette fièvre dure ordinairement trois jours : c'est la seconde époque : le troisieme temps est celui

Les périodes de la maladie ont été exactement marqués par les symptomes qui lui sont propres : la fièvre d'invasion commença le soir du 6^e. jour ; elle ne fut vive que dans la nuit du 9 au 10 ; deux lavements d'eau tiède, & l'exposition de l'enfant à l'air, rétablirent le calme : au moment où le 3^e. période de l'irruption devoit commencer, il n'avoit pas paru un seul bouton ; je fis lever l'enfant ; elle fut amenée dans mon cabinet, & parcourut, pour y arriver, une partie de la maison, sans précaution contre l'air extérieur ; à peine y avoit-il un quart d'heure qu'elle sortoit du lit, que tous les boutons parurent, la fièvre cessa, elle fut au mieux : la suppuration n'a rien offert de remarquable ; mais, je le répète, tout est arrivé au temps marqué. Je n'entre dans ce détail, que pour faire voir que dans le cas d'une inoculation *bien conduite*, l'inoculateur peut annoncer tous les événements, & prendre les mesures convenables pour n'être jamais pris au dépourvu : il sera maître de ne point donner à ses malades l'incommodité d'un ulcère, en pansant à sec la piqure prolongée pour y appliquer le fil, lorsqu'il n'aura pu faire des piqures simples ; dans ce cas, il faut seulement entamer la peau, & faire à peine du sang : autant que je le pourrai, je m'en tiendrai cependant aux piqures simples, parce qu'il ne survient aucune éréthipelle autour de ces piqures ; la présence du fil en amene toujours un léger autour de la piqure prolongée (car je ne parlerai plus d'incision, puisque ce n'en est pas une). Voilà toute la différence que je mets entre ces deux manieres d'inoculer, pourvu qu'on ne fasse point suppurer. J'ajouterai, en finissant, que si l'on appliquoit les regles prescrites, pour le traitement de la petite vérole inoculée à celui de la variole naturelle, on conserveroit beaucoup d'enfants, que l'on étouffe à force de les tenir chaudement, ou par l'usage imprudent des cordiaux.

de la sortie des boutons ; il dure ordinairement trois jours : le quatrième, enfin, est marqué par l'entière suppuration & le desséchement des pustules.

Dans les premiers temps, les symptômes d'infection sont locaux ; ils se bornent à la partie où ont été faites les piqûres ; l'économie animale ne paroît point y participer encore. Les symptômes de l'infection générale s'annoncent quelquefois le sixième, le septième, ou le huitième jour, quelquefois plutôt, souvent plus tard. Les inoculateurs augurent d'autant plus favorablement de l'opération, que les signes inflammatoires se manifestent plutôt ; alors le malade est las, inquiet, abbatu, dégouté ; c'est le seul temps où il a besoin de quelques secours ; tout se passe comme dans la petite vérole la plus benigne ; & ce temps dure, pour l'ordinaire, trois jours.

Le Roi, les deux Princes & la Princesse furent purgés le quatrième jour, depuis l'insertion ; & ce jour là, on fut assuré du succès de l'opération : le Roi ressentit le soir des frissons & un mal-aise ; il se plaignit de mal aux

reins, & de douleurs aux aisselles ; son pouls s'éleva : le lendemain il eut mal à la tête ; la fièvre, le mal-aïse, & l'abattement furent plus forts : le jour suivant le sommeil fut interrompu ; le Monarque eut des nausées, des soulèvements d'estomac, de temps en temps des frissonnements, & un peu de douleur aux aisselles : la fièvre baissa le 25 juillet (7^e. jour depuis l'opération) ; & tous les symptomes diminuèrent aussi d'intensité ; la nuit fut bonne ; l'éruption se fit ; il parut des boutons épars ; & ceux qui avoient d'abord caractérisé l'infection locale, étoient déjà en pleine suppuration : les boutons qui parurent en différentes parties du corps, grossirent, s'enflammerent & suppurerent très-bien ; quelques - uns avorterent, mais c'est un accident qui arrive presque dans toutes les inoculations.

Les deux Princes n'éprouverent les symptomes de l'invasion que vingt-quatre heures après le Roi. Madame la Comtesse d'Artois ne les ressentit que le 7^e. Dans tous les quatre inoculés, la maladie parcourut ses temps de la manière la plus paisible, & ne donna pas la plus légère inquiétude sur leur sort.

Il est très-rare que la petite vérole inoculée soit confluyente ; mais elle pourra le devenir , si l'on s'effraye lors de la fièvre d'invasion , si l'on fait prendre au malade des remèdes échauffants , & si on le tient enfermé dans des appartements chauds. Regardez comme un dogme sacré, en matière d'inoculation , de ne laisser coucher les inoculés que le moins que vous pourrez ; exposez-les tous les jours à l'air libre ; & si le temps est pluvieux , qu'ils promènent dans leur chambre , leur fenêtres ouvertes : c'est le meilleur remède pour dissiper le mal-aïse , l'abattement & le mal de tête dont ils se plaindront.

L'on n'a point à craindre de fièvre secondaire après l'inoculation ; & ce seul avantage est inappréciable , puisqu'il est de notoriété publique que la plupart des enfants atteints de petite vérole naturelle , sont enlevés par cette fièvre. Les inoculés peuvent se promener tous les jours , & vaquer à leurs affaires , s'ils sont adultes : les Anglois poussent cependant les choses à l'extrême ; la prudence exige que les malades varioleux , quoique bien portants , ne s'exposent point témérai-

rement aux variations de l'air.

Le Roi fut encore purgé le 2 de juillet, quatorze jours après l'opération. Il est à propos d'imiter cette conduite : le purgatif dégage les premières voies des matières qui pourroient encore causer quelque révolution ; la nature rentre dans tous ses droits ; & la santé est aussi florissante qu'avant l'inoculation. Telle est donc la marche d'une maladie cruelle, dont l'art fait dompter la férocité. Il seroit inutile de résoudre ici les objections auxquelles tant de bons Ecrivains ont répondu victorieusement : en vain dira-t-on que l'on est exposé à prendre la petite vérole après l'inoculation ; quelques recherches que les Anti-Inoculateurs aient faites dans toutes les régions où l'on inocule, ils n'ont pu citer un fait qui pût donner quelque force à leur opinion, tandis qu'il y a une infinité de preuves du contraire ; celles que je vais rapporter, d'après M. Laffone, premier Médecin du Roi en survivance, ne devroit laisser aucun doute sur la récidive de la petite vérole inoculée.

Madame la Duchesse de Durfort avoit été inoculée depuis plusieurs

années ; elle avoit éprouvé tout ce qui caractérise l'invasion de la maladie ; mais à toute rigueur, la petite vérole ne fut que locale : cette dame voulut se faire inoculer de nouveau à Marly, où se trouvoit la Cour, & pria M. Richard de faire l'opération : vainement ce Médecin assura Madame de Durfort qu'elle avoit eu la petite vérole, quoiqu'elle n'eût paru que sur le lieu des piqûres, elle insista, & exigea une seconde inoculation : la matiere fut prise sur le même enfant qui avoit fourni pour l'inoculation du Roi & des Princes ; mais le venin ne produisit aucun effet, même sur les endroits piqués. Depuis l'établissement d'un Hôpital d'inoculation à Londres, on n'y a jamais observé qu'un sujet inoculé eût contracté ensuite la petite vérole par contagion. M. Maty, qui mérite d'occuper un rang distingué parmi les Inoculateurs, voulut essayer sur lui-même si l'on pouvoit avoir deux fois la petite vérole : il avoit eu cette maladie dans sa jeunesse : mais il ne put la reprendre, quelque chose qu'il fît pour cela. Après de tels faits comment osera-t-on encore renouveler l'objection de

récidive. Qu'on cite enfin quelque malade qui ait eu deux fois la petite vérole bien caractérisée (car on s'est mépris quelquefois , ou l'on a voulu se méprendre). Mais je veux qu'il y ait eu quelque exemple particulier de récidive , doit-on en conclure que cela arrivera toujours ? non sans doute , cette logique n'est point admissible parmi les gens de bonne foi ; & quand on pourroit donner quelque preuve qui infirmât l'opinion de *Méad*, qui assuroit que » *l'on ne peut même soupçonner que personne soit jamais attaquée deux fois de la petite vérole dans sa vie*, « n'est-on pas toujours fondé à répondre que le danger de récidive étant supposé égal, il seroit toujours prudent de recourir à l'inoculation, qui opère sans tumulte la coction d'une matiere morbifique, dangereuse dans tout autre temps, & que cette coction épargnera au moins un travail à la nature, puisqu'elle aura servi à éliminer une portion du germe varioleux ? Heureusement on n'a pas besoin de tous ces raisonnements ; & il est incontestablement démontré que l'inoculation est une pratique salutaire, qui a conservé & conservera une infinité d'individus à la société.



ARTICLE XV.

Choix de l'une des trois méthodes usitées.

NOUS avons avancé que la méthode des piqûres étoit préférable à toutes les autres , parce que l'on n'avoit pas à craindre , en l'adoptant , les dépôts sous les aisselles , les longues & ennuyeuses suppurations des plaies , & plusieurs autres accidents que l'on a reproché , avec fondement , aux partisans des incisions. Quiconque voudra raisonner avec sincérité , avouera que l'introduction du fil imbibé du pus variolique , dans les incisions profondes que faisoient les inoculateurs , ne pouvoit manquer d'être suivie d'inflammation , de phlogose éréfipélateuse , & d'une suppuration proportionnée aux accidents qui l'ont précédée : deux causes concourent alors à ces accidents ; la présence d'un corps étranger , qui irrite les fibrilles nerveuses de la partie incisée ; & l'acreté du venin variolique. Toute plaie s'enflamme , & suppure avant que de se cicatrifier. Ici les principes de l'inflammation sont entretenus dans

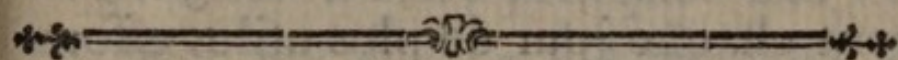
la plaie pendant quelques jours , malgré les efforts que la nature fait pour s'en débarrasser , & fermer cette plaie : elle doit donc s'enflammer de plus en plus , jusqu'à ce qu'on éloigne ce qui cause l'inflammation : aussi voit-on très-souvent , peu de temps après les incisions , une éréfipelle couvrir tout le bras , la rougeur & la tension devenir extrêmes , les glandes des aisselles s'engorger , se tuméfier , s'enflammer , subséder ; ce qui n'arrive point aux inoculés par la méthode Suttoniere.

Ce que nous disons ici des incisions , il faut l'appliquer à la méthode du vésicatoire : le sel des mouches cantharides produit bientôt les accidents qu'entraînent les incisions. On a voulu jeter sur le compte de l'inoculation la mort d'un des enfants de Sa Majesté Napolitaine : ce jeune Prince fut inoculé par les incisions , à l'âge de sept mois ; il survint une tumeur à l'endroit des incisions ; & le jeune malade périt de ses suites. Un pareil accident ne peut être imputé à l'inoculation , mais plutôt à la méthode qui fut adoptée pour le Prince , puisque les piqûres n'ont jamais de

telles suites : elles ne sont pas toujours , à la vérité , aussi terribles dans les cas d'incisions ; mais on peut toujours s'attendre à une longue suppuration.

Une jeune fille de la Ville que j'habite , fut inoculée à Avignon par la méthode des incisions : l'opération réussit bien ; la petite vérole fut contractée , & parcourut ses temps sans tumulte & sans orage ; mais la petite malade fut pansée pendant six mois , & très-incommodée de l'ulcère qui resta sur les incisions ; ulcère opiniâtre , dont les bords étoient boursoufflés , fongueux , & offroient à la vue un spectacle hideux & dégoûtant. Cet inconvénient est inhérent à l'inoculation faite par les incisions & les vésicatoires : on voit très-rarement , on peut même dire presque jamais , des suppurations de cette nature succéder aux piqûres ; raison qui devoit leur faire donner une préférence éternelle. C'est aussi par les piqûres que nous inoculerons toujours les enfants & les adultes que l'on confiera à nos soins : une étude sérieuse & réfléchie sur l'inoculation , a décidé notre choix ; l'expérience le justifie : nous devons

donc ne jamais varier à cet égard , jusqu'à ce que des découvertes plus intéressantes , des événements plus constamment heureux , nous engagent à choisir une pratique nouvelle , si jamais il en est une qui puisse faire oublier celle des Sutton.



LETTRE D'Hippocrate , écrite
des Champs Elisées , à M. Richard d'Hautesierck , premier Médecin-Inspecteur-Général des Hôpitaux Militaires de France , traduite du Grec , par un Médecin Dauphinois.

LES sombres bords ont retenti du bruit de tes succès , mon cher & bien aimé Disciple. Depuis longtemps l'illustre famille des Asclépiades voyoit avec une joie inexprimable , qu'attaché par reconnoissance & par goût à une Nation qui te chérit , tu t'appliquois à pourvoir à la sûreté de ses défenseurs , & que la santé du Soldat étoit l'objet de ta sollicitude & de tes soins. C'est par toi , en effet , que la Médecine Militaire a pris une

face nouvelle ; que les hospices destinés à secourir la valeur affligée , sont devenus comme autant de temples d'Esculape ; c'est par toi que sont recueillies ces observations intéressantes dont la publicité étoit réservée à ton zèle ; c'est enfin par ton activité que les jeunes Médecins encouragés , feront chaque jour de plus utiles efforts pour les progrès du grand Art de guérir , & le bonheur de l'humanité.

Dans l'Empire des morts , on n'ignore rien de ce qui se passe sur la terre : les ombres qui jouissent de quelque crédit , reçoivent les détails les plus exacts , par l'ordre de notre redoutable Souverain : & comme je suis ici ce que j'étois en Grece , le Pere de la Médecine , c'est à moi que sont adressés les Médecins , dès qu'ils ont passé le fleuve infernal. Mais je t'avoue , mon cher Fils , que j'ai spécialement à cœur les succès de tes Confreres François ; je les ai toujours aimés , parce qu'en général ils furent toujours fideles sectateurs de ma Doctrine , qui est celle de la nature. Crois que mes entrailles paternelles tressaillent d'aise & de plaisir toutes les fois que j'apprends que la renommée

mée grossit la liste de mes enfants. Rien ne pourroit adoucir l'amertume que les brigandages en Médecine jettent dans mon ame, si je ne voyois les célèbres Universités de Paris, de Montpellier, &c., s'efforcer d'anéantir les abus, & préparer des victoires éternelles à l'Art Jatrique. Les Ouvrages des *Duret*, des *Baillou*, des *Fernel*, des *Riviere*, &c. &c. &c., des *Astruc*, des *Ferrein*, des *Lieutaud*, &c. &c. &c., seront à jamais chers à mon souvenir. Je te mets au rang de ces grands hommes, mon cher *Richard*, & je t'assure solennellement de ma bienveillance.

Les honneurs du triomphe & de l'apothéose t'attendent parmi nous : tu verras les ombres errantes s'attrouper autour de toi, & te rendre hommage : elles ont su déjà que la France te doit un second être, puisque tu viens de lui conserver le Monarque chéri qui doit faire le bonheur du Peuple le plus soumis & le plus constant dans sa fidélité, un jeune Rejeton de la Tige la plus pure, dont l'éclat à peine naissant a fait pâlir les plantes vénéneuses qui croissoient autour de lui, qui dans l'âge de l'effe-

vefcence des paffions , n'a que celle de faire des heureux , qui s'oublie lui-même , pour travailler à la gloire de fon Empire , à la profpérité publique & particuliere , en un mot le Chef d'une Nation qui pleureroit encore fur la mort du *bon* Henri IV, fi le Ciel ne l'avoit fait revivre dans Louis XVI.

Que de courage il t'a fallu pour étouffer la voix du préjugé qui eût voulu s'opposer à tes defirs ! que ton zele mérite d'éloges ! & comment les François pourront-ils te donner affez de preuves de leur fenfibilité ? Tes Confreres étonnés t'ont appelé *Richard sans peur* : le Synode Médical tenu aux Champs Elifées à ton occafion , ajoute à ce *surnom* celui de *Richard sans reproche* ; & je fuis chargé de te donner avis de l'affection finguliere que les ombres des Médecins anciens & modernes qui compofoient cette affemblée , ont témoigné avoir pour toi.

Quelqu'étendue qu'ait été ma pratique , je n'eus jamais occafion de traiter la petite vérole ; cette maladie cruelle refpectoit peut-être nos climats ; peut-être même a-t-elle été la fuite de quelqu'une de ces révolu-

tions qui plusieurs fois ont alarmé l'Univers : j'ai connu & traité des infirmités qui n'existent plus , & d'autres dont on ne connoît que le nom ; celles qui dévastent actuellement la terre , ieront peut-être suivies par d'autres dont le caractère paroîtra nouveau.

Pour se conduire sagement dans la cure de la petite vérole , il faut , comme dans les autres cas qui ont été le sujet de mes apophthegmes , avoir égard à l'âge des malades , à la force de leur tempérament , au caractère de la maladie , à la saison où l'on est ; il faut savoir si la variole est épidémique , ou si elle ne l'est pas ; si elle est meurtriere , ou non ; si elle a été précédée par quelque épidémie , car il est constamment vrai qu'une constitution morbifique qui se manifeste , par exemple , en automne , donne son caractère aux différentes maladies qui paroîtront pendant l'hiver & le printemps suivans ; toutes ces considérations peuvent fournir des armes efficaces à opposer à la contagion : il ne faut pas négliger d'observer quelle a été la constitution de l'athmosphère avant la maladie , &

quelle est celle qui régné le plus communément ; il n'est point de Médecin qui ignore que dans un climat froid & sec , les fibres sont plus fortes , plus élastiques , le sang plus dense & plus épais , qu'ainsi , toutes choses égales d'ailleurs , la saignée sera plus utile & plus indiquée , sur-tout si l'épidémie porte un caractère inflammatoire.

De toutes les découvertes qui ont été faites après moi , la plus précieuse à l'humanité a été , sans doute , l'art de prévenir les coups meurtriers de la petite vérole , en la communiquant à des sujets préparés par la nature , ou par l'art ; je dis , *préparés par la nature* , parce qu'il est des tempéraments si heureux & si sains , que les préparations les mieux ordonnées leur feroient tout au moins inutiles : cette vérité , mon cher Disciple , tu l'as incontestablement prouvée ; & si ta conduite à l'égard de tes augustes Inoculés , est un sujet d'étonnement pour les Inoculateurs peu hardis , elle fera passer ton nom à la postérité , & le gravera en traits ineffaçables dans les fastes des âges futurs. Il ne reste plus , pour rendre ton entreprise plus

éclatante encore, qu'à la faire marquer du sceau de l'approbation générale des Séna^ts François, & à donner à l'inoculation *tolorée* l'authenticité qu'elle mérite. A l'imitation des Anglois, qu'on la regarde dans ton pays comme un bienfait des Dieux ; que le mot de *tolérance* soit oublié ; & que l'on dise désormais que cette pratique salutaire est une branche de l'art de guérir, aussi intéressante que les autres parties de la Médecine.

Comme je voudrois concourir aux progrès de l'insertion varioleuse, ne trouve pas étrange que j'entre ici dans le détail historique de cette découverte : je ne parlerai point de la manière de la pratiquer ; on a atteint en ce genre la perfection que je desirois depuis long-temps : ce ne sera point pour toi que j'écrirai l'histoire de l'inoculation, mais pour les gens peu instruits sur cette matière ; il faut accréditer les nouveautés utiles ; & je serois bien satisfait si mon suffrage pouvoit contribuer à l'extirpation des préjugés si communs & si redoutables. Ne lis pas, si tu veux, cette dissertation, mais approuve-la ; ton approbation est pour moi d'un prix infini :

fais circuler ma lettre , si tu la juge digne de voir le jour ; quoique je ne fasse que répéter ce qui a souvent été dit , elle pourra être instructive pour les Habitants des Campagnes , où les ouvrages périodiques parviennent rarement , & qui n'ont point encore entendu les cris patriotiques de l'estimable Gardanne , &c. J'ajouterai à mes annotations quelques vues d'utilité publique : puissent-elles produire l'effet que je pourrois m'en promettre.

Rhasés , Avicenne & Alsaharave , Médecins Arabes , furent les premiers qui écrivirent sur les ravages de la petite vérole : je ne dirai point que cette maladie n'ait paru que de leurs jours ; quelques recherches que j'aie faites à cet égard , il ne m'a pas été possible de fixer l'époque de son origine : je crois cependant pouvoir avancer qu'elle ne remonte pas à des siècles éloignés de celui auquel vivoient les Médecins que je viens de citer , puisqu'aucun , avant eux , n'en avoit parlé : il est cependant des Auteurs modernes qui prétendent que l'Ethiopie fut son berceau , & qu'elle parut en Arabie l'année de la naissance de Mahomet ; d'Asie , elle passa , dit-on ,

en Europe, du temps des Croisades; les Soldats de *Fernand Cortés* la communiquèrent au Nouveau Monde; & bientôt l'Univers entier eut à gémir des coups de ce fléau destructeur.

Depuis *Rhasés*, tu le fais, mon cher Disciple, on n'avoit presque rien ajouté au traitement de la petite Vérole. Tu connois les ouvrages de ce Médecin; ses observations sont fidelles; ses portraits, d'après nature; & sa méthode curative est très-bien établie. Il eût été à desirer pour le genre humain, que la fureur des systèmes n'eût point gagné dans le monde médical; la mort auroit moissonné moins de victimes: mais on se persuada malheureusement que le seul moyen de borner les ravages de cette maladie, étoit la méthode échauffante; il falloit tenir les malades enfermés dans des chambres exactement closes, les accabler dans un lit, sous un tas de couvertures, & leur donner une quantité de drogues incendiaires, pour expulser au dehors le levain variolique: on s'imagina que le contact de l'air étoit dangereux pour les individus malades; le fougueux *Vanhelmont* accrédita singulièrement cette

thérapeutique dangereuse ; *Morton* & *Lister* l'adoptèrent ; elle devint bientôt générale ; & les Médecins instruits , qui la frondent , ont encore à lutter aujourd'hui , sur-tout dans les campagnes , contre le peuple esclave des préjugés. C'est ainsi que la maladie dont le traitement est le plus simple , mais le plus délicat , est très-souvent abandonnée à des femmelettes stupides , ou à des gens ignares & grossiers , que l'on consulte , & qu'on écoute préféablement à des Médecins.

Il y a déjà long-temps que l'on inoculoit la petite vérole dans plusieurs Provinces de l'Asie & de la Grece ; mais je fais qu'on n'a pu fixer une époque à cette invention : elle n'a point été faite par des Savants , par des Médecins de nom , ou par des Physiciens illustres ; des gens grossiers , dit le Docteur *Timoni* , furent les premiers Inoculateurs dans la Grece , sur-tout dans la Theffalie , dans l'Isle de Céphalonie , & le long des Côtes du Bosphore ; la renommée publia bientôt les succès de l'inoculation parmi les habitants de Constantinople ; elle fut très-heureusement pratiquée dans cette Capitale de l'Em-

pire Ottoman en 1701 ; & ce fut par ce moyen que plusieurs millions d'enfants échapperent à l'épidémie varioleuse qui désoloit alors les familles Musulmanes.

Les Docteurs Timoni & Pylarini exerçoient alors la Médecine dans Constantinople ; & le premier étoit Archiatre du Grand Seigneur : leur approbation donna du poids à la nouvelle méthode ; elle se répandit de jour en jour ; tous les Sujets de l'Empereur des Turcs la reçurent. Une femme connue sous la dénomination de *Vicille Thessaliene* , inocula une infinité de Sujets de tout âge & de tout sexe ; & par-tout les mêmes succès couronnerent ses opérations : je ne dirai rien de ses procédés ; je conseille à ceux qui voudront s'en instruire , de recourir au Traité pratique de l'inoculation de mon fils *Gandoger* de Foigni , Médecin Lorrain.

Les Chinois avoient aussi reçu l'inoculation parmi eux , comme un puissant moyen de prévenir la dépopulation de leurs immenses possessions : le Jésuite *d'Entrecolles* dit que l'Empereur de la Chine envoya des Médecins en Tartarie , pour inoculer &

éviter le désastre général dont la petite vérole menaçoit tout ce vaste pays. On inoculoit , & l'on inocule encore dans l'Indoustan & le Bengale , dans le Sénégal , & dans l'intérieur du continent d'Afrique , le long des Côtes de Barbarie , à Tunis , à Tripoli , à Alger , enfin dans toutes les Echelles du Levant. Ce ne fut qu'en 1713 que le Docteur Timoni donna connoissance à l'Europe de la maniere d'inoculer pratiquée par la Vieille Theffaliene , dans la Lettre qu'il écrivit à M. Woodward , Médecin de Londres , & par une dissertation sur cette matiere , dont les actes de Leipfick donnerent l'extrait. Pylarini fit aussi un traité sur l'inoculation en 1715. Antoine le Duc , de Constantinople , soutint le premier dans l'Université de Leyde , qu'il falloit inoculer ; & sa These lui mérita les honneurs du Doctorat. Cette pratique salutaire eût cependant resté encore long - temps entre les mains des Asiatiques & des Africains , si une Dame Angloise , *Lady Wortley Montague* , qui avoit accompagné son mari dans son Ambassade auprès de la Porte , n'avoit eu le courage de faire inoculer sa fille ,

lorsqu'elle fut de retour à Londres : M. Maitland fit cette opération ; elle réussit ; & le nombre des inoculés devint très-considérable. Ceci se passoit en 1721, temps que l'on peut regarder comme l'époque du triomphe de l'inoculation en Angleterre.

Elle n'avoit plus qu'un pas à faire pour être généralement adoptée ; il falloit que la famille Royale en éprouvât l'efficacité ; & l'occasion s'en présenta bientôt. Une Princesse de Brunswick ayant été attaquée de la petite vérole, fut réduite à la dernière extrémité ; la feuë Reine d'Angleterre, justement allarmée du danger qui avoit menacé son auguste fille, résolut de sauver le reste de ses enfants par l'inoculation ; elle réussit dans son projet, & cet événement fit naître une foule d'écrits apologétiques de la nouvelle méthode, par les Médecins les plus fameux d'Angleterre. Elle passa dans le nouveau monde : un Carme inocula dans la Guiane, en 1728 : un autre Missionnaire l'imitoit aux environs de Rio-Negro.

C'est le sort des meilleures institutions d'être querellées & traversées. Deux Médecins obscurs, & un misérable Phar-

macopole , ayant une fureur indélébile de se faire un nom , formerent une ligue offensive contre l'inoculation ; ils fabriquerent mille menfonges ; ils employèrent , pour la décréditer , tout ce que l'astuce a de plus raffiné , & l'envie de plus dangereux ; ils s'embarrafferent peu , d'être annoncés par la trompette inférieure qu'on donne à la renommée , pourvu qu'on parlât d'eux : (eh ! combien de gens sont aussi peu délicats.) Des Prédicateurs achetés se déchaînerent aussi contre la variole artificielle , & la firent presque oublier , depuis 1729 , jusqu'en 1738.

Les succès que l'inoculation eut dans la *Caroline* , la tirèrent , enfin , de l'état de discrédit & d'oubli où elle paroïssoit ensevelie à jamais : le Docteur *Kirpatrick* fut son Apôtre : 2000 personnes furent inoculées dans le Comté de *Midlessex* , sans qu'il en pérît une seule , si l'on en excepte deux femmes enceintes , qui se firent inoculer malgré leur Médecin. Des triomphes si rapides & si constants encouragerent le Patriotisme : un Hôpital d'inoculation fut établi à *Londres* , sous l'autorité du Gouvernement , en faveur des pauvres de la ville , & des habitants de la campagne :

pagne : l'Evêque de Vorcheſter prononça un diſcours éloquent ſur la petite vérole artificielle , dans la même chaire où l'inſenſé Maſſey avoit dit , trente ans auparavant , que le *Diabſe* avoit greffé la petite vérole confluente ſur *Job* : dans le même temps , on vit paroître une foule de bons ouvrages ſur l'inoculation ; on ſe familiariſa toujours plus avec elle. En 1755 , les ennemis de cette utile méthode , tenterent encore de la faire rejeter , en répandant dans le public des hiſtoires ſuppoſées d'Inoculés morts à *Londres* : le College des Médecins de cette Ville détruiſit ces bruits chimériques par un décret , qu'il rendit public. Enfin , parurent les fameux Inoculateurs *Sutton* , en 1767 : ils inoculerent vingt mille enfans ; & il n'en périt qu'un ſeul : ils faiſoient dépendre leurs ſuccès de certains *arcanes* , dont le débit améſiora bientôt leur fortune ; mais cette reſſource artificieufe des ames avides & des empyriques , a un peu obſcurci la gloire de cette fameuſe famille du Suffolck : le Docteur de *Villiers* vient de découvrir les formules dont on déroboit avec tant de ſoin la connoiſſance au public , & de prouver que ces bols & ces pou-

dres n'influoient en rien sur la réussite des inoculations.

Telle est l'histoire abrégée de l'inoculation en *Angleterre*. Elle eut plus de peine à s'accréditer en *France*, malgré les efforts d'un Académicien célèbre, & de plusieurs Auteurs estimables : en 1717, le jeune *Boyer*, qui jouit ensuite d'une belle réputation à Paris, soutint une Thèse à *Montpellier* en faveur de l'inoculation : le Docteur *Coste*, qui revenoit d'Angleterre, publia des détails qu'on ignoroit alors : les *Dodart*, les *Chirac*, &c., les Médecins les mieux famés de ce temps, se déclarerent pour la nouvelle découverte : elle eut pour protecteur M. le *Duc d'Orléans*, Régent du Royaume : tant que ce grand Prince vécut, les Anti-inoculateurs concentrerent leur animosité dans le silence de leur Cabinet ; mais sa mort leur rendit l'usage de la voix ; on ne vit plus que des écrits contre la variole communiquée ; on traita l'insertion d'Art magique ; & on l'avoit presque entièrement oubliée, lorsque M. de la *Condamine* osa s'élever seul contre ces clameurs ; le mémoire qu'il lut à l'assemblée publique de l'Académie, le 24 avril 1754, fut le pre-

mier chant de victoire pour l'inoculation. En 1758, ce savant défenseur des Inoculateurs fit paroître un second mémoire, qui n'eut pas moins de succès que le premier : M. *Hofst* fut envoyé en Angleterre par le Gouvernement François, pour connoître, par lui-même, ce qui se passoit dans ce Royaume à l'égard de l'inoculation; il en rapporta des détails satisfaisants : la Faculté de Paris reçut ordre de s'assembler, pour donner son avis; & ce ne fut qu'en 1768, que sur les différents rapports du docte, de l'ingénieur *A. Petit*, cette Compagnie célèbre opina pour *admettre* l'inoculation, décision qui parut d'autant plus singulière aux Médecins *Elisiens*, que le Docteur *A. Petit* avoit éventré la matière : au lieu d'avoir quelque ménagement pour les Anti-inoculateurs, la Faculté auroit dû conclure que l'inoculation étoit un moyen d'accroître la population, & qu'il falloit non-seulement l'admettre, mais l'ordonner, pour le bien de l'humanité. Les Médecins Genevois contribuerent aussi aux succès & aux progrès de l'inoculation; la *Suisse* & tous les Royaumes du Nord l'adoptèrent.

On inoculoit cependant par toute la France, & presque dans toutes les bonnes villes, sans que la réussite soutenue de cette opération fit un grand éclat : les préjugés existoient toujours dans toute leur force, malgré ce que l'on disoit dans les Journaux Littéraires. Depuis quelques années, il n'y a eu que le Docteur *Gardanne* qui se soit spécialement attaché à publier les nouveaux triomphes de l'inoculation ; il a enseigné dans ses Feuilles, dont la santé publique est l'objet, la méthode la plus sûre & la plus usitée d'inoculer ; il nous a appris qu'un Berger de la Province de Devonshire, inocula, l'année dernière, 500 enfants, sans qu'il en pérît un seul ; qu'une jeune paysanne, jalouse de conserver ses attraits & sa fraîcheur, s'inocula elle-même, & réussit au gré de ses desirs ; & que dernièrement un respectable Curé de Livonie apprit à ses Paroissiens à inoculer leurs enfants.

Par tes sages conseils, mon cher *Richard*, l'inoculation vient d'éprouver parmi nous l'heureuse révolution qu'elle éprouva en Angleterre en 1721 ; & la France te devra désormais la conservation d'un million de Sujets. La

méthode des *Sutton* t'a paru la plus sûre, pour donner la petite vérole sans suites fâcheuses : après toi, on doit s'en tenir aveuglément à cette pratique ; elle obvie à mille & mille accidents qui suivoient les incisions , tels que les longues suppurations des plaies, les abcès aux aines, & sous les aisselles, &c. Mais de quelque manière qu'on inocule , on est toujours assuré de réussir , quand le sujet est bon , & lorsqu'on ne commet point d'imprudence dans le régime. Je pense même que l'inoculation est un moyen de rendre à des enfants débiles & délicats la santé & la vigueur, que des infirmités précédentes leur avoient ravies. Il est dangereux de droguer les Sujets attaqués de la petite vérole naturelle ; il est inutile de songer à faire des remèdes à ceux qu'on inocule ; il ne faut que donner un purgatif léger vers la fin de la suppuration des pustules : mais en général , il suffit de tenir de près le malade dans le temps de l'éruption ; c'est le seul où la nature peut avoir besoin de secours. Je ne ferai qu'approuver ta conduite , tes vues & ta fermeté ; & je n'entrerai dans aucune digression sur le choix des trois mé-

thodes d'inoculer; celle du vésicatoire est presque abandonnée; celle des incisions est encore assez suivie, parce qu'il est plus aisé de conserver des fils imbibés de pus variolique, que d'avoir de la matiere fraîche toutes les fois qu'on veut inoculer. J'aime pourtant mieux l'opération Suttonniene; &, je le répète, elle est la plus simple & la moins sujette à des inconvénients.

N'ayant eu en vue que de répandre encore plus l'inoculation dans les provinces, & d'apprendre à tout le monde que cette pratique est conforme à ma doctrine, & le seul moyen de prévenir les ravages de la variole, je ne parlerai point de la maniere dont on doit inoculer; je renvoie les personnes non-initiées dans l'Art, qui liront cette Lettre, au Livre de mon Disciple *Gandoger*, & aux Feuilles de *Gardanne*: l'Ouvrage de ce Gandoger est un précis de tout ce qui a été écrit sur le sujet que je traite; il sera utile à tous ceux qui le posséderont; c'est-là un titre qui lui a mérité mon estime & mon affection.

Il te reste, mon cher *Richard*, à te concerter avec les Archiatres *Lieu-*

saud & Laffone, 1°. pour faire établir des Hôpitaux d'inoculation dans toutes les capitales des Provinces, & faire nommer par l'auguste Monarque que tu as le bonheur d'approcher, des Médecins sages, prudents & instruits, pour diriger ces Maisons en ce qui concerne l'inoculation.

2°. Pour introduire une inspection dans les Hôpitaux non-militaires, qui, très-souvent, sont ravagés par des intrus dans l'art de guérir.

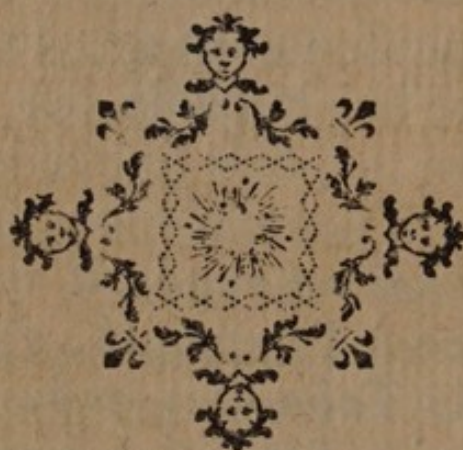
3°. Pour procurer une réforme salutaire dans l'exercice de la Médecine. Cet Art, aussi ancien que le monde, est aujourd'hui la proie des gens les moins instruits, & la source la plus féconde de la dépopulation des Etats. Le sage *Lieutaud* rendroit un important service à l'humanité, s'il portoit au pied du Trône les justes plaintes des Médecins François, dont il est le protecteur né & le Chef. Je n'insère dans cette Lettre aucun projet de réforme; je laisse à son zèle & à son génie de pourvoir à la gloire de sa Profession, & à la tranquillité de mes enfants.

Le Synode Médical Elyséen te

salue par ma voix , mon cher filiatre :
vis long-temps heureux , chéri des
tiens , & honoré de l'affection de ton
Prince.

HIPPOCRATE.

*Aux Champs Elysées , le 4 des Ka-
lendes d'août , l'an du monde 5774.*





ARTICLE XVI.

De la Rougeole.

LA rougeole peut aussi être mise au nombre des maladies de l'enfance : & comme il règne des abus funestes au sujet de son traitement, nous croyons pouvoir inférer dans cet ouvrage quelques observations en faveur des peres & des meres qui ne se trouvent pas à portée des secours de l'Art.

Cette maladie a pour caractère principal, une éruption de petits boutons, semblables à des piqûres de puces, rudes au toucher, & qui tombent ensuite en petites écailles farineuses : ces petits boutons paroissent d'abord sur le front & sur le visage ; ils gagnent bientôt la poitrine, le ventre, & toutes les autres parties du corps.

Les préludes de la rougeole, sont une toux sèche, l'éternument, le larmoyement, & la fièvre, plus ou moins vive, selon que la maladie est de bonne ou de mauvaise qualité : les enfants malades vomissent quelquefois la veille du jour de l'éruption ; quel-

quefois ce symptome n'a point lieu , comme j'ai eu lieu de l'observer dans une épidémie bénigne de cette nature , qui régna l'année dernière dans ce canton : le vomissement , lorsqu'il survient , cesse quand les boutons sont sortis ; mais les autres symptomes continuent jusqu'au sixieme jour : le huitieme , la maladie est terminée ; mais ce temps est critique , comme je le dirai bientôt.

Autant la rougeole bénigne est peu à craindre , autant on a à redouter la rougeole maligne. Ici l'éruption , au lieu de paroître le quatrieme jour , & d'être paisible , est difficile & laborieuse ; elle ne se fait que du cinq au sept , quelquefois avant le troisieme jour : les symptomes qui l'accompagnent sont alarmants ; les épaules sont les premieres couvertes de boutons ; le visage en est infecté le dernier ; leur sortie est précédée de frissons , de bâillements , de nausées , de vomissement ; le pouls est lent & petit , la respiration fréquente ; les vertiges , la douleur de tête , la pression des hypocondres , le soubresaut des tendons , le délire , la rougeur , l'humidité des yeux , la pesanteur des paupieres , l'enroue-

ment, une toux incommode & violente, font tout autant de caractères qui annoncent la malignité de la maladie.

La rougeole est dans son état, quand l'éruption est faite ; mais la fièvre se soutient jusqu'au dessèchement des boutons : quelquefois l'éruption disparaît ; & l'on voit bientôt survenir à sa place l'angine & la péripneumonie morbillieuse dont parle *Sydenham* : quelquefois c'est une diarrhée accompagnée de tranchées : d'autrefois l'édématie, l'anasarque, ou une fièvre lente, qui mine, consume & détruit les malades.

La rougeole ne peut être confondue avec la petite vérole, que par des gens qui n'auront jamais vu cette maladie : ses caractères distinctifs ne se rencontrent jamais dans la petite vérole, à moins qu'il n'y ait complication ; ce qui rend le traitement de l'une & de l'autre assez critique, pour exiger la plus sérieuse attention de la part d'un Médecin.

Il est des rougeoles si bénignes, qu'à peine retiennent-elles les enfants au lit, pendant deux ou trois jours. Telle fut celle qui régna au *Buis* l'année der-

niere : après avoir légèrement préludé par l'abbattement du corps, le larmoyement, la toux, & quelquefois par le vomissement, la maladie étoit dans son état, l'éruption paroissoit, se fanoit & tomboit, sans fatiguer les enfants : quelques-uns vomissoient des vers ; car ces insectes sortent d'eux-mêmes, lorsqu'il s'en rencontre dans les premières voies des malades rougeoleux. J'ai guéri tous ceux que je traitai, presque sans remèdes : quand la toux étoit vive, je donnois le soir, deux gros, ou une once de sirop de Diacode, suivant l'âge du malade, dans la tisane ordinaire ; je prescrivois douze ou quinze grains de mercure doux, que je faisois mêler dans une once de sirop de chicorée, lorsque je voyois des symptômes vermineux : mais je ne permettois qu'on fît sortir les malades, que vers le 15^e. jour, après les avoir accoutumé à l'air par gradation : aucun ne périt, parce que j'abandonnai presque ce traitement aux ressources de la nature.

Une marche opposée est très-dangereuse. Méfiez-vous, meres prudentes, de ces gens qui ont toujours une formule à prescrire, qui ne parlent
que

que de saignées , de boiffons échauffantes , d'opiates , ou d'élixirs. La multitude des médicaments & les formules compliquées font les enfants de l'ignorance , disoit le Chancelier *Bacon*. Ce grand homme eût pu ajouter que ceux qui les prescrivent avec une coupable profusion , font les ministres de la mort.

La tisanne ordinaire des petits malades , doit être une infusion de fleurs de violettes & d'une pincée de fleurs de coquelicot. S'ils se plaignent de mal de gorge , on les fait gargariser avec le sirop de mûres , ou le miel rosat , mêlé dans la tisanne. On bafine les yeux avec parties égales d'eau de rose , de plantin & d'eau de riviere. Evitez les cordiaux & les sudorifiques ; quoiqu'en dise le préjugé , ils n'entraînent que des malheurs. Si le malade , après s'être exposé aux impressions de l'air , dans une saison froide , se plaignoit de mal au gosier , & d'oppression , il faudroit le saigner sur le champ , & réitérer cette opération , même dans l'âge le plus tendre , si la premiere ne produisoit pas un effet tel qu'on pourroit le desirer : c'est le conseil que donne *Sydenham* ; conseil prudent, dont on ne

connoît pas le prix dans l'ordre subalterne des *guérisseurs*, qui n'ont d'autre talent que celui de savoir *guetter la pratique*: une saignée, dit cet Auteur, seroit plus efficace pour calmer la coqueluche des enfants, qu'on appelle *hooping-cough* en Angleterre, que les béchiques les plus vantés. On doit saigner aussi dans les cas de convulsions qui accompagnent la dentition le 9^e. ou 10^e. mois après la naissance.

La péripleumonie qui survient après la rougeole bénigne mal traitée, fait périr plus d'enfants, que la petite vérole elle-même, dit encore l'Auteur Anglois que je viens de citer, si la saignée n'est pratiquée dans le jour même où cet incident arrive. Un enfant de neuf ans eut une rougeole bénigne l'année dernière: il fut traité par un Marchand de drogues, qui n'ayant aucune connoissance de la maladie, & se contentant de penser à garnir son mémoire, ne recommanda aucune précaution aux parents de l'enfant: les pustules rubéoleuses tomboient déjà en écailles, & la maladie ayant parcouru tous ses temps, étoit sur sa fin, lorsque l'enfant s'exposa imprudemment à l'air libre; il se plaignit bientôt de

difficulté de respirer , d'oppression & de point de côté : le cas étoit urgent ; mais l'illégitime guérisseur n'y fit d'attention , que pour avoir le prétexte de droguer ; il s'opposa absolument à ce qu'on appellât des secours mieux indiqués , & conclut ce 8^e. jour , lorsque tout étoit désespéré , qu'il falloit saigner ce malade : l'enfant mourut le lendemain victime de l'impéritie , & de l'avidité. Cet exemple méritoit d'être inscrit en caractères de fer , dans toutes les familles , pour qu'elles apprissent enfin à se méfier des entreprises d'une classe d'hommes contre lesquels on ne fait point assez valoir la sévérité de la loi.

Il est souvent très-utile , dans la rougeole maligne , de faire vomir les malades , sur-tout les adultes : on les purge ensuite ; & l'on donne les béchiques , suivant le besoin & les circonstances. Les boutons sortent souvent après l'effet de l'émétique ; & les symptômes se calment alors. Les vésicatoires & les sang-sues font quelquefois des merveilles : c'est au Médecin à en prescrire l'usage , & à diriger les malades pour le reste du traitement.



*MÉMOIRE sur la Médecine morale,
& les secours qu'elle peut fournir
aux Médecins.*

Multi, fateor, ob repletiones, in morbos incidunt;
sed multò plures ob animi pathemata
quorum plurimi longè alia cogitant, quàm stoma-
chum crapulâ & ebrietatibus quotidie replere.

Baglivi, prax. med. c. XIV. §. I.

L'HOMME est formé de deux sub-
stances : c'est une vérité reçue dans
la bonne philosophie. Ces deux sub-
stances sont l'ame & le corps : celle-ci
est matérielle : l'autre est spirituelle.
L'ame est donc ce principe qui, dans
nous, sent qu'il pense, qu'il a des
idées, qu'il peut vouloir, ou ne pas
vouloir. L'existence de cet être pen-
sant, n'est point un problème, pour
qui veut raisonner avec sincérité :
ceux même qui la révoquent en doute,
avouent, par ce doute même, qu'il
est auedans d'eux un principe de
raisonnement ; & ce principe est l'ame :
l'incrédule se voit donc forcé de dire
avec la Fontaine,

» Sur tous les animaux, enfants du Créateur ;
» J'ai le don de penser, & je fais que je pense.

Aussi ne m'occuperai-je point, dans

ce Mémoire, à prouver l'existence de l'ame : ces preuves doivent être superflues dans le siècle du bon sens.

Les deux substances qui composent notre être, sont si intimément unies ; il régné tant d'harmonie entre les facultés de l'une & de l'autre, que ce qui affecte l'ame, affecte bientôt le corps, & que le corps ne peut recevoir quelqu'atteinte, sans que l'ame en soit affligée.

Celle-ci est jalouse de sa félicité ; toutes ses opérations tendent à se la procurer, à se l'assurer, ou à la perfectionner. Elle dépend, cette félicité, du bon état des organes corporels : *mens sana in corpore sano*. L'ame trouve-t-elle un objet digne de l'occuper ; y entrevoit-elle, à travers l'obscurité des temps & des obstacles, des motifs qui lui permettent un espoir flatteur ; elle embrasse aussitôt cette multitude de plaisirs futurs ; elle s'attache à l'idée délicieuse d'une jouissance prochaine ; & son action se précipite vers ce moment désiré avec tant d'ardeur.

En effet, nous voyons, tous les jours, que l'ame trop fortement occupée d'un objet, néglige la conservation du corps, & ne revient à lutter

contre la dissolution dont il est menacé, que lorsqu'elle a fait diversion aux idées qui fixoient son attention. On fait aussi que si le corps souffre, l'ame avertie du danger, fait tous ses efforts pour détruire le germe de la maladie qui dérangoit les loix de l'économie animale.

Les nerfs sont les organes par le moyen desquels l'ame reçoit les impressions extérieures, & porte aux parties le mouvement & la vie : l'intégrité du tout nerveux est donc nécessaire & indispensable, pour que les fonctions s'exécutent librement ; c'est de cette intégrité que dépend le bonheur de l'ame, & la santé du corps, qui ne peut être altérée, ou détruite, sans que l'ame, qui veille sans cesse à sa conservation, n'en soit alarmée, & ne se trouble. Cette vérité est si constante, que les personnes qui disent avoir la fermeté la plus inébranlable, ne peuvent supporter les souffrances, & luttent, malgré eux, contre la mort : on a vu des Héros qui paroissoient préparés à supporter avec intrépidité les revers & les infirmités qu'ils n'avoient point encore éprouvé, ne pouvoir s'empêcher de trembler aux ap-

proches de la mort; & leur ame donnoit, dans ce moment terrible, des signes non équivoques de la peine que lui caufoit l'idée de fa féparation future d'avec le corps; preuve bien convaincante qu'elle faisoit confister fa félicité dans fon union avec cette substance. Le soutien de cette harmonie entre l'être pensant, & le corps qu'il habite, n'est pas hors de la portée des loix de la Médecine: le Médecin doit avoir autant de connoissance des maladies de l'ame, que de celles du corps; habile à les discerner, c'est à sa sagacité à trouver des moyens convenables de guérifon dans les affections purement morales: *Un Médecin, dit Fontenelle, a aussi souvent à faire à l'imagination de ses malades, qu'à leur poitrine, ou à leur foie; il faut savoir traiter cette imagination, qui demande des spécifiques particuliers.* La pratique offre un grand nombre de cas où l'on croit les maladies corporelles, tandis que l'ame seule est affectée: combien de filles attaquées de pâles couleurs, ne sont dans cet état, que parce que leur cœur est dévoré par un amour dont elles sont obligées de concentrer la flamme; combien de personnes agitées des fu-

reurs de la jalousie , ou des foudris de l'ambition , tombent dans l'anorexie , sont affligées d'indigestions , de diarrhée , de coliques , d'ardeur d'entrailles , &c. , parce que leur ame est toute occupée à des objets étrangers à la conservation du corps. La tristesse émousse les facultés de l'ame , obscurcit le jugement , anéantit la raison , rend l'homme insupportable à lui-même , & à la société , jette le corps dans l'inertie , l'abattement , l'atrophie , le marasme , & le précipite enfin dans la nuit du tombeau. Le chagrin , dit Salomon , dessèche les os , & les ronge , comme un ver ronge des vêtements : *Tristis animus exsiccat ossa ; sicut tinea vestimentum , & vermis lignum , ita tristitia in viro , nocet cordi* , Proverb.

La théorie des maux que les affections de l'ame peuvent faire naître , seroit fastidieuse & inutile ; il n'est pas même à présumer qu'il y ait des doutes sur la réalité de ces maux. La Médecine , dépouillée aujourd'hui des préjugés & des erreurs qui ont ralenti ses progrès pendant tant de siècles , réduite , parmi les Savants qui l'exercent , à sa simplicité primitive , a ban-

ni de son sanctuaire , & les systêmes toujours dangereux au lit des malades , & l'appareil dégoûtant de la plus grande partie des préparations pharmaceutiques. Les Médecins s'appliquant enfin à épier la nature , à la seconder , & à prévenir ses besoins , ont reconnu qu'elle possédoit un trésor inépuisable de ressources , & savoit triompher , lorsqu'elle paroissoit vaincue. La connoissance de la psychologie est donc nécessaire au Médecin : il faut qu'il se plie quelquefois aux goûts même de ses malades , pour développer , avec adresse , les ressorts de leur ame ; qu'il en étudie les passions ; qu'il en connoisse les vices , & les foiblesses. A quels dangers n'exposeroit-on pas un homme dont la maladie ne seroit que morale , si on le soumettoit témérairement à un procédé curatoire que la nature abhorreroit ! Supposons ici un de ces cas assez ordinaires dans la société. Une femme a quelques chagrins domestiques ; elle perd l'appétit ; les digestions se troublent ; la diarrhée survient : le tempérament de la malade est robuste : elle est sensible à la moindre peine : la diarrhée n'est entretenue que par l'irritation des fibres in-

testinales; & les nerfs sont éréthisés: si l'on débute, comme il n'est que trop ordinaire, par purger la malade, on augmente l'irritation des intestins, & l'éréthisme du genre nerveux: la maladie devient sérieuse; on accumule remèdes sur remèdes: l'Art paroît en défaut; & la nature est prête à succomber, si le Médecin ne fait discerner les besoins moraux, des besoins physiques. L'observation que je vais rapporter, mettra ces assertions dans tout leur jour: quoique je l'aie inférée en note, dans ma traduction de la nosologie, je crois qu'elle peut trouver place dans ce mémoire.

g^{ere}. Ob-
serva-
tion.

Je fus consulté, à Paris, pour une jeune femme de ma province, qui étoit venue dans la capitale, pour avoir part à une riche succession: à peine cette paysanne eût-elle quitté ses foyers, qu'elle desira de les revoir; la morosité s'empara de son ame; elle perdit l'appétit; & arriva au terme de son voyage, comme une personne que l'on conduit dans les fers: vainement on chercha à la distraire; les beautés de Paris ne furent point capables de produire en elle cet effet: sa santé s'altéra: pendant quelques jours

on donna beaucoup de remèdes; mais comme on n'alloit point au but, ces remèdes furent inutiles; & la maladie paroissant sérieuse, je fus appelé auprès de la malade: il ne me fut pas difficile de connoître la vraie cause du mal; je parlai à cette femme de son pays, de ses enfants, de ses troupeaux, de ses champs; elle sembloit renaître: je lui fis espérer qu'elle partiroit bientôt pour le Dauphiné; dès-lors, il ne fut plus question de nostalgie: tout fut préparé pour son départ; elle quitta Paris, saine de corps & d'esprit.

C'est dans des cas semblables à ceux que je viens de rapporter, que la Médecine morale peut elle seule opérer des guérisons qui paroissent très-éloignées, & faire rentrer la nature dans tous ses droits: mais qu'il est dangereux de prendre une autre route, & de vouloir s'obstiner à combattre des symptômes, souvent imaginaires, de cacochylie, de saburre, de putridité, &c., qui ont pour cause unique & procatarctique, l'affection de l'être pensant par une passion quelconque!

„Felix qui potuit morborum noscere causas.

Les effets des maladies morales sont

cependant si terribles , dans certaines circonstances , qu'il est impossible de les faire cesser sans recourir à des secours physiques , sur-tout à l'égard des personnes du sexe qui étoient dans le temps de la menstruation lorsqu'elles ont été frappées d'une peur , &c , & des femmes en couche , ou qui nourrissent : les déviations du flux menstruel , du lait , des lochies , peuvent occasionner des accidents terribles. M. Maret , Chirurgien d'une réputation bien méritée , vit à Dijon , en 1764 , une hydrophobie spontanée , ensuite d'une suppression de regles , qu'une affection de l'ame avoit déterminée. Une servante , qu'un jeune libertin assaillit à plusieurs reprises , & toujours vainement , à cause de la résistance qu'on fit à ses efforts , fut le sujet de l'observation du savant Académicien déjà cité. J'ai vu un cas à-peu - près semblable ; & je fus assez heureux pour guérir la malade , par des moyens qui me restoit seuls à tenter , après avoir vu échouer tous les autres.

2^e. Observation.

La femme d'un Négociant accoucha , il y a dix-huit mois , d'une fille : cette progéniture ne fut point selon les desirs ;

firs ; elle eût voulu un enfant mâle , parce qu'elle favoit que son mari se réjouiroit de cette naissance ; elle s'imagina donc avoir encouru sa disgrâce , parce que l'événement n'avoit que trop répondu à ses craintes ; & son esprit commença à s'aliéner : bientôt aussi elle fut agitée des fureurs de la jalousie , & dévorée par le déplaisir qu'elle ressentait de ce qu'une enfant du premier lit fut mise au couvent , pour y recevoir une éducation convenable : elle se chagrina de plus en plus ; des soupçons imprudemment suggérés sur un prétendu dérangement dans le commerce du Marchand , mirent le comble aux maux de cette infortunée : le lait que ses mamelles fournissoient à son nourrisson , commença à ne plus couler avec autant d'abondance ; cette rosée précieuse changea de route , & se porta sur le cerveau ; la rougeur des yeux , la fixité de la vue , l'aliénation totale de l'esprit , le délire , &c. furent les symptômes de cette métastase ; les discours de la malade n'avoient plus aucun ordre ; on comprenoit cependant que son ame étoit affectée d'idées de banqueroute & de jalousie.

Mais ce qu'il y avoit de plus fin-

gulier, c'est que cette femme répétoit, comm'un écho, les dernières syllabes des mots qu'elle entendoit. Je fus appelé pour remédier à tant de maux; ce fut le 27 décembre 1772 : la malade étoit assise sur son lit, criant à pleine tête, & en idiôme du pays, *Espifanio siou un pour* (1); des hurlements affreux, une bouche béante & enflammée, une salive blanche & écumeuse, que la malade lançoit fort loin, lorsqu'on lui présentait du bouillon, ou quelque autre liquide, le roidissement des membres, & les convulsions, ne me permirent pas de douter que je n'eusse à traiter une hydrophobie spontanée.

La cause de la maladie étant connue, j'osai promettre quelque succès dans le traitement que j'allois commencer. Sur le champ j'ordonnai une saignée du pied, qui produisit un peu de calme; je fis avaler, de force, quelques cueillérées d'une potion calmante : la nuit fut peu orageuse; mais le délire ne cessa pas : le lendemain, sur les cinq heures du matin, la fureur redoubla, les sympto-

(1) *Espifanio* est une espèce de juron parmi les femmes de ce pays; c'est-à-dire, en françois, *S^c. Epifanie*, je suis un porc.

mes furent plus effrayants; il fallut lier la malade; elle fut ensuite plongée dans un bain tiède, où trois paysans robustes avoient peine à l'assujettir; elle y resta une heure & demie, le matin, & aussi long-temps l'après diner: tout cela n'eut qu'un succès de peu de durée: cette méthode me paroissant insuffisante & infructueuse, je fis appliquer une ventouse sur chaque épaule; & quelque temps après, une troisième à la nuque (1): j'avois aussi fait préparer un bain froid, (la température de l'air étoit ce jour-là 2 janvier de l'année 1773, à un degré au-dessous du terme de la glace); on y assit la malade, afin qu'elle y fût plongée jusqu'au cou; & tandis qu'une domestique lui jettoit brusquement, & de temps en temps, de l'eau de la baignoire contre la face, une autre tenoit sur sa tête, que j'avois fait raser, une serviette remplie de glace: cette dure opération ne fut terminée qu'au bout d'une demie heure: l'hydrophobe sortit du bain,

(1) Cette Ventouse à la nuque fut scarifiée; les scarifications, & une escarre que produisit sur les bords l'étaupe enflammée, rendirent une sérosité abondante pendant dix jours. Le cerveau se débarrassa par cet émonctoire.

s'élança, comm'un éclair, vers son lit ; & avala bientôt un bouillon , avec moins de peine & de répugnance : le reste de la journée fut peu tumultueux : le lendemain à huit heures du matin, le bain froid fut encore ordonné ; la malade y resta trois quarts d'heure , la tête couverte de glace ; elle en sortit plus paisible ; il y eut un mieux marqué ; le bouillon fut pris avec moins d'aversion ; mais le délire, quoique plus foible , ne disparut point encore : enfin, le jour suivant je fis encore préparer un bain froid ; mais ce fut le dernier ; la malade gémit beaucoup , disant qu'elle n'avoit pas mérité ce supplice ; sa pudeur s'alarmait ; ses discours devinrent touchants ; elle reprit l'usage de sa raison , à très-peu de chose près ; je la fis remettre dans son lit plutôt que les jours précédents ; & je remarquai qu'elle s'étoit prodigieusement vuidée dans son bain, dont l'eau sale & rendue noirâtre par les excréments , répandoit une odeur détestable : quelques lavements émollients entraînent beaucoup de lait. Les secours moraux furent mis en usage , à la suite de ceux que je viens de détailler ;

j'engageai le mari à redoubler ses attentions & ses caresses auprès de son épouse, affligée de son indifférence : & j'eus la satisfaction de dissiper un orage, qui sembloit ne devoir finir qu'avec la vie de celle en qui les passions de l'ame l'avoient excité.

Il est très-essentiel à un Médecin de s'attacher à connoître les dispositions de l'ame des malades, afin de faire éclore à propos l'espérance dans un cœur accablé par le désespoir : il faut savoir dissiper la tristesse & l'ennui par une heureuse diversion aux idées ; ici flatter, là parler avec fermeté, ailleurs consoler, distraire ; en un mot opposer habilement aux passions, des affections contraires, & toujours éloigner de l'esprit du malade ce qui peut exciter en lui des idées sinistres (1). On a vu des amants cataleptiques reprendre l'usage de la raison & des sens à la vue d'une maîtresse chérie ; des meres éplorées échapper au trépas, lorsqu'un fils, tendrement aimé, étoit rendu à leurs

(1) *Cor lætum benè facit medicinæ ; tunc enim medicamentum proficit & juvat , dùm alacri animo est qui illud excipit.* Bardus , med. politic.

Cura visceribus spina est , atque illa pungit. Hippocrates , lib. II de morbis.

vœux ; des femmes en travail , épuisées par des douleurs inutiles , accoucher heureusement en apprenant une nouvelle satisfaisante ; des hommes périr ensuite d'une colere , ou d'une peur (1). On trouve dans les Auteurs une infinité de traits qui prouvent combien les vives passions de l'ame peuvent jetter de trouble & de désordre dans l'économie animale : Tulpius , Forestus , Bartolin , Valeriola , Manget , &c. , ont vu des accidents très-graves produits par l'amour : Panaroli , célèbre Médecin à Rome , a observé que beaucoup de jeunes filles atteintes de chlorose , étoient vainement assujetties aux remedes , & que le mariage seul dissipant leur douleur & leur déplaisance , rétablissoit leur santé. Et si j'ose joindre mon témoignage à des autorités aussi respectables , je dirai que je fus témoin il y a peu de temps des effets singuliers de l'érotomanie : un Payfan d'un Vil-

(1) Rien ne dispose plus à recevoir le miasme pestilentiel , ou une contagion quelconque & régnante , que la frayeur & le découragement. Quoique le tremblement de terre qui arriva à Rome en 1793 , n'eût aucune suite fâcheuse , un grand nombre de personnes fut atteint de fièvres ; les maladies déjà existantes devinrent plus sérieuses ; & plusieurs femmes grosses firent des fausses couches. *Baglivi.*

lage voisin du *Buis* étoit amoureux de sa domestique; comme ce commerce l'éloignoit d'un mariage qui pût répondre à sa fortune, ses parents obligerent la fille à se retirer; le jeune homme devint fou; il répétoit sans cesse le nom de sa bien-aimée, vouloit attenter à ses jours, & se déroboit souvent la nuit à la vigilance de ses surveillants pour aller gravir des montagnes escarpées qui le sépareroient de l'objet de sa tendresse: on me pria, la seconde fête de Pâques de l'année 1774, d'aller le voir; il étoit étroitement garroté, & menaçoit tous ceux qui se trouvoient auprès de lui: je commençai par le plaindre; il s'adoucit: je feignis ensuite d'avoir à lui parler de la part de la fille; dès ce moment j'eus toute sa confiance; il fut saigné du pied, pour plaire à sa belle; & se soumit à tout ce que j'ordonnai: ce riche Payfan est aujourd'hui dans un état à ne plus inquiéter ses parents. Il n'est point de pays qui ne pût fournir des anecdotes en ce genre.

Il est assez difficile quelquefois de remédier aux ardeurs d'un amour violent, & de prévenir les atteintes que

cette passion porte à la santé. Le Tasse devint fou par trop d'amour. Ce sentiment délicieux & tendre, dont l'homme sage & tranquille est seul capable de goûter les douceurs, sans en redouter les amertumes & les disgraces, ne conduit-il pas tous les jours au tombeau, par des routes différentes, des personnes douées de la meilleure constitution (1), & qui se voyent bientôt moissonnées au midi de leurs années, ou traînent une vie tissue d'infirmités & de douleurs. Il est peu d'Erasistrates, moins encore de Seleucus (2).

Les calmans moraux opèrent souvent des effets admirables : tout le monde fait, par expérience, que la musique porte dans l'ame, tantôt les impressions de la douleur, tantôt les agitations de la crainte, tantôt les émotions de la volupté : les Suisses défendirent autrefois, sous peine de la vie, aux Musiciens de leurs trou-

(1) *Non solum in animum impetum facit amor; verum & in corpus sæpè numero tyrannidem exercet, vigiliis, curis, macie, dolore, tabitudine, & mille affectibus lethalem noxam inferentibus, corpus vexat.* Plato.

(2) Voyez aussi mon Dictionnaire de Médec. &c., tom. 2., art. *Erotomanie*. Erasistrate, fameux Médecin, étoit petit-fils d'Aristote : il découvrit habilement qu'Antiochus Soter étoit amoureux de sa belle-mère Stratonice; & fut, avec adresse, guérir radicalement ce Prince.

pes , de jouer sur leurs instruments un air appelé *Ran des vaches* , qui portoit les foldats à la défection , en faifant naître dans leurs cœurs un defir véhément de revoir leur patrie : S^{te}. Colombe fit tomber en foibleffe un homme qui lui entendit jouer une farabande de fa compofition. Claudin le jeune , Muficien d'Henri III , fe trouvant aux nôces du Duc de Joyeufe , fit chanter un air qui porta un gentil-homme à mettre l'épée à la main ; Claudin l'appaifa en faifant chanter un autre air ; le premier air étoit du mode Phrygien ; le fecond , du mode Ionique , avec lequel Timothée opéra la même chofe fur Alexandre (Vie d'Appollonius , liv. 1 , pag. 282) : Afclépiades & Démocrates guériffoient les maniaques , par le moyen de certains accords : Pindare & Galien recouroient fouvent à la mufique , pour foulager leurs malades : un Profefleur tourmenté par des douleurs de goutte , ne connoiffoit pas d'autre remede à fes maux , s'il faut en croire Pechlin.

La mufique , enfin , étoit dans le fiecle dernier , le remede fpécifique contre la danfe de S^t. Vit , & la maladie que l'on attribuoit fouvent avec lé-

gereté à la morsure de la tarentule.

On ne s'attache point assez à la Médecine morale : il est des gens que l'on soulageroit plus efficacement, dans certains cas, en leur parlant de leur métier, ou profession, qu'en leur faisant avaler les préparations pharmaceutiques les plus exquises. Un Orateur goutteux, ou rhumatique, se délecteroit, & oublieroit ses maux à la lecture des panégyriques de Fléchier ou de Bossuet, d'un éloge de Thomas, d'un plaidoyer où Gerbier & l'Egouvé (1) auroient déployé les graces de leur style, & Linguet (2) la véhémence de sa diction : un Poëte pourroit-il refuser toute son attention, & ne pas perdre de vue sa constitution goutteuse, quand il liroit, ou se feroit lire les Odes Sacrées de Rousseau, le Passage du Rhin de Boileau, la Mérope de Voltaire, &c. ? Ne feroit-il pas aussi glorieux pour le Médecin de guérir sans donner des remèdes, qu'en procurant à un Apothicaire des moyens de grossir ses mémoires ? M^{de}.

(1) Fameux Avocats au Parlement de Paris, l'honneur, & l'ornement du Barreau.

(2) Autre Avocat, célèbre par la rapidité & la chaleur de ses expressions, autant que par les causes étonnantes qu'il a défendues.

la Duchesse du Maine disoit à la Mothe, Poète du siècle de Louis XIV, que la violence des douleurs qu'elle souffroit ne cédoit qu'à la lecture de ses vers.

On ne peut cependant se dissimuler que le préjugé n'est guere, du moins parmi le peuple, pour la Médecine morale : on n'estime en certains endroits un Médecin, que lorsqu'il prescrit de longues formules ; on ne l'appelleroit point, s'il n'ordonnoit que des choses communes. Mais il n'est pas impossible de détruire bientôt ce fatal préjugé : les Médecins n'ont qu'à vouloir. L'art & l'humanité y gagneront. Déjà les plus savants Praticiens, convaincus de la nécessité d'une telle révolution dans la science la plus utile aux hommes, l'ont annoncé comme prochaine : & nous voyons déjà l'aurore des beaux jours de la Médecine : les Bordeu, les A. Petit, les la Mure, les Bartès, les Maret, &c., exercent leur profession avec la noblesse, le désintéressement & le naturel qui caractérisoient la Médecine d'Hippocrate.

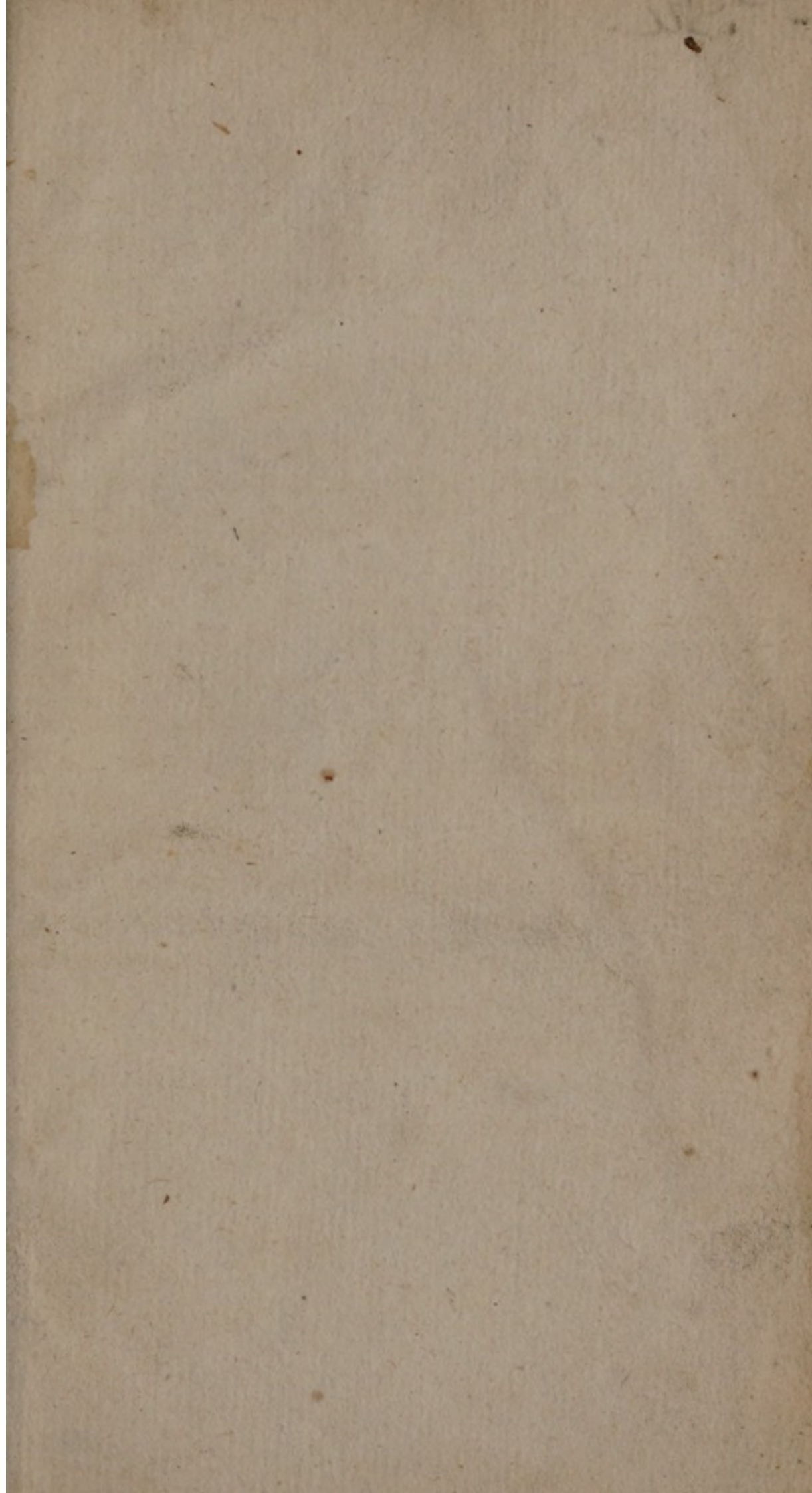
C'est par la simplicité de leurs formules, autant que par la modestie dans les succès, que les vrais Médecins se distingueront toujours de

ces êtres ignares & méprisables, qui glanant dans un sol étranger, pourchassent la confiance publique, à force de bassesses & d'importunités. Une formule morale feroit autant d'honneur à celui qui la prescriroit, qu'un catalogue souvent informe, très-souvent mal conçu de drogues incendiaires & déléteres. Un temps viendra peut-être que les Médecins plus généralement convaincus de ces vérités, & obligés, par état, d'être Philosophes, s'adonneront avec plus de soin à la connoissance des maladies de l'ame : & cette étude devenant indispensable pour obtenir les prérogatives attachées à la Pourpre Doctorale, on ne tarderoit pas à en ressentir les heureux effets. Un Professeur de Psychologie, & de Médecine morale, ne seroit pas inutile dans les Universités.

F I N.

Approbation du Censeur Royal.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé : *Le Cri de la Nature en faveur des enfants nouveaux nés*. Il ne contient rien qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 9 avril 1772.
MISSA.



2 Su.

